RAPPORT ADMINISTRATIF
2020

Commune de
Plan-les-Ouates

Sommaire

1. Autorités communales
2. Population
3. Enfance
4. Adolescence et jeunes adultes
5. Aînés
6. Promotion économique
7. Logements
8. Sécurité communale
9. Culture
10. Sport
11. Aménagement du territoire
12. Bâtiments
13. Construction
14. Génie civil
15. Mobilité
16. Energie

17. Environnement

18. Espaces publics

19. Durabilité

20. Comptes

21. Organisation interne

22. Conclusion

AUTORITÉS COMMUNALES

Au début du printemps, les activités humaines ont été ralenties voire totalement supprimées en raison d'un micro-organisme qui a impacté le monde entier (COVID-19). Des trafics aériens fortement réduits, un tourisme à l'arrêt, des entreprises fermées, plus d'activités et encore moins de loisirs. Ce confinement à domicile de plus de 2,5 milliards d'êtres humains représente une situation unique et a démontré que la réappropriation des territoires par la faune sauvage, lorsque les pressions humaines sont quasi inexistantes, peut être très rapide.

Avec le confinement, d'un coup, toutes les villes ont diminué leur volume sonore et le chant des oiseaux s'est fait à nouveau entendre. En faisant réapparaître au grand jour une biodiversité qui vivait cachée et recluse dans des territoires réduits, cette crise sanitaire invite à nous poser la question de la place que nous réservons habituellement au monde sauvage, et, par extension, au monde dans lequel nous souhaitons vivre demain.

Le Conseil municipal

Le 15 mars a eu lieu l'élection des Conseils municipaux et le premier tour de l'élection des exécutifs communaux. Le 5 avril, s'est tenu le second tour de l'élection des exécutifs communaux. Les électeurs de la Commune ont dû choisir 25 membres pour le Conseil municipal et 3 membres pour le Conseil administratif.

BAILLON Glenna

Socialistes

BRUNSCHWEILER Luis

PLR

DE MITRI Anita

PDC

DI GIORGIO Roberto

MCG

DUBOIS Véronique

PLR

DUCREST Jérémy

MCG

DUPRAZ Sylvain

PLR

EPENOY Cédric

PLR

FAVRE Michel

PLR

FERRI ELIAS Romy

PLR

GILLET Vincent

PDC

HAAS François

Les Verts

KUTNER Teo

Les Verts

LENOIR Nicolas

PVL - Federaction

LOGEAN Marion

Les Verts

ÖZAZMAN Véronique

PDC

ROCHETIN Philippe

PDC

RÜEGGER Nathalie

Socialistes

SAAS Alexandra

MCG

SEYDOUX Laurent

PVL – Federaction

SOLARI Marco

Les Verts

SOULIER Barbara

PDC

TINGUELY Dominique

Les Verts

TORRI Pierre

Les Verts

WILLIMANN Isabelle

PDC

Le Conseil administratif

MONBARON Fabienne

PLR

MAGNIN Xavier

PDC

RODRIGUEZ Mario

Les Verts

Maire pour 2020 – 2021

Xavier Magnin

Répartition des dicastères

Xavier Magnin

- Action sociale
  - Action sociale individuelle
  - Action sociale communautaire
  - Insertion professionnelle
  - Subventions
  - Loisirs socio-culturels (enfance, jeunesse, familles, aînés)
  - Ecoles
  - Parascolaire
- Culture
  - Programmation, activités et patrimoine culturel
  - La julienne
  - Fonds de décoration
  - Loisirs
  - Subventions
- Petite Enfance
- Ressources humaines
- Etat-civil
- Liens avec les entreprises
- Le Sapay

Fabienne Monbaron

- Aménagement du territoire
- Constructions
  - Autorisations de construire
  - Projets, réalisations
- Sécurité
  - Police municipale
  - Pompiers
  - Protection civile

    - Samaritains
    - Domaine public
- Sport
    - Centre sportif des Cherpines
    - Infrastructures
    - Manifestations
    - Subventions
    - Promotion du sport
- Administration générale
    - Accueil
    - Informatique
    - E-administration
    - Communication

Mario Rodriguez

- Finances
- Espaces publics
- Environnement
    - Energie
    - Déchets
    - Biodiversité
    - Durabilité
- Mobilité
- Réseau routier
- Bâtiments administratifs
- Immeubles communaux
- Génie-civil

Champ Ravy

POPULATION - ENCOURAGER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Covid 19 Mesures prises par la Commune

Appels aux seniors

Une liste compilant les personnes inscrites au plan canicule 2019 et les convives de l'atelier d'alimentation a permis de contacter, dès le 16 mars, 62 personnes particulièrement isolées ou fragilisées. Ces appels ont permis d'évaluer la situation de chacun, de transmettre et expliquer les recommandations de base, de proposer un service de courses à domicile et de garder le lien avec ces personnes. Un suivi téléphonique régulier est assuré.

Courrier

1300 courriers ont été envoyés à toutes les personnes de 65 ans et plus entre le 17 et le 18 mars. Ce courrier rappelle les recommandations de base pour lutter contre l'épidémie, les numéros de téléphone de l'IMAD (livraison de repas) et de la hotline du canton de Genève, ainsi que le numéro de la Commune permettant de faire appel au service de courses. Le communiqué du Conseil administratif relatif aux dispositions prises par la Commune de Plan-les-Ouates et l'affichette de l'OFSP y sont joints.

Communication

Une affiche de prévention et d'information a été réalisée pour l'affichage dans les panneaux communaux. Une seconde affiche a été déposée dans les commerces alimentaires de la commune. Le site internet de la Commune a été mis à jour avec toutes les informations relatives au COVID-19.

La page Facebook du SASJ a été régulièrement mise à jour pour diffuser les recommandations générales concernant le COVID-19, en plusieurs langues, et les informations concernant le plan solidarité.

Service de courses

Dès le 20 mars, le service de courses à domicile a été opérationnalisé.
Les listes ont été communiquées à la Commune par les personnes elles-mêmes (par téléphone ou par mail). Les employés communaux volontaires pour accomplir cette tâche se sont annoncés à leur responsable de service. Les courses ont été réalisées deux fois par semaine et livrées à domicile.
La Commune a avancé l'argent et a refacturé les courses aux bénéficiaires.
Pour faciliter les livraisons, la Commune a mis à disposition certains de ses véhicules (voiture et mobylette électriques, info'truck).
Dès le 26 mars, un partenariat avec la Migros de Plan-les-Ouates a permis d'accélérer les démarches en demandant aux employés de la Migros de préparer les cabas de courses à l'avance. Ainsi les employés communaux n'ont plus eu besoin de réaliser cette tâche mais ont assuré la livraison.
Dès le 10 mai 2020 ce sont les TSHM avec des jeunes qui ont repris la livraison des courses. Les Scouts avaient aussi été sollicités mais l'engagement était trop important par rapport à leur disponibilité.

Bénévolat

Plusieurs personnes se sont adressées au SASJ pour effectuer les courses bénévolement. Il s'agit principalement d'habitants de la commune et des scouts. Leurs coordonnées sont précieusement gardées mais la stratégie communale a été de faire appel aux collaborateurs de l'administration.

Champ Ravy

Champ Ravy est pensé comme un lieu de rencontre et de convivialité au cœur du quartier. Des activités y sont proposées tant par les habitant-e-s eux/elles-mêmes, que par les associations, ou encore par les différents

services communaux.
Champ Ravy a offert une programmation en 2019-2020 de 31 cours et ateliers réguliers en plus des 7 activités ponctuelles. La programmation de Champ Ravy est calquée sur le calendrier scolaire.
Certains cours ont rencontré un grand succès et quelques instructeurs ont demandé de doubler, voire tripler leur offre à la population. Parmi ces cours se trouve la gym douce pour seniors, atelier vivre le moment présent, informatique seniors.
De nouvelles activités ont été proposées pour la rentrée 2020-2021 parmi lesquelles se trouvent le cours de danse orientale, tango mixte, anglais pour adolescents et body art fitness. 17 instructeurs ont proposé 34 cours et activités régulières pour la rentrée 2020-2021.
Presque 90% des instructeurs habitent dans le quartier et ils sont contents de proposer leur activité à Champ Ravy, ceci malgré le plafonnement du tarif des cours à CHF 10.-/heure. Leur collaboration reste stable en termes quantitatifs et leur engagement envers leur propre quartier se traduit par la volonté d'offrir sans intérêt financier majeur leurs compétences à d'autres habitants du quartier. Ainsi, le partage reste une valeur primordiale dans ce genre d'échanges.
L'arrivée du coronavirus a arrêté le programme d'activités le 13 mars 2020. Les instructeurs ont été avertis par mail et par téléphone.
Vers la mi-avril la coordinatrice de Champ Ravy a lancé un sondage auprès des instructeurs afin de savoir s'ils avaient un intérêt pour reprendre leurs activités. Huit instructeurs ont répondu positivement et ont confirmé leur intérêt.
Le 11 mai, Champ Ravy a rouvert ses portes partiellement pour les cours qui pouvaient garantir toutes les restrictions imposées par l'OFSP. Au total, huit activités ont repris. L'instructrice d'anglais (trois niveaux différents) a préféré continuer ses cours par Zoom. Les activités impliquant les populations d'aînés et d'enfants ont arrêté définitivement.
La Commune a pris la décision de fermer le P'tidrome durant cette période pour des questions d'hygiène.

Français au parc

Durant les deux dernières semaines des vacances d'été, du 10 au 21 août 2020, des cours de français ont été dispensés sur le Mail 2000, dans l'herbe, cinq matins par semaine pendant 1h30. Trois enseignants (puis quatre dès le 3ème jour) se sont réparti les apprenants. Deux enseignants faisaient partie de l'équipe de 2019, les deux autres ont été engagés pour cette édition. L'enseignement s'est concentré sur des thèmes du quotidien (transport, santé, nourriture,...).

Un accueil pour les enfants était prévu chaque matin par trois jeunes mais il a été nécessaire d'engager une quatrième personne dès le 3ème jour.

A l'issue du dernier cours, un buffet canadien a réuni l'ensemble des acteurs du projet (environ 50 personnes) pour un repas convivial sur le mail.

Cette année, un plan de protection lié à la situation sanitaire a limité les groupes à 10 apprenants maximum. Or l'affluence aux cours a dépassé toutes les attentes avec parfois plus de 40 personnes. Il a donc été très vite nécessaire d'engager une quatrième enseignante, proposant un cours intermédiaire supplémentaire. Durant les deux jours les plus fréquentés, la présence d'un civiliste a permis de proposer un cinquième groupe avec un cours de conversation aux apprenants surnuméraires.

Afin d'assurer le traçage de tous les participants, les personnes venaient s'annoncer avant le cours et donner leurs coordonnées.

Cette grande affluence s'explique par le fait que plusieurs activités ont été annulées cet été, et que beaucoup de personnes ne sont pas parties en vacances. De plus, Français au Parc bénéficie maintenant d'une petite notoriété qui fait que certaines personnes sont des apprenantes « régulières » qui reviennent chaque année. Enfin, les enseignants ont largement contribué à ce succès en diffusant l'information dans leurs différents lieux professionnels. Cette forte affluence a joué un rôle d'émulation pour plusieurs personnes disant qu'elles se sentaient moins timides à rejoindre un cours de français

si fréquenté.
A noter encore une très grande régularité des apprenants, 8 personnes ayant participé à l'intégralité des cours et 10 personnes ayant participé à 8 cours.

Journée du 8 mars - Place des Aviatrices

Suite à la journée historique du 14 juin 2019, journée de la grève des femmes, un collectif de femmes s'est mobilisé pour défendre ses droits, notamment en lien avec l'égalité salariale, du sexisme ordinaire à Plan-les-Ouates à la même occasion.
Le jour de la grève des femmes 2019, le collectif 14 juin-PLO a récolté des signatures afin de faire parvenir une proposition à la Commune avec l'objectif de renommer la Place des Aviateurs en Place des Aviatrices et ainsi pouvoir marquer les esprits de manière symbolique à travers de la reconnaissance des femmes dans les espaces publics de la Commune
Suite à cette pétition, le Conseil administratif a organisé symboliquement l'inauguration de la Place des Aviatrices le 8 mars 2020, jour international des droits de la femme et apposant une plaque supplémentaire comme cela est le cas ailleurs sur le Canton.

Solidarité internationale

La thématique choisie pour 2019-2020 est celle du genre: « favoriser un développement égalitaire pour les hommes et les femmes, c'est-à-dire faire en sorte qu'hommes et femmes soient égaux en ce qui concerne les chances et les possibilités qui leurs sont offertes dans la vie, qu'ils/elles puissent vivre une existence comblée et participent de la même façon à faire évoluer la société en toute autodétermination».
Le niveau d'attente par rapport à la thématique est assez différent entre la Commune et les associations. Pour elles, il suffit que le projet touche des femmes pour qu'il soit dans la thématique. Alors que la Commune attendait des projets dont l'objectif général portait sur l'égalité de genre.
La Commune a reçu 46 demandes pour la

coopération en 2020. Sur ce nombre, 7 refus anticipés ont été fait car les projets étaient hors thématique. A noter également huit demandes pour les droits humains en 2020 et sept pour le suivi d'aide humanitaire.
Parmi les 39 demandes de subventions pour la coopération au développement analysées :

- Pour les refus : il y a eu six préavis de refus car le projet n'était pas suffisamment dans la thématique. Quatre projets n'étaient pas assez pertinents, soit car pas assez bien structuré, soit parce que le projet n'avait pas suffisamment d'impact.
- Pour les préavis d'accord : parmi les 26 projets sélectionnés, des subventions de CHF 3'000.- à CHF 15'000.- ont été accordés, avec une subvention moyenne de CHF 6'200.-.

La Permanence impôts

La permanence impôts 2020 s'est déroulée de manière particulière. En effet, en cette période de crise sanitaire, Tout Impôts (ci-après TI) s'est vu contraint de suspendre ses rendez-vous. Ainsi, il a été convenu que les personnes inscrites sur le planning de la permanence puissent envoyer leur dossier par la poste à TI, ou le déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'adresse de la fiduciaire. 137 déclarations ont été confiées à la fiduciaire soit une de plus qu'en 2019. En effet, une exception a été faite pour une personne qui s'est adressée hors-délai à notre service. A cause de la situation sanitaire et de la fermeture de l'accueil physique du SASJ, la personne, orientée par la Commune de Bardonnex, n'avait pas réussi à s'inscrire dans les temps. 16 personnes de la Commune de Bardonnex se sont inscrites à la permanence.

Atelier « Première déclaration »

Cet atelier était proposé sur deux dates, les 4 et 11 mars. Les deux ateliers se sont déroulés à Champ Ravy, dans la salle Artis'tik, et ont été animés par Monsieur Alex Da Cruz, taxateur au sein de l'Administration fiscale cantonale. Monsieur Alex Da Cruz a fait une brève introduction sur la fiscalité, rappelé aux jeunes l'importance de payer des acomptes et de respecter les délais, puis a guidé les jeunes à travers le logiciel GeTax pour qu'ils remplissent

eux-mêmes leur déclaration. Il a également proposé aux jeunes de prendre leur inscription à la plateforme e-démarches. Pour ce faire, les jeunes ont donné leur autorisation et une copie de leur pièce d'identité. Ceci leur a permis une inscription facilitée et leur donnera un accès informatique direct à leurs documents en lien avec les impôts notamment.
Tous les jeunes de 18 à 25 ans souhaitant s'inscrire à la permanence impôts (directement ou par leurs parents) ont été orientés vers cet atelier. Le premier atelier devait réunir 3 inscrits, mais 2 seulement étaient présents, le second devait réunir 7 inscrits, mais 3 seulement sont venus. Au total, sur 10 inscrits, 5 jeunes ont rempli leur déclaration.

Subventions sociales

Le budget disponible pour les subventions en 2020 est de CHF 328'200.-. Ce budget est inférieur à 2019 avec CHF 352'200.-, malgré la décision d'atténuer l'impact de la baisse budgétaire de 50%. La marge de manœuvre dans l'attribution des subventions a donc été cette année plus limitée. La Commune a reçu 110 demandes de subvention, ce qui est légèrement plus bas qu'en 2019 (113 demandes).

Manifestations communales

La commune a organisé de nombreuses manifestations pour le plaisir des enfants comme des aînés.

Annulations dues au COVID

Les différentes mesures prises par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat genevois dans le but d'endiguer la pandémie du Covid-19 ont fortement impacté les manifestations communales en 2020. Différentes options ont été envisagées afin de maintenir les événements de plus petite envergure, toutefois, avec l'évolution des cas et les restrictions de plus en plus importantes, la commune a dû se

résigner à annuler la cérémonie des vœux du CA, le Mérite communal, le Noël des Aînés, la Fête des Promotions et toutes les manifestations sportives comme plan-les Bouge, Sport'Ouvertes et Sunday Training.

Fête de Noël communale

La fête a été annulée sur décision du Conseil administratif. Cependant, nos Autorités communales ont souhaité maintenir une animation pour cette fin d'année 2020. Ainsi, des illuminations ont été installées au pied des arbres le long du Mail 2000, dans les buissons autour de la place de jeux des Aviateurs ainsi que sur la façade de La Julienne, les façades côté Mail de la Mairie et de la Vieille école. Ces illuminations ont égayé le centre de PLO du 1er décembre au 6 janvier.

Fête des 8P

Habituellement organisée le mercredi de la dernière semaine d'école, la cérémonie à l'intention des 157 élèves de 8P des écoles Pré-du-Camp, Champ-Joly et Le-Sapay (ceux-ci sont invités chaque année paire) qui terminaient leur parcours dans les écoles primaires communales, s'est déroulée sous forme différente en raison de la pandémie COVID-19. Ainsi, les Autorités communales (conseillers administratifs et municipaux délégués) ont accueilli, l'après-midi du jeudi 25 juin, dans la salle communale, ces nombreux élèves avec quelques discours suivis de la remise d'un dictionnaire, malheureusement sans la présence de leur famille. Un goûter en musique a clôturé ce moment symbolique, adapté aux circonstances mais qui a été fort apprécié.

ciel Bleu

ENFANCE

Réorganisation du Service de l'enfance

Anciennement composé du secteur écoles et du secteur petite enfance, le Service de l'enfance a évolué vers une nouvelle organisation pour être composé, dès le 1er janvier, d'uniquement des activités liées à la petite enfance et devenir ainsi le Service de la petite enfance (SPE). La démarche de réorganisation des activités du SPE se poursuivra tout au long de l'année 2021 afin de garantir un fonctionnement efficient.
Par souci de cohérence, le Secteur Ecoles, dépendant jusqu'alors du Service de l'enfance, a désormais été rattaché au Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ). La mission du SASJ a donc été enrichie de nouvelles tâches puisque celui-ci gère dorénavant l'ensemble des projets communaux pour les enfants dès l'âge de 4 ans, et leur famille. Il s'agit synthétiquement des projets en lien avec les écoles, des cuisines scolaires, des loisirs et des subventions.
Les prestations communales demeurent identiques et ont été réorganisées permettant ainsi aux services de la petite enfance et de l'action sociale et de la jeunesse de gérer l'ensemble des défis à venir de manière efficace avec l'arrivée des nouveaux quartiers.

Le secteur Écoles rejoint le Service de l'action sociale et de la jeunesse

Mission de proximité du SASJ enrichie par des prestations en lien avec les enfants âgés de 4 à 12 ans ainsi que leurs familles.

- Pas de changement opérationnel dans les relations des partenaires avec la Commune
- Collaboratrices et contacts inchangés au sein de l'administration communale
- L'ensemble des projets en lien avec la FASe sont désormais rattachés au même service.

Missions du secteur Ecoles

- Assurer l'organisation, la communication, la coordination et le soutien logistique pour les activités et manifestations liées aux 2 établissements scolaires, aux 3 restaurants scolaires, au parascolaire et aux institutions destinées aux enfants de 4 à 12 ans
- Gérer et contrôler le processus de demande de subventions pour les camps et colonies
- Gérer les projets et les prestations en lien avec les activités de loisirs 4-12 ans.

Missions du Service de la petite enfance

- Offrir des places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire jusqu'à l'âge de la scolarité dont les familles habitent et/ou travaillent sur la commune
- Proposer à travers ces prestations d'accueil un cadre de vie collectif structuré de qualité en complément de la vie familiale
- Garantir une qualité d'accueil au sein des institutions de la petite enfance
- Développer de nouvelles places d'accueil en fonction des besoins
- Soutenir des prestations adaptées aux familles
- Diversifier les structures d'accueil
- Harmoniser les pratiques professionnelles au sein des institutions

Institutions de la petite enfance de Plan-les-Ouates

La commune de Plan-les-Ouates mène une politique familiale active dans le domaine de la petite enfance. Elle propose au total 246 places d'accueil réparties dans 5 institutions différentes dont 2 sont subventionnées (Le Serpentin et Les Abeilles), soit 193 places de crèches réparties dans les institutions CielBleu, VéloRouge et Le Serpentin et 53 places d'accueil dans les jardins d'enfants Les Abeilles et Les Lutins. 5 enfants bénéficient de places en accueil familial de jour, coordonné par l'association intercommunale de l'Accueil familial de jour Genève sud-ouest (AFJ-GSO). Cela représente, 450 enfants (383 familles) qui ont été accueillis tout au long de l'année

(incluant les départs et arrivées de nouveaux enfants hors rentrée scolaire). 57 enfants dont 15 habitants (51 familles au total) demeurent en liste d'attente en novembre pour une place en 2020. Le personnel communal de la petite enfance représente 63 collaborateurs et 41.96 ETP.

Ecoles

A la rentrée scolaire 2020-2021, 1'239 élèves (dont 485 élèves scolarisés au Sapay) fréquentent les établissements Champ-Joly et Pré-du-Camp/Le-Sapay. En comparaison, à la rentrée scolaire 2019-2020, 1'262 élèves (dont 462 élèves scolarisés au Sapay) étaient inscrits.
Dès septembre, la Classe intégrée – CLI – de l'école Champ-Joly CE a intégré également les activités parascolaires et mange au restaurant scolaire.

Restaurant scolaire « Le Paradîne » et activités parascolaires

Jusqu'en juin, ce sont 550 élèves qui sont inscrits au GIAP pendant la pause de midi, avec une moyenne de 369 élèves fréquentant le restaurant scolaire communal chaque jour. Dès septembre, ce sont 525 élèves inscrits avec une moyenne de fréquentation journalière de 357 élèves.
Depuis la rentrée scolaire, les repas sont préparés et livrés par la Fondation PRO entreprise sociale privée, dans les trois restaurants scolaires labellisés Fourchette verte junior et GRTA : Vélodrome, La Galette et Salle communale.

Jardin d'Aventures de Plan-les-Ouates (JAPLO)

Accueil libre

Le JAPLO propose un accueil libre pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les jours après l'école ainsi que le mercredi toute la journée et durant les vacances scolaires. La fréquentation habituelle est de 25 enfants.

Mercredis aérés

24 enfants, de 4 à 8 ans déjà scolarisés, peuvent être accueillis chaque mercredi en période scolaire. Cette année, 15 enfants sont inscrits en journée, 8 en matinée et aucun pour l'après-midi.
En raison de la pandémie COVID-19, les activités Accueil Libre et les Mercredis aérés ont été suspendues de mi-mars à fin avril.

Centre aéré d'été

45 enfants, de 4 à 8 ans déjà scolarisés, peuvent être accueillis durant les trois premières et trois dernières semaines de vacances scolaires d'été. Ils sont encadrés par une équipe d'animation socioculturelle engagée par la FASe. Cette année, 37 enfants en juillet et 34 en août ont fréquenté le centre aéré d'été. Le Centre aéré d'été a pu se dérouler normalement. Il a toutefois été déplacé exceptionnellement à l'Ancienne buvette des Cherpines en raison de travaux se déroulant durant l'été à proximité du lieu habituel de La Galette.

Prix communaux - Etablissements du secondaire II

12 prix d'une valeur de CHF 300,- chacun (sauf pour deux lauréats ex aequo dont le prix a été divisé) ont été attribués aux élèves ayant obtenu la meilleure moyenne (min. 5.0) parmi tous les établissements du secondaire II

cantonaux, à leur CFC ou certificat de maturité (résidant sur la Commune) ou pour avoir fait preuve d'un engagement remarquable au niveau social ou d'une grande solidarité et d'entraide (non-résidents admis).

Subventions scolaires et associatives jeunesse 4-12 ans

Des subventions sont octroyées :

- aux établissements scolaires pour les sorties scolaires (camps, courses d'école, visites, transports), spectacles, manifestations/fêtes, documentation, bibliothèque et projets pédagogiques;
- aux colonies et associations de loisirs membres du GLAJ qui ont accueilli des enfants domiciliés sur la commune de Plan-les-Ouates;
- à différentes associations qui proposent des prestations de loisirs pour les enfants (Colonie Arc-en-Ciel, Ludothèque, JAPLO, Bataille des Livres).

Bande dessinée pour les 8P

Un mandat a été confié à Monsieur Jehan Khodl pour la création d'une bande dessinée abordant l'histoire, le patrimoine bâti et immatériel ainsi que la faune et la flore de la Commune. Le livre devrait être achevé en juin 2021 pour la remise des cadeaux aux élèves en fin de scolarité primaire. Les planches originales et autres croquis seront exposés à La julienne, du 17 juin au 15 juillet 2021.

RECRUTEMENT
EN DIRECT
PLAN-LES-OUATES
ESPACE BLEU (14H - 17H)
RECRUTEMENT
EN DIRECT
PLAN-LES-OUATES
ESPACE JAUNE (14H - 17H)

ADOLESCENCE ET JEUNES ADULTES

Recrutement en direct

La Commune de Plan-les-Ouates a organisé un troisième Recrutement en direct (RD) spécial Plan-les-Ouates le 26 février 2020. Ce projet a été co-construit entre le SASJ et Interface Entreprises. Cette année, 16 entreprises ont participé à ce recrutement pour sélectionner leurs futurs apprentis. Des jeunes du canton et de France voisine sont ainsi venus à la rencontre des entreprises en vue d'obtenir une place d'apprentissage.

La conseillère en insertion du SASJ est allée à la rencontre de 4 entreprises afin de les encourager à participer à cet événement et de promouvoir les apprentissages. Elle a accompagné des jeunes dans la préparation de leurs dossiers de candidature et de leurs entretiens.

Elle a également mis en place un atelier « se présenter efficacement lors d'un entretien », afin de préparer les jeunes des communes de Plan-les-Ouates et Bardonnex aux 26 RD proposés sur le Canton de Genève.

Objectifs spécifiques de l'atelier

- Reconnaître l'importance de se préparer et de s'exercer pour se présenter professionnellement.
- Valoriser son expérience et justifier d'un parcours parfois jalonné de ruptures.
- Distinguer les bons réflexes à adopter avant, pendant et après l'entretien.

Objectifs spécifiques du RD

- Mettre en lien des jeunes et des entreprises par le biais du RD.
- Développer son réseau professionnel et entrer en contact direct avec les entreprises.
- Améliorer ses techniques de recherche d'emploi avec le soutien du SASJ.
- Se préparer efficacement pour un entretien de recrutement.

Locaux de musique et de danse

La Commune compte trois locaux de musique et une salle de danse à l'Ecole de Champ-Joly, quatre locaux de musique au Groupement intercommunal Le Sapay et un local de musique à La villa. Tous sont destinés aux jeunes de moins de 25 ans de la Commune. Par délégation des Autorités communales, le SASJ assure la supervision des activités et des projets se déroulant dans les locaux. La mise à disposition d'un local est gratuite mais sanctionnée par une convention d'utilisation signée par toutes les parties. Etant donné que les groupes de La villa répètent uniquement pendant la permanence du mercredi, les conventions ne sont pas établies pour le local de La villa. En contrepartie, les groupes utilisateurs de tous les locaux doivent être prêts à fournir une prestation gratuitement dans l'année. Pour avoir droit à un local, une demande écrite doit être transmise au SASJ, sous forme de projet qui est évalué par le personnel responsable des locaux.
Les critères d'attribution sont :

- un membre au moins du groupe doit habiter officiellement la commune de Plan-les-Ouates ;
- le groupe doit être formé d'au moins 2 membres et de maximum 10 membres ;
- les jeunes doivent être âgés de 16 à 25 ans pour les locaux des Ecoles de Champ-Joly et Le Sapay ; et de 12 à 20 ans pour le local de La villa ;
- pour les groupes constitués en association, cette dernière doit être à but non lucratif.

Les offres de concert dans la Commune ne comblant pas l'envie de jouer des jeunes musiciens, « l'Ignifuge festival » organisé par le SASJ en collaboration avec les groupes, a eu lieu en 2017, 2018 et 2019.

EVDMQ

Formation CEMEA des 10 et 11 février 2020

Chaque année, les formations CEMEA ont un véritable succès auprès des jeunes de la Commune de Plan-les-Ouates. Pour cette année, la Commune a souhaité continuer cette précieuse collaboration.

Pour respecter les perspectives nommées dans le rapport d'activité d'octobre 2019, une formation a permis aux futurs moniteurs de compléter leurs compétences et ainsi être de très bons candidats pour intégrer les camps de vacances rapidement.

Module de formation - Responsabilité juridique et sécurité physique

Les notions présentées dans cet atelier permettront à chacun de connaître ses responsabilités, ses limites. Les participants à la formation seront amenés à particulièrement réfléchir à comment anticiper le risque et aux conditions à mettre en place pour assurer la sécurité de son groupe.

En fin de formation les participants sont capables de :

- mettre en œuvre des raisonnements et outils permettant de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des participants;
- identifier les notions essentielles de la responsabilité juridique liées à l'accueil de mineurs.

PLOPlage

L'année 2020 et la pandémie du Coronavirus qui a touché toute la planète, a démontré à quel point les habitants avait besoin d'éviter les grands rassemblements et de fait, profiter des animations de proximité et locales. Jusqu'à début juin, l'incertitude a persisté mais après plusieurs rebondissements, la Commune a pu mettre en place le projet PLOPlage.
Cette année pour la 3ème année consécutive, PLOPlage a pris place devant l'Arcade Communautaire se trouvant au 70, route du Vélodrome. Ce rendez-vous est devenu incontournable pour la majorité des habitants du quartier.
Pour cette édition, plusieurs choix ont été faits pour diversifier les différentes animations et proposer des activités variées et ainsi pouvoir toucher le plus de public possible. Les grosses chaleurs attendues ont guidées vers des animations aquatiques adorées de tous et de toutes chaque année.

Le succès des événements socio-culturels lors de la journée de clôture en 2019, a poussé à développer ces aspects et ainsi proposer des soirées festives et familiales pour faire plaisir à l'ensemble du quartier.

Propose !

La commune a pu suivre cinq projets différents touchant à l'environnement, l'événementiel ou encore la danse.
« Propose ! » a pour but d'accompagner les jeunes sur les différentes questions liées à la mise en place d'un projet : gestion budgétaire, la création d'association ou la mise en place de projet culturel. Aujourd'hui, la plupart des projets sont accessibles au grand public. L'association Koremotion, par exemple, donne des cours de danse dès le plus jeune âge et également pour les aînés dans les locaux de La julienne.
Cette année, un courrier a été envoyé à tous les jeunes entre 15 et 25 pour qu'ils n'hésitent pas à se faire accompagner dans la réalisation de projets en tout genre.

Engage.ch

Le 28 septembre les trois communes Bardonnex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates ont lancé la campagne « Change 1B2P ! » avec le but de récolter des idées de leurs jeunes citoyens pour leur commune. Depuis plus de 40 idées ont été soumises par des jeunes âgés de 12 à 25 ans sur le site www.engage.ch/fr/1B2P. Suite aux mesures Covid imposées par le canton de Genève, le groupe de suivi s'est vu obligé de repousser l'événement engage.ch du 18 novembre 2020 au 13 janvier 2021 afin de permettre la rencontre en personne entre les jeunes et les représentants de la politique pour discuter la mise en œuvre des idées.

La villa

La villa a eu la chance de compter en son sein 5 associations (Collectif Puck, BIP, Origin, Scouts, Médiévales Genevoises) – Toutes les associations collaborent étroitement pour faire vivre ce lieu de la meilleure des façons. A la suite des restrictions sanitaires, La villa a dû fermer quatre mois sur toute l'année. L'impossibilité de gérer les flux au sein des locaux a obligé le SASJ à prendre des décisions quant à l'utilisation du lieu.
La villa a eu la chance de développer un potager avec l'aide des TSHM et d'une jeune étudiante à l'HEPIA très motivée. Son projet de potager éducatif a su mobiliser l'ensemble de la maison. Celle-ci a pu profiter des tomates biologiques qui ont poussé dans le jardin partagé par l'ensemble des associations.
Malgré les fermetures répétées, plus de 400 passages, pendant les heures de permanences, ont pu être comptabilisés à La villa en 2020.

Super glissade sur la Butte

La Commune a organisé une glissade géante sur la Butte de Plan-les-Ouates et celle-ci a ravi petits et grands. L'activité s'est bien déroulée tout en respectant les mesures édictées par le Service du médecin cantonal.
Sur l'ensemble des trois jours, 600 personnes ont participé à la glissade géante sur la Butte.

AÎNÉS

Gym Senior

Entre le 29 juin et le 17 août 2020, 8 cours de gym ont été organisés le lundi matin de 9h15 à 10h15, avec une monitrice professionnelle de Gym Senior – Pro Senectute. Le plan de protection prévu par Pro Senectute prévoyait de limiter le nombre de participants à 28. Mais rapidement, il a été très difficile de « renvoyer » des personnes alors que l'activité se déroulait sur l'espace public. Les règles d'hygiène et de distanciation leur ont donc été rappelées au début de chaque cours, et les noms et coordonnées de chacun-e ont été conservés à des fins de traçage en cas de problème.
Chaque cours a compté entre 21 et 40 personnes, regroupant sur toute la durée de l'été 62 personnes différentes.

Atelier d'alimentation

L'atelier d'alimentation a pour objectif de développer un espace convivial permettant aux personnes âgées fragilisées de s'intégrer à la vie communautaire. Il propose ainsi un repas tous les jeudis à midi regroupant 25 convives, avec une moyenne d'âge de 88 ans. Chaque repas repose sur le travail de 5 à 9 bénévoles, avec plus d'un millier d'heures de bénévolat investi chaque année. Pour les aînés qui rencontrent des difficultés de mobilité, un service de transport leur est mis à disposition.
Durant l'année 2020, l'atelier d'alimentation a subi plusieurs perturbations dues à l'arrivée du COVID-19. Les repas ont été interrompus lors du premier et du second confinement, et seuls 16 repas ont eu lieu normalement. Malgré la recherche de plusieurs solutions alternatives pour offrir malgré tout ces moments conviviaux (disposition des tables différentes, demi-groupes, commande chez un traiteur, etc.), aucune de ces solutions ne remplissait les conditions nécessaires pour assurer la sécurité

des convives et des bénévoles. Afin de diminuer l'impact de ces annulations, deux repas du Ravy ont été livrés à domicile en automne, et le repas de Noël cuisiné par 4 bénévoles a été distribué en fin d'année.

Sortie des Aînés

La sortie des aîné-e-s a eu lieu le samedi 19 septembre 2020, avec une visite du Musée Olympique à Ouchy, puis le déjeuner au restaurant Préalpina à Chexbres. Cette année, 59 personnes se sont inscrites et 51 ont effectivement participé (annulations dans les derniers jours et absences le jour même).

Plan canicule

Un listing des habitants de la commune de 70 ans et + a été réalisé. En effet, il a été décidé d'élargir la tranche d'âge pour l'envoi du courrier. La Commune a évalué qu'une canicule représenterait un danger plus important encore cette année, étant donnée la situation de pandémie en cours.

Un courrier a été envoyé le 13 mai aux 836 foyers d'aînés de la commune de 70 ans et +. Chaque courrier était accompagné des « trois règles d'or » à adopter en cas de forte chaleur et d'un formulaire d'inscription au plan canicule. Sur les 836 foyers, 479 ont retourné le formulaire en mentionnant s'ils souhaitaient être contactés ou non en cas de canicule.
36 foyers, soit 43 aînés, ont souhaité être contactés en cas de canicule. Le nombre d'inscrits est inférieur à l'année précédente. Indépendamment des inscriptions, la Commune a maintenu un contact régulier pendant l'été avec les aînés qu'ils savaient à risque, notamment lors des périodes de forte chaleur.
Chaque foyer de la liste a été contacté au début du mois de juin par une travailleuse sociale, afin d'établir un premier contact, définir une éventuelle période de vacances, ainsi qu'une personne de contact en cas de non réponse en période de canicule. Ces informations ont été recensées et transmises à l'entreprise Sitex, afin

qu'elle puisse contacter les aînés concernés en cas de canicule.
Toutefois, il n'y a eu cette année aucune alerte canicule déclenchée par le Service du Médecin cantonal.

Thés dansants

Visant un public d'aînés, les thés dansants animent depuis quelques années les après-midis de La julienne. La crise sanitaire nous a malheureusement contraints d'annuler tous les rendez-vous de l'année sauf un en mars qui a réuni une trentaine de personnes.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

Soutien aux entreprises dans le cadre de la pandémie COVID-19

En raison de la situation spécifique générée par la pandémie de COVID-19, un dispositif de soutien au tissu économique local a été mis en place dès le premier semi-confinement.
Ainsi, des contacts ont tout de suite été pris avec un certain nombre d'entreprises et d'indépendants issus de différents secteurs afin de procéder à un état des lieux quant à leur situation et leurs besoins. Sur cette base, un certain nombre d'actions ont été mises en place à l'attention du tissu économique. Il s'est notamment agi de :

- Proposer un accompagnement et un suivi concernant les procédures d'obtention de la réduction de l'horaire de travail (RHT)
- Proposer un accompagnement et un suivi concernant les procédures d'obtention des allocations perte de gain (APG)
- Informer et orienter les entreprises en ce qui concerne les procédures d'obtention de prêts au niveau cantonal en lien avec la Fondation d'Aide aux Entreprises (FAE)
- Répondre aux questions sur les aides et soutiens mis en place par la Confédération, le Canton et la commune
- Informer sur les mesures à mettre en place dans l'entreprise en raison de la pandémie COVID-19

Au total et sur l'ensemble de l'année, plus de soixante entreprises et indépendants ont ainsi pu être accompagnés et/ou informés.
Sur un cas plus spécifique, l'ex-directrice générale d'une entreprise locale a pu être accompagnée dans le cas d'une procédure de faillite gelée en raison de la pandémie et conduisant à la non-éligibilité des employés en matière d'indemnités chômage. La situation a finalement pu être débloquée. Des entreprises locales ont également été soutenues dans des projets liés à la pandémie. Ainsi, la start-up locale Magic

Tomato a pu être mise en relation avec Ikea pour obtenir des sacs isothermes destinés aux livraisons. Elle a également bénéficié de tables fournies par la commune, essentielles pour préparer les commandes en respectant les distances de sécurité.

Une veille quotidienne et une page spécifique du site web de la commune ont également été mis en place afin de suivre, rassembler et relayer les principales mesures prises par la Confédération, le Canton, les organismes de soutien voire les autres communes. Toujours sur le site internet communal, une page recensant les commerces et entreprises continuant à offrir leurs services durant les périodes de confinement a également été rapidement publiée et tenue à jour.

Evénements et manifestations

Les éditions des « petits déjeuners d'accueil des nouvelles entreprises » (co-organisés avec l'aziplo) et « petits déjeuners matchmaking » prévus pour 2020 ont malheureusement dû être annulés en raison de la pandémie.

Pour cette même raison, une visite du SDOL (Stratégie de Développement de l'Ouest Lausannois), prévue fin mars, a également dû être annulée. Celle-ci aurait dû conduire une quarantaine d'élus et responsables communaux lausannois à visiter la ziplo et à échanger avec Xavier Magnin, notamment sur la gouvernance et le développement de la zone industrielle.

La journée des entreprises a quant à elle pu être maintenue début octobre à l'Espace Vélodrome. Celle-ci avait pour thème "reprise économique : pour une autre approche du travail", sujet d'actualité décliné en deux tables rondes abordant l'impact de la pandémie sur le monde du travail et l'enjeu du sens dans le monde professionnel.

Les visites d'entreprises ont permis aux participants de découvrir HiFlow, un espace vecteur d'une nouvelle vision du travail basé sur des enjeux de synergies, de créativité, de flexibilité et de bien-être, de visiter le nouvel incubateur startup de la Fongit au sein du bâtiment Stellar32 ou encore de découvrir les locaux de QMT SUISSE SA, leader dans les solutions pour le contrôle qualité dans l'industrie.

Au total, ce sont près de 150 personnes qui ont participé à cette journée en assistant aux tables rondes, en participant aux visites d'entreprises ou en prenant part à la session matchmaking du matin. Un résultat très positif malgré des circonstances compliquées et qui illustre la forte demande pour ce type d'événement, permettant aux entreprises composant l'écosystème économique local de se rencontrer.

Proximité et écosystème économique

Comme chaque année, de nombreuses rencontres avec les entreprises locales ont eu lieu, à leur demande ou à la nôtre. Objectif : prise de température du tissu économique local, préparation de projets en lien avec les pôles d'excellence de la commune mais aussi traitement de leurs demandes (recherche de locaux, mise en relation, résolution de problèmes divers).
Parallèlement, les entreprises intéressées à implanter leurs activités à Plan-les-Ouates ont été reçues, renseignées et accompagnées dans leurs démarches.

Soutien à l'innovation

Présentes en nombre à Plan-les-Ouates, les start-ups et entreprises innovantes représentent un potentiel majeur de développement et de croissance. La commune de Plan-Les-Ouates les soutient à travers une aide à l'ancrage destinée à la Fongit, incubateur basé à Plan-les-Ouates. Un accompagnement actif est également offert aux jeunes pousses recherchant locaux et partenariats, afin de contribuer à leur installation ou à leur enracinement durable sur le territoire.
Toujours sur le thème de l'innovation, le projet EchoSmile a avancé et un démonstrateur a vu le jour du côté d'Archamps, voyant les premières navettes autonomes mises en circulation pour une première phase de test. En raison d'un changement d'orientation du projet, la commune de Plan-les-Ouates a toutefois pris

la décision de ne pas continuer à suivre celui-ci. Le projet « Smart Parking » d'allocation dynamique de places de stationnement dédiées aux véhicules électriques est quant à lui toujours en cours d'élaboration.

LOGEMENTS

La Commune de Plan-les-Ouates est propriétaire d'un parc immobilier comprenant 486 logements. Ce patrimoine doit être géré selon des principes d'économie rationnelle, mais n'a pas pour vocation de fournir des rendements financiers supérieurs aux besoins d'entretien et de conservation. La gestion de ces logements est confiée à des régies sur la base de contrats de mandat dûment signés entre les parties. 16 logements ont été attribués par la Commune durant l'année, dont 6 attributions grâce à des gens qui libéraient un logement

communal et 7 attributions pour personnes en situation de précarité ou d'urgence. Les personnes en recherche de logement s’inscrivent à l’accueil de la Mairie, qui tient à jour une liste des demandes en cours.

SÉCURITÉ

La police municipale

Une sécurité de proximité

La sécurité est un élément important pour les habitants d'une ville. Le diagnostic local de sécurité a été publié cette année https://www.ge.ch/document /22630/annexe/1. Il révèle que la population de Plan-les-Ouates a un sentiment de sécurité le plus haut de toutes les communes étudiées par le DLS en 2020 et renforcé encore par rapport à 2016. De ce fait, l'un des objectifs prioritaires de la police municipale est atteint.

Les agents dans leur travail quotidien ont pour mission de se rapprocher de la population et de ses préoccupations, de tisser et de développer les contacts et les échanges afin de permettre de trouver ensemble des réponses pérennes et adaptées aux problèmes rencontrés par la population ou constatées par les agents de la police municipale. Dans la réalité quotidienne cela se traduit par une augmentation des missions d'ilotage auprès des commerces, établissements scolaires, EMS et associations. Cela se traduit dans le DLS par un taux de présence élevé tant des patrouilles pédestres qu'à vélo et une interaction population / policiers municipaux en augmentation.

Les horaires de la police municipale ont été adaptés afin d'apporter une réponse aux problèmes et besoins de la population. Les horaires de service :

Du lundi au mercredi: de 07 h à 22 h.
Jeudi et vendredi: de 07 h à 24 h.
Samedi: de 18 h à 24 h.

Les horaires de réception au guichet ont été adaptés de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Une analyse régulière de la situation est effectuée et les « points chauds » de la commune sont redéfinis à plusieurs reprises dans l'année. La présence des agents de la police municipale y est accentuée. Cette visibilité accrue sur les secteurs « sensibles » permet d'éviterles délits et infractions et une baisse notable des incivilités se dessine au fil des années.

Les trois catégories d'infractions qui dérangent

le plus sont l'abandon d'objets et la saleté, les violences verbales ou les bagarres, ainsi que le trafic et la vente de drogue dans la rue.
Les agents doivent travailler en résolution de problème. Cette pratique doit permettre de résoudre les situations difficiles de la population sur le long terme et non plus à court terme. Cela se concrétise par des analyses, discussions et solutions trouvées ensemble. Il ne s'agit plus de compter uniquement sur l'action de la police.
La population de Plan-les-Ouates souhaite que la police municipale agisse sur 4 priorités qui sont la prévention des vols sur la voie publique, la lutte contre les incivilités, la poursuite des infractions routières et la répression de la consommation de drogues
Forts de nouvelle prérogatives octoyées, les policiers municipaux sont à même de pouvoir traiter ces problématiques. Ceci se fait parfois en collaboration avec la police cantonale, dans le cadre du contrat local de sécurité (CLS) signé par les autorités communales et cantonales et qui permet un renforcement de la collaboration entre les deux services de police.

Activités délictueuses

Les cambriolages

Les cambriolages sont en baisse avec une quarantaine de cas signalés (99 en 2019 et 79 en 2018). Cette baisse conséquente est due au COVID, les gens étant restés à leur domicile et les frontières ayant été fermées durant plusieurs semaines. Les secteurs les plus impactés ont été le centre de la commune et les Voirets. La majorité des délits a été commise entre 09h et 21h, notamment lors de la fin de l'année.

Les vols

Les vols sont en baisse avec 137 cas contre 200 une année auparavant. A noter que les vols dans les véhicules et de véhicules ont connu une forte baisse. Le centre de la commune est le secteur le plus impacté (à proximité des banques/commerces).

Les incivilités

Les incivilités sont en hausse avec 88 cas en 2020 contre 61 en 2019. Leur impact financier s'élève à 34'000 CHF pour l'année. Le travail de prévention et de présence sur les secteurs permet de dissuader la commission d'infractions. Lorsque des auteurs sont interpellés, pour les plus jeunes, les peines de travail d'intérêt général et des discussions avec les autorités ont permis de faire comprendre ou prendre conscience des actes commis.

Les accidents

101 accidents de la circulation ont été enregistrés contre 104 accidents l'année précédente. Les « points noirs» sont la route de Saint-Julien/route du Camp et la route Saint-Julien/route Vélodrome. Il est à relever qu'au cours des 10 dernières années le flux de circulation sur le canton ont augmenté de 16 % et même de 30 % sur le secteur Saint-Julien.

La pandémie

Chaque année la police municipale répond à plusieurs milliers d'appels de citoyens, de commerçants, de services communaux ou cantonaux. Cette année, la pandémie a profondément modifié le travail des agents qui ont dus axer leurs activités sur le respect des règles édictée par les autorités en matière de COVID. Il est relevé également une baisse des contrôles de circulation sur l'année, car durant la pandémie, les flux de circulation ont fortement diminué. Le télétravail a également permis de limiter les déplacements en voiture et par conséquent le nombre d'accidents.

La sécurité

Un travail de prévention, de dissuasion et de répression est effectué quotidiennement. Cela se traduit par des patrouilles à pieds, vélo et en voiture sur tous les secteurs, ceux étant le plus « criminogènes » étant privilégiés. La dissuasion par des contrôles de véhicules ou de personnes permet également de marquer une présence dissuadant les infractions.

63 affaires en lien avec le COVID ont été réalisées. Plusieurs contraventions pour le non-respect des règles ont été rédigées. Les affaires liées au bruit ont fortement augmenté durant cette année dus également au COVID. Les dossiers liés aux stupéfiants ont été divisées par deux avec 18 affaires.
Prédire, campagne de sécurité 450
Contrôles (personnes, de véhicules) 288
Affaires de drogue 18
Affaires de bruit 129
Gestion de conflits 47

La circulation

Lors des contrôles de circulation et du stationnement, les agents ont apposé 1800 amendes d'ordre. Un tiers représente des infractions liées au stationnement, un tiers pour des infractions avec gêne et mise en danger de la circulation (ex : passages piétons, lignes jaunes, etc.) et un tiers pour des infractions roulantes (ceintures, feu rouge etc.). Un peu plus de 140 contraventions ont été rédigées pour dénoncer les infractions les plus graves. Des campagnes de prévention et de sensibilisation ont été réalisées lors desquelles des messages de prévention et d'avertissement ont été diffusés. Les agents placent également des appareils préventifs qui indiquent la vitesse de passage des usagers. Ils permettent également d'établir un rapport objectif des flux de circulation, des vitesses notamment.
Quelques chiffres:

- 510 contrôles de circulation
- 125 contrôles du stationnement et véhicules gênants
- 180 plantons de circulation et appui à la police cantonale

Le domaine public

Pour cette année particulière et exceptionnelle, le nombre de manifestations a fortement chuté. Par contre, les agents ont procédé ont procédé à de nombreux contrôles d'établissements pour veiller au respect des règles en lien avec le COVID.
Autorisations de manifestation / Stands d'information 55
Contrôle des établissements publics 32

Le travail administratif

Le travail administratif est également en constante évolution. Le nombre de courriers, dossiers, enquêtes et rapports à rédiger augmentent d'année en année.

Les sapeurs-pompiers

MISSIONS

Les sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates (CP40) ont la mission permanente de :
Sécuriser, Sauver, Tenir, Protéger et Maîtriser.
En appui des sapeurs-pompiers professionnels ils assurent la sécurité des habitants, des animaux et des biens sur réquisition de la centrale d'urgence 118. Ils interviennent lors d'incendies, de chute d'arbres, d'inondations ou encore, pour récupérer des animaux sur la commune.
Lors d'événements majeurs sur le canton, ils peuvent être engagés pour divers missions. Ils assurent également les gardes de préservation lors de manifestations ou spectacles.

RESSOURCES HUMAINES

Effectifs au 1er février 2021

Officiers	5
Sous-officiers supérieurs	2
Sous-officiers	7
Sapeurs & appointés	25
Aspirants	8
Effectif total	47

Admissions démissions retraites

Démission	1
Départs en retraite	2
Admissions	8

INTERVENTIONS & PREVENTIONS

Incendies/fumées	17
Renfort cantonal	1
Inondations	11
Déblais/préventions	17
Sauvetage d'animaux	10
Destruction d'hyménoptères	5
Total interventions	61 (547 Heures)
Total gardes de salles	26 (266 Heures)

ENGAGEMENT « COVID 19 »

Mission « GRADIOR »

Durant 7 jours en avril, patrouilles dans les zones bien fréquentées de la Commune afin d'éviter les regroupements de personnes.
Engagement de 4 à 6 hommes par jour, soit un total de 30 hommes qui ont effectué 240 heures et délivré 180 recommandations.
Patrouilles & gestion des rondes: 295 Heures

Mission « VERNETS »

Entre fin mars et fin juin, un tournus de 13 corps de sapeurs-pompiers volontaires a été mis en place à la caserne des Vernets pour la préservation feu des bâtiments et le prompt secours aux sans-abris. La CP40 a engagé 5 hommes pour chacune des 14 gardes de 24 heures lui revenant, soit un total de 70 hommes pour 336 heures.
Gardes + gestion, repas, planification: 795 Heures

EXERCICES & FORMATIONS INTERNES

Exercices	Heures
Cours cadres	28
Exercices de compagnie	268
Exercices protection respiratoire	128
Exercices pour conducteurs C1	81
Exercices antichute	32
Formations prompt secours	82
Formations préparatoire aux écoles	97

FORMATIONS EXTERNES

Type	Heures
Ecoles d'officiers	102
Ecoles de sous-officiers	102
Ecoles de formation de base	40
Formation spécialistes OCPPAM	28

RECAPITULATIF DES HEURES D'ENGAGEMENT

Engagement	Heures
Formation interne	716
Formation externe	272

Engagement	Heures
Interventions	547
Engagement COVID	1090
Entretien réseau hydraulique et matériel	707
TOTAL	3598

La protection civile

L'année 2020 est une année exceptionnelle. Dans la vie d'un astreint de protection civile vivre une année comme celle que nous avons vécue est rare. Cette année aura permis de vérifier le niveau de préparation de nos astreints. En effet, le SARS-CoV-2 a chamboulé l'ensemble de nos habitudes, de nos routines et de notre confort.

Lors des cours de répétitions il est toujours présenté comme une hypothétique possibilité qu'il puisse arriver quelque chose. Ce virus met en application l'ensemble des préceptes qui ont été exercés pendant des années avec un engagement non seulement de grande envergure mais aussi d'une durée encore jamais vue depuis la création de la protection

L'ensemble de ces engagements pour lutter contre le SARS-CoV-2 a permis à des astreints de vivre une expérience inoubliable. Pour la plupart, les missions confiées à l'ORPC Salève, étaient loin de leurs domaines d'activités professionnelles. Tous les engagés ont dû s'adapter, faire preuve de compassion et d'abnégation pour remplir leur devoir.

Personnel

Effectifs et organigrammes

La compagnie de l'organisation régionale de protection civile Salève est articulée de la manière suivante :

- Commandant et suppléant
- Etat-Major de compagnie
- Protection et assistance
- Appui
- Collaborateur d'état-major
- Logistique

L'ensemble de la compagnie est constitué au 31.12.2021 de 263 astreints. L'ensemble des hommes sont des miliciens y compris le commandant et le responsable de la logistique.

Promotions

Les formations pour cadres sont données par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaire (OCPPAM) plus particulièrement par le centre d'instruction feu et protection civile (CIFP). Au vu des conditions sanitaires, la plupart des formations ont été annulées. De ce fait, pour l'année 2020, il y a eu 7 astreints qui ont terminé leur formation de cadre.

- 4 sous-officiers appui promus au grade de caporal et 1 sous-officier d'assistance aussi caporal
- 1 fourrier
- 1 officier appui promu au grade de lieutenant

Instruction

Etat-Major (EM)

En temps normal, l'Etat-Major se réunit une fois par mois pour définir la stratégie opérationnelle de l'ORPC, préparer les cours, faire le point sur les différents dossiers en cours. Avec le COVID, celui-ci ne s'est réuni que 6x en séance complète + 2x pour des séances exclusivement liées au COVID qui ont permis de faire le point sur la stratégie d'engagement de l'ORPC Salève et de faire un retour sur les premiers engagements afin de corriger les différents points relevés.
L'OCPPAM a interdit toute séance d'EM dès le début de la seconde vague.

La compagnie

L'instruction a été fortement limitée, les cours de répétions ont été annulés pour les 23, dont une mission d'aide à la commune de Troinex, l'entretien des trois constructions protégées de la région ainsi que le contrôle périodique des abris privés qui doit normalement se faire une fois tous les dix ans.

Engagement COVID

L'année 2020 a été marquée par l'apparition du virus SARS-CoV-2 qui a entraîné un engagement sans précédent de la protection civile, avec une ampleur jamais vue sur le Canton depuis sa création en 1965. Pour l'ORPC Salève, les engagements lors des deux vagues

ont été totalement différents.
Comme l'indique la Loi d'application des dispositions fédérales en matière de protection civile (LProCi) à son art 13, al. 1, lors d'un événement majeur le canton peut mettre sur pied la protection civile en vue d'une intervention sur le territoire genevois. C'est ce qu'il s'est passé dès le 21 mars 2020, par un arrêté du Conseil d'Etat qui a mis sur pied l'ensemble de la protection civile genevoise ainsi que l'organisation ORCA. L'ORPC Salève était donc dépendante des décisions de son office de tutelle, l'OCPPAM.
Lors de la première vague, au début de la pandémie à Genève, l'OCPPAM a décidé de garder l'ORPC Salève comme organisation de réserve en cas d'événement majeur autre que le COVID-19. La contamination atteignant rapidement un niveau élevé, il est vite ressorti que cette situation de réserve n'allait pas durer. En effet, le 23 mars, la première mission était attribuée à l'ORPC Salève comme aide spontanée.
La difficulté de ce premier engagement a été d'avoir du personnel rapidement engageable dans des délais relativement cours et avant des hautes disponibilités.
En effet, la plupart des premières missions étaient des interventions dite « coup de poing » qui duraient une journée.
Le montage d'une tente militaire pour le tri des plus défavorisés aux Vernets, la « sanctuarisation » de la rade pour éviter un attroupement sur les quais pendant les beaux jours. Une surveillance des gestes barrières et des distances à l'entrée des grands magasins de Genève.
L'ORPC Salève a ensuite été affectée à deux EMS pour venir en aide au personnel soignant et logistique des EMS.
Puis nous avons repris des missions précédemment attribuées à la Ville de Genève, soit le centre d'accueil d'urgence aux Vernets, le club social de jour rive gauche ainsi que la Fondation des Logements pour Personnes Âgées ou Isolées (FLPAI) sur le site Ansermet.
Pour le club social et la FLPAI, un appui logistique a été donné aux personnes présentes dans les différentes structures. Il s'agissait pour le club social d'aider à la préparation et la distribution des repas et pour la FLPAI de faire un contrôle des allées et venues des personnes

non-résidentes sur le site Ansermet ainsi que la distribution des repas aux résidents à midi.
La mission du centre d'accueil d'urgence aux Vernets a nécessité la présence de 20 astreints au cours de la journée. Nous avions comme tâche de distribuer les repas aux bénéficiaires matin, midi et soir, soit 600 repas/jour. L'ORPC Salève s'est aussi occupé aussi de servir un en-cas en milieu de matinée et d'après-midis. Les astreints avaient aussi comme tâche de gérer le planning de la buanderie.
Vers la fin de l'engagement de la protection civile lors de la première vague nous avons encore reçu comme mission d'ôter les différentes sanctuarisations du canton avec l'aide du centre logistique civile et militaire (CLCM) de l'OCPPAM ainsi que d'assurer la livraison de médicaments pour une pharmacie.
L'ORPC Salève a été désengagée dès le 14 juin pour la troupe avec un rétablissement pour les membres d'Etat-Major et certains officiers jusqu'au 19 juin.
Lors de la deuxième vague l'OCPPAM a nettement réduit l'engagement des ORPC étant donné que celle-ci s'annonçait plus longue et que l'économie était moins stoppée. Pour l'ORPC Salève l'engagement a été plus aisé car les missions reçues étaient planifiables pour le personnel sur le moyen terme. Dans un premier temps celui-ci est venus en appui de trois centres médicaux :

1. La clinique de Carouge
2. Le groupe médical d'Onex
3. La clinique et permanence d'Onex

Par la suite nous avons reçu une mission complémentaire pour soutenir la logistique de l'IMAD dans son centre à Carouge.
Nous avons dû former les astreints de la protection civile au test nasopharyngé pour qu'ils puissent effectuer les tests antigéniques qui venaient de faire leur apparition. Pour cela, les hommes ont été instruits par une unité de formation des HUG.

Quelques chiffres de l'engagement

Jours de services	2551
Astreints ayant effectué un service	205
Personnes convoquées	257
Moyenne de jour de service au total	12.2
Durée de l'engagement en jour	185

Fonction	Engagés	Jours de service	Moyenne
Soldat/ Appointé	173	1605	9.3
Caporal/ Sergent	21	273	13
Sergent-Major/ Fourrier	2	11	5.5
Lieutenant/ Premier-lieutenant	13	545	41.9
Major	1	117	117

2020 en chiffres

Effectif au 31.12.2020	263 astreints
Volontaires	7
Nouveau volontaire pour 2021	1
Engagement en situation d'urgence	3551 jours
Intervention en faveur de la collectivité	0 jours
Cours de répétition (EM, Cours cadre et CR)	108 jours
Total des jours de services	2659
Nombre de services	31
Visite pour les contrôles périodique des abris CPA	0
Rapports d'Etat-Major	8

L'année 2020 aura été une année exceptionnelle pour l'ORPC Salève. Nous n'avons jamais effectué autant de jours de service en une année depuis la création de l'organisation. On constate que la majorité des jours de 2020 sont des jours en situation d'urgence lié à la pandémie du coronavirus et que les jours de services ordinaires sont largement en retrait par rapport à l'ordinaire.

Cette année nous n'avons pas fait d'IFC car toutes les manifestations ont été annulées.

GAP

CULTURE

Petite-enfance et jeunesse

Le Petit Black Movie

Pour les raisons sanitaires que nous connaissons, deux rendez-vous sur quatre ont pu avoir lieu. La première projection a affiché complet (jauge réduite à 60 personnes à cause des distanciations) et la seconde n'était qu'à moitié remplie à la veille de la fermeture des théâtres et cinémas genevois.

Comptines et jeux de doigts

Animés par La Bulle d'Air, ces rendez-vous réguliers tout au long de l'année comptent entre 25 et 45 personnes regroupées dans le cadre cosy de la bibliothèque de La julienne. 4 séances ont été annulées sur les 8 prévues.

Festival Couleurs d'enfance !

Il s'agit d'un festival jeune public qui réunit différentes communes du territoire du Genevois, porté par le service culturel de Saint-Julien-en-Genevois. Par le biais d'un spectacle jeune public de la Saison culturelle 19-20 (« Filles et soie »), la Commune a participé à cette manifestation.

Dimanche on conte

L'annulation du festival La Cour des Contes due à la crise sanitaire a permis la création de rendez-vous jeune public autour de l'art de la parole. Ce projet sera maintenu en 2021, étendu au public ado/adulte, en complément au festival dont la programmation sera de fait plus allégée. Malheureusement, sur les 6 séances prévues entre octobre et décembre, seulement deux le 11 octobre ont pu avoir lieu à cause de la fermeture des théâtres fin octobre.

Impro, Livre-moi tes histoires

Nouveau rendez-vous pour les enfants dès 5 ans autour de l'improvisation à La julienne. La Commune n'a pu organiser qu'un seul rendez-vous à cause de la crise sanitaire mais, grâce aux réservations, le second affichait complet avant son annulation. De nouvelles dates sont prévues en 2021.

Le chèque sport et culture

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive, culturelle ou de loisirs, la commune de Plan-les-Ouates propose pour la quatrième fois son chèque sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la commune remplissant certaines conditions. D'une valeur de CHF 100.-, ce chèque vaut pour les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives, culturelles ou de loisirs. Le chèque est proposé aux personnes qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Etre âgé(e) de 4 à 18 ans, dérogation jusqu'à 25 ans pour les jeunes en formation (attestation à fournir);
- Etre domicilié(e) sur le territoire de la Commune de Plan-les-Ouates;
- Etre inscrit à une activité, s'acquitter du montant demandé (preuve de paiement à fournir) et suivre avec assiduité les cours ou stage;
- Ne pas avoir été refusé à l'obtention d'un chèque l'année précédente pour non-respect des conditions d'obtention de celui-ci.

Pour l'année 2021/2021, 85 personnes se sont inscrites pour l'obtention d'un chèque culturel.

Tarifs spéciaux

Carte 20ans/20francs : 19 billets ont été achetés dans le cadre de la Saison culturelle 19-20.
Carte Gigogne : aucun billet n'a été acheté avec une carte Gigogne pour la Saison culturelle 19-20.

Week-end musical

La 30e édition du Week-end musical qui devait se dérouler les 21 et 22 mars a été repoussée sur l'année 2021 suite aux mesures sanitaires prises en mars 2020.

La Rue du Jeu

Cette 3ème édition de La Rue du Jeu a pu prendre place les 26 et 27 septembre sur le Mail 2000, à l'Espace Vélodrome et à Champ Ravy avec un strict protocole sanitaire. Malgré un temps capricieux, 1500 personnes sont venues déambuler dans la manifestation, participer aux différents stands, et assister aux spectacles tout au long du week-end. Cet événement a lieu en alternance avec le Petit Festival qui se déroule au mois de novembre.

Le Promptu

Avec la réouverture des théâtres le 19 décembre, la Commune a proposé un dernier rendez-vous culturel les 22 et 23 décembre à La julienne. Il s'agit d'une pièce façon cabaret avec de la musique, interprétée par Antoine Courvoisier et Bastien Blanchard.

PLO fait sa comédie

Les 4 mars et 10 octobre, nous avons poursuivi notre collaboration avec le KéMedy club pour des soirées stand-up à La julienne. Une vingtaine de spectateurs ont assisté à chaque représentation.

Soutiens culturels

Subventions culturelles

Ce ne sont pas moins de 42 associations, groupes de musique, danse ou troupes de théâtre qui se sont répartis les CHF 42'600.- alloués aux subventions culturelles communales, extra-communales et cultures urbaines.

Aide à la production

Trois compagnies se partagent la somme allouée au budget à savoir la Frei Körper Kompanie (9'000 CHF), le Collectif Puck (4'000 CHF) et la Compagnie Ligne 46 (5'000 CHF).

Aide à la création

L'Aide à la création 2020 de 10'000 CHF a été attribuée à un projet réalisé par le festival Antigel.

Chéquier culture

Partenaire du projet de Chéquier culture depuis de nombreuses années, Plan-les-Ouates a facilité l'accès à la culture aux communiers en distribuant un Chéquier culture. Le service culturel n'a accepté aucun chèque lors du paiement des billets de la Saison 19-20. Entre l'annulation de la communication de la part de la Ville de Genève et la COVID-19, cet avantage n'a pas trouvé son public cette année.

Saison culturelle 19-20

- 16 spectacles, dont 5 annulés à cause de la COVID-19
- 44 représentations, dont 7 annulées (42 pour la Saison 18-19)
- 2'795 spectateurs (4'858 pour la Saison 18-19)
- 148 abonnés (157 pour la Saison 18-19)
- 79% de taux d'occupation (89% pour la Saison 18-19)

Cette 14ème Saison culturelle n'a pas échappé au confinement puisque celle-ci s'est arrêtée brusquement au printemps avec une perte d'environ 2'000 spectateurs. Malgré tout, les abonnés restent fidèles et le taux de remplissage indique que la programmation est toujours en adéquation avec l'attente du public.
D'un point de vue global, il est difficile de comparer les coûts de cette saison avec ceux des saisons précédentes, étant donné que celle-ci a dû s'interrompre. Cependant, on constate une tendance de fond, car depuis la saison 2014-2015, une baisse des coûts est enregistrée. Ceci notamment grâce à des efforts constants pour baisser les charges et augmenter les recettes.
Côté programmation, Pierre Palmade et Catherine Hiegel se sont donné la réplique dans « Le Lien » pour le plus grand bonheur de la salle comble. Grâce à la création de la compagnie locale Ligne 46, le public a découvert un acteur de talent, Antonio Buil, dans la pièce de théâtre « Kohlhaas ». La comédie musicale « Les Producteurs » ainsi que le chanteur de blues Eric Bibb ont également, dans leurs propres registres, conquis le cœur des spectateurs de l'Espace Vélodrome.
Concernant la crise sanitaire qui a touché la Saison 19-20, le concert d'Henri Dès (juin 2021) et le spectacle « Charrette ! » de Simon Romang (janvier 2021) ont été reportés dans la Saison 20-21. Pour les trois autres, ils seront vraissemblablement reprogrammés dans la Saison 21-22.

Festival La Cour des Contes

Malgré un joli programme, le festival n'a malheureusement pas pu être maintenu à cause des interdictions sanitaires. La majorité des artistes ont été recontactés pour figurer dans l'édition 2021.

Fonds de décoration

La Commune gère aussi le Fonds de décoration communal qui permet la promotion de la création artistique et la mise en valeur du patrimoine, par le biais d'acquisitions d'œuvres ou le développement de projets divers.

Projet « Fly with me »

Changement de drapeaux à l'école Le-Sapay le 2 décembre : les visuels ont été imaginés par les enfants du Terrain d'Aventure du Petit-Lancy, dans le cadre d'un atelier de cyanotype encadré par Aline Bovard Rudaz.

Plan-les-Ouates ex-po-se

Le nouveau projet lancé en 2019 se poursuit avec différentes expositions à La julienne. Ces expositions sont imaginées avec ou sans l'appui de mandataires extérieurs. Les 28 février et 1er mars, la Commune a accueilli à nouveau le GIFF, avec la présentation d'œuvres en réalité virtuelle. 307 personnes ont été reçues en 3 jours (scolaires comprises). Cette année, l'entrée était payante (CHF 5.-) et sur réservation. L'exposition qui devait suivre en mars a été repoussée en octobre-novembre 2020 à cause des fermetures sanitaires. Il s'agit du projet participatif « Île bleue », mené par Ruth Baettig. Cette installation vidéo retranscrit les rêves, cauchemars et espoirs des habitants de Plan-les-Ouates. A la rentrée de septembre, La julienne accueillait l'exposition collective « Animalière ». Lithographie, gravure, illustration, sculpture, toile brodée, ou encore installation sont les mediums variés que nous ont proposé les artistes invités. L'exposition de fin d'année « Ho Ho Ho » a été repoussée à décembre 2021.

Livre Métamorphoses

Les photos du projet « Métamorphoses » ont été exposées sur les panneaux de chantier des immeubles en construction dans le quartier de La Chapelle – Les Sciers.

Le Gardien (œuvre dans l'espace public)

Déjà évoquée dans le rapport administratif 2019, l'œuvre a été inaugurée le 7 mars 2020 au stade des Cherpines.

Concours artistique au Rolliet

Un concours d'œuvre d'art pour le futur groupement scolaire du Rolliet a été organisé. Un jury s'est réuni le 13 novembre 2020 afin de choisir un projet parmi les quatre proposés. Les artistes en compétition étaient : Carmen Perrin, Christian Gonzenbach, Jacques Kaufmann et Pascale Favre. Lors de l'écriture du rapport, le projet final était en cours de validation par le Conseil Administratif.

Projection GOBO

La Commune a investi dans un projecteur extérieur « Gobo » installé à La julienne. Il s'agit d'une plaque métallique sur laquelle est découpé un motif. En décembre, une illustration d'Albertine, dessinatrice genevoise Prix Hans-Christian-Andersen 2020, a été présentée.

Fête de la Musique

Ni la Fête de la Musique, ni l'initiative « Jouez, je suis à vous » ont pu être organisées cette année.

Animations estivales

Entant donné l'annulation du festival La Cour des Contes, la programmation gratuite estivale a été complétée par une offre théâtrale et musicale pour petits et grands tout au long de l'été passant de 6 à 21 séances (dont une annulation de projection de film au Sapay à cause de la pluie). La logistique, notamment l'accueil des spectateurs, a été l'objet d'une lourde procédure sanitaire avec prise de réservations en amont par téléphone afin d'assurer le suivi du public, installation de barrières, désinfection du matériel, etc. Trois espaces différents ont été occupés : le parc Les Bougeries pour le théâtre tout public, le JAPLO pour les spectacles « jeune public » et la Butte pour les projections de films. Entre juillet et août, 1044 spectateurs ont été accueillis.

Le 1er juillet, en raison des répétitions annulées suite à la fermeture des théâtres, le théâtre de Carouge a décidé d'annuler la représentation. La pièce sera reprogrammée à Plan-les-Ouates durant l'été 2021.

Visites guidées

Quatre visites guidées ont eu lieu cette année et ont permis de découvrir, à pied ou à vélo, Plan-les-Ouates et ses hameaux. Successivement, ce sont une quinzaine de personnes que Gaëtane Chacon, guide diplômée, a accueilli durant ces visites. Nous avons intégré une nouvelle thématique de visite : histoire paysagère de Plan-les-Ouates.

Mercredis du cinéma

Les 12e « Mercredis du cinéma » en partenariat avec Filmexplorer.ch, n'ont pas pu avoir lieu.

FILMAR en America Latina

Le festival Filmar n'a pas pu avoir lieu le 24 novembre à La julienne, mais la programmation était accessible en ligne moyennant quelques Francs (par film ou abonnement).

La julienne

Lors de la saison 19-20, les 71 partenaires de La julienne, dont la moitié est de Plan-les-Ouates, ont proposé 93 activités diverses dans le domaine des arts et de la culture.
M. Richard Augier, gérant du Café julienne durant 4 ans, a manifesté son souhait de ne pas renouveler son contrat de gérance en été 2019, et cette saison était donc sa dernière à La julienne. Le mandat s'est terminé le 26 juin, après plusieurs semaines de fermeture dues à la crise sanitaire. De nouveaux gérants ont été sélectionnés pour prendre la suite, mais les circonstances ont ralenti la réouverture que nous espérons pour janvier 2021.
Suite au départ de Mme Corinne Dufay Demaurex, en décembre 2019, après 13 années

passées aux commandes de La julienne en tant qu'administratrice, le poste a été remis au concours d'abord en CDD de 9 mois à 70%, afin de réfléchir à la structure générale du service culturel et aux besoins réels sur le terrain à La julienne. Mme Alexandra Theiler Furrer a repris le poste dans ce contexte depuis le 13 janvier 2020. Son poste a été confirmé en CDI courant juin, et elle occupe donc la fonction d'administratrice à 80% depuis le 14 septembre. Le CA a par ailleurs décidé en mai, dans le contexte de la nouvelle législature, de mettre fin au Comité de pilotage, estimant que La julienne ayant été accompagnée dans son développement par les politiques durant plus de 10 ans, elle pouvait désormais évoluer directement sous l'égide du Service culturel et s'accompagner d'un groupe de travail consultatif pour toutes les problématiques de terrain.

Côté manifestations, du 15 janvier au 14 février, s'est tenu l'espace interactif pour tout-petits « Epafini » qui a accueilli 2'019 personnes. Ces installations attirent toujours beaucoup de familles et sera renouvelé tous les ans désormais.

La cinquième édition des festivités Pleins Feux n'ont pas pu avoir lieu dans son entièreté, mais 6 partenaires ont cependant pu présenter leur travail en respectant les contraintes sanitaires en vigueur. De même, La Brisolée n'a pas été organisée fin novembre. A la place, une illumination de la façade ainsi qu'une projection sur le mur mitoyen avec l'UBS ont été mises en place dès le 1er décembre.

SPORT

La patinoire

La patinoire saisonnière de 840 m2 est installée sur le Terrain rouge de mi-novembre à fin février/début mars, laquelle est mise à disposition des écoles primaires communales et, ponctuellement, d'autres établissements scolaires (Cycles d'orientation et collèges), du club de Hockey et du public. Un nouveau système de réservation en ligne a été mis en place pour les établissements scolaires afin d'optimiser la gestion d'attribution et de réservation des créneaux aux écoles. La nouvelle implantation de la patinoire testée lors de la saison 2019-2020 a été conservée en 2020-2021 suite aux retours positifs des usagers et du personnel.

En raison des mesures sanitaires, la patinoire n'a pas pu ouvrir au public comme prévu. Elle a toutefois pu être mise à disposition des écoles de la commune et du Club de Hockey de Plan-les-Ouates en respectant des plans sanitaires stricts, notamment pour le club l'interdiction des entrainements pour les plus de 12 ans et une limitation des groupes à 15 personnes pour les moins de 12 ans.

Honneurs sportifs

Chaque année, la Commune de Plan-les-Ouates décerne les honneurs aux sportifs, équipes, bénévoles et entraîneurs qui se sont distingués durant l'année écoulée par leurs résultats ou leur engagement. Voici les lauréats de l'année 2020 :

Equipe Elite : Kyudo Kai – Tir à l'arc japonais
Champions Suisse pour la 2e année consécutive

Individuel Elite : Célia DUPRÉ - Aviron
4e championnats Europe U23 par équipe
Championne suisse élite 8+

Individuel Espoir : Coline COTTIER – Lancer du disque (athlétisme)
3e Championnats suisses U20
5e Championnats suisses élites

Zone sportive des Cherpines

Le centre sportif des Cherpines comprend plusieurs lieux consacrés à la pratique du sport : 4 terrains de football dont 2 terrains synthétiques, 2 terrains de rugby, 1 terrain de volley sur herbe, 1 Skatepark, un espace de Street Workout, 1 Dojo de tir à l'arc japonais et 1 centre équestre. Il comprend également 1 bâtiment central avec 17 vestiaires, une buvette/restaurant et des locaux administratifs ainsi qu'1 hangar de travail et de stockage. 6 clubs se partagent les lieux et cohabitent avec les équipes de football corporatif, les journées sportives des écoles, les différentes manifestations et un public toujours plus nombreux attiré notamment par le parc de loisirs. Trois vestiaires sont mis à disposition du public entre 11h30 et 14h00, pour les coureurs et les équipes corporatives. En 2019, deux auxiliaires ont été engagés afin d'assurer une permanence les week-ends permettant d'offrir un meilleur encadrement aux clubs sportifs et au public. Les travaux des futurs tennis provisoires ont débuté au mois de novembre 2019 pour se terminer en août 2020. Ils sont situés en face du terrain de Rugby et Football américain.

Le parc de Street Workout installé depuis novembre 2019 remporte toujours autant de succès auprès de la population et des clubs sportifs.

Aménagements sportifs en accès libre

Dans sa politique de promotion du sport pour tous, la Commune de Plan-les-Ouates a souhaité offrir de nouvelles installations en accès libre et gratuit à la population. Dans cette optique, trois pistes de pétanque et deux tables de ping-pong ont été installées au centre sportif des Cherpines à proximité des nouveaux tennis et du parc de Street Workout.

Depuis le mois d'août dernier, la population peut accéder gratuitement à des équipements sportifs de manière simple et sécurisée au stade des Cherpines grâce à l'installation de casiers connectés « BoxUp » qui offrent du matériel pour des activités diverses :

- Casier 1: Badminton

- Casier 2: Tennis de Table
- Casier 3: Tennis de Table
- Casier 4: Fitness
- Casier 5: Fitness
- Casier 6: Fitness

Depuis son installation, la station des Cherpines a été utilisée 373 fois par 100 utilisateurs différents pour un total de 372 heures avec un taux de satisfaction de 4,8/5 (données récoltées par la société BoxUp via l'application mobile).

Au vu de ce succès, deux stations BoxUp supplémentaires ont été installées au mois de décembre; une au stade des Cherpines afin d'offrir du matériel supplémentaire pour les nouveaux terrains de pétanque et de tennis de table, et une station à proximité de l'Espace Vélodrome afin de compléter les aménagements existants de fitness urbain, agorespace et tennis de table.

Les deux nouvelles stations sont équipées avec le matériel suivant :

Cherpines

- Casier 1: Pétanque
- Casier 2: Pétanque
- Casier 3: Pétanque
- Casier 4: Volleyball
- Casier 5: Rugby
- Casier 6: Football

Vélodrome

- Casier 1: Kit Fitness
- Casier 2: Football
- Casier 3: Basketball
- Casier 4: UniHockey
- Casier 5: Tennis de Table
- Casier 6: Tennis de Table

Tennis provisoire des Cherpines

La Commune de Plan-les-Ouates a inauguré au mois d'août les nouveaux tennis au centre sportif des Cherpines. Trois courts en résine acrylique et deux courts en terre battue synthétique composent cette nouvelle infrastructure dont la gestion est assurée par le Tennis Club de Plan-les-Ouates. Ces courts provisoires permettent d'offrir des surfaces de jeu suffisantes au club afin de compenser les

courts qui seront détruits avec l'arrivée du tram à Plan-les-Ouates dans le courant de l'année 2021 et en attendant la réalisation du centre 4 raquettes prévue sur la Pièce D (zone sportive du projet des Cherpines).

Installations sportives

Les salles de sport de la Commune ont un taux d'occupation élevé. Les soirs de semaine, les associations sportives investissent les lieux pour leurs entrainements ; les week-ends, des manifestations y sont régulièrement organisées. La commune assure toute l'année l'entretien des installations sportives et s'assure que toutes les infrastructures répondent aux normes en vigueur et aux attentes des utilisateurs. La Commune étudie les besoins des associations et de la population lors de la planification des futures installations sportives communales.
En raison des mesures liées au Covid 19, l'arrêt des activités sportives et le confinement de la population au mois de mars, la Commune a pris la décision de vider complétement le bassin de la piscine du Pré-de-Camp afin de réaliser des économies d'énergie.

Subventions sportives

La Commune de Plan-les-Ouates soutient et encourage les sportifs d'élite et les sociétés sportives communales qui se distinguent par leur engagement et par la qualité de leur encadrement, afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Les sociétés communales bénéficient de la mise à disposition gratuite des installations dont elles ont besoin pour leurs activités; la Commune les soutient également par le biais de subventions en espèces plus ou moins importantes. Sont également subventionnées des associations hors Commune qui accueillent des jeunes de Plan-les-Ouates dont l'activité n'est pas représentée sur notre Commune.

Associations sportives

Une nouvelle association sportive a été reconnue par la Commune. Il s'agit de l'association Club Polysport Plan-les-Ouates qui propose des camps polysportifs qui incluent, en autres, des activités de frisbee, tchoukball, badminton, floorball, rugby, danse, foot-tennis, parcours, disc-golf, jeux de balles collectifs. Plusieurs camps seront organisés chaque année pendant les vacances scolaires.

Coordination des initiatives liées au sport

Les répondants communaux du sport ont poursuivi leurs réflexions sur des sujets qui touchent l'ensemble des Communes notamment le recensement du patrimoine sportif dans le canton et les projets de développement des installations sportives.

Promotion du sport

Le partenariat avec l'association Urban training mis en place en 2017 sur la commune a été reconduit, au vu du grand succès de cette offre, avec des cours pratiquement complets sur l'ensemble de la saison et de très bons retours de la part de la population.

Un programme du même type dédié à la course à pied "Je cours pour ma forme" a également été mis en place afin d'inciter la population à une pratique sportive régulière. Cette offre a également remporté un franc succès.

Les cours de Yoga en extérieur pour la population pendant la période estivale, proposés depuis 2019, ont également été reconduits, au vu de leur succès.

Malgré les restrictions en lien avec la crise sanitaire, ces activités ont pu continuer avec des plans de protection stricts ; certaines d'entre elles ont toutefois dû être décalées mais la population a pu profiter de cette offre sportive gratuite.

La commune de Plan-les-Ouates propose un parcours sportif via une application « Sport City Tour » pour suivre différents chemins sportifs

par géolocalisation permettant de contempler la commune et ses parcs, tout en améliorant sa condition physique. Les exercices sont déclenchés lors du passage laissant apparaître un exercice en vidéo, filmé sur le lieu de l'exercice, accompagné de son explicatif avec différents degrés de difficultés. En 2021, ces parcours seront vraisemblablement transférés sur l'application « Runnin'City » qui a fait l'acquisition de « Sport City Tour ».

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive et culturelle, la Commune de Plan-les-Ouates propose son chèque sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la commune, âgés de 4 à 18 ans. D'une valeur de CHF 100.-, ce chèque est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives ou culturelles.

Afin de soutenir les clubs élites du Canton, la Commune de Plan-les-Ouates met à disposition de la population des billets pour les matchs à domicile du Servette FC et du Genève Servette Hockey Club.

Communication

Le secteur sport communique régulièrement sur les activités des associations sportives et sur le projet de promotion de sports via les pages de réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Le site internet de la commune est également mis à jour régulièrement afin de fournir les informations les plus précises possibles sur les sociétés sportives, les activités sportives et les manifestations. Des pages pour chaque club sportif ont été ajoutées afin de détailler leurs activités.

COVID-19

En raison de la pandémie du Covid-19, toutes les activités sportives ont dû être stoppées au mois de mars. Après pratiquement 3 mois d'arrêt, le sport associatif et amateur a pu reprendre progressivement au mois de juin avec l'application de plans de protection stricts.

Malheureusement, en raison d'une nouvelle flambée des cas au mois de septembre, des mesures ont été prises par le Conseil fédéral le 28 octobre au niveau national. Il a fixé de

nouvelles dispositions qui ont des répercussions sur le sport et l'exploitation des infrastructures sportives. Ces dispositions fournissent un cadre général national que des prescriptions cantonales plus strictes ont finalement remplacé dans le canton de Genève.
Ces restrictions ont fortement impacté le sport associatif et amateur et la plupart des activités ont à nouveau dû être interrompues à l'exception des sports individuels sans contact pour des groupes de maximum 5 personnes dès 12 ans ainsi que des groupes de 15 personnes pour les moins de 12 ans. Toutes les compétitions ont dû être interrompues, les infrastructures mises à disposition du public telles que la piscine et la patinoire ont dû être fermées, elles ont toutefois pu continuer à être exploitées par les clubs dans le respect des plans de protection.

AMÉNAGEMENT

Les Cherpines

Le secteur des Cherpines se situe sur les communes de Confignon et Plan-les-Ouates. D'une surface totale de 58ha, près de 4'000 logements et 2'500 emplois y seront créés d'ici 2035. Il est aussi prévu d'y réaliser des équipements publics qu'ils soient sportifs, culturels, sociaux ou scolaires. Le projet urbain de ce futur quartier est conduit conjointement par le Canton et les Communes en lien avec les promoteurs immobiliers et la Fondation des Terrains Industriels (FTI) pour la zone de développement industriel et artisanal.

Groupe interservices et intercommunal Cherpines

Afin de mener à bien ce projet, des séances intercommunales entre les Conseils administratifs des communes de Confignon et Plan-les-Ouates ont été tenues durant l'année 2020 pour faire le point sur l'avancée du projet et coordonner les programmes des différents services de l'administration : écoles, crèches, culture, sport… Ces séances ont débouché, en juin, sur la finalisation d'un tableau complet permettant de connaître les intentions de chaque Commune sur chacune des politiques publiques concernée avec une réflexion sur le financement et l'exploitation de celles-ci. Les nouveaux Conseils administratifs élus en juin se sont ensuite rencontrés en décembre pour faire le point sur ce tableau et amender quelques décisions sans remettre en cause la teneur générale des politiques publiques actées.

Stratégie de mise en œuvre des droits à bâtir de la Commune

La stratégie de mise en œuvre des droits à bâtir de la Commune, validée en 2019 par le Conseil administratif, a commencé à être mise en œuvre en 2020 avec la poursuite du travail avec notre pilote.

Le scénario de développement des droits à bâtir de la Commune retenu en 2019 a dû être revu début 2020 en raison du changement de pratiques sur les catégories de logements mises en œuvre dans les immeubles en zone de développement. L'Office Cantonal du Logement (OCLPF) a effectivement publié en février une nouvelle pratique administrative de répartition des catégories de logements dans ces zones de développement. La stratégie travaillée étant relativement souple, elle a permis de s'adapter sans trop de difficultés. Cependant, en novembre, le vote par le Grand Conseil d'une modification de la Loi Générale sur les Zones de Développement (LGZD) et notamment son article 4a, a conduit à réajuster de nouveau la stratégie de développement et a accéléré la validation de la stratégie de la Commune par l'OCLPF afin notamment que l'échange de catégories de logements prévu avec la Fondation Emma Kammacher soit validé.

Mandat de pilotage pour la mise en œuvre des droits à bâtir communaux aux Cherpines

Afin de poursuivre la mise en œuvre des droits à bâtir de la Commune, le service construction et aménagement a réalisé, durant l'année, un cahier des charges destiné à un appel d'offres pour recruter un assistant en maîtrise d'ouvrage en charge de suivre le développement et la réalisation des droits à bâtir de la Commune, que ce soit en matière de logements ou d'activités.

Ce cahier des charges a été rédigé sur la base de l'expérience acquise par ledit service sur le quartier des Sciers et a bénéficié de l'apport de discussions avec différents maîtres d'ouvrages et bureaux du canton qui ont fait part de leur expérience en la matière.

Ce cahier des charges a été validé par le Conseil administratif en date du 26 novembre et l'appel d'offres sur invitation auprès de 5 bureaux a été lancé fin décembre pour un objectif de démarrage de la mission en juin 2021.

Comité de pilotage Cherpines interne PLO

Le service construction et aménagement a proposé que soit organisé, 1x par mois avec le Conseil administratif (CA) et les responsables de services en fonction des thématiques abordées, une séance de Comité de Pilotage (COPIL) pour le développement et la mise en œuvre du projet des Cherpines.

Durant l'année, ce COPIL CA Cherpines s'est réuni à 11 reprises afin de discuter des évolutions des différentes thématiques abordées dans le cadre des Cherpines. Si le service construction et aménagement organise et tient la séance, d'autres services ont été ponctuellement conviés en fonction des problématiques abordées. C'est le cas du service de l'action sociale et de la jeunesse pour les thématiques écoles et équipements sociaux, du service culturel pour ce qui concerne les équipements culturels, les sports pour la partie équipements sportifs ou le service environnement et espaces verts pour le traitement et la gestion des espaces publics.

Ces séances permettent au Conseil administratif de valider ou d'orienter l'avancée des études menées par le service construction et aménagement et les autres services.

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- La stratégie de mise en œuvre des droits à bâtir de la Commune dans le périmètre du Rolliet : organisation du concours d'architecture et de l'appel à projet coopératives
- Le projet d'école primaire du Rolliet
- Le développement du projet de Pôle Santé-social
- Le pilotage des Cherpines
- Les aménagements extérieurs et espaces publics du quartier du Rolliet
- La mise en place des 5% de surfaces destinées à la vie de quartier et les mesures de mobilité
- Les équipements sportifs et culturels de la pièce D aux Cherpines

Les Cherpines, secteur du Rolliet

Le premier Plan Localisé de Quartier (PLQ N° 30'043) du périmètre des Cherpines est celui dit du « Rolliet ». Il est entièrement situé sur Plan-les-Ouates entre la route de Base, le chemin de la Mère-Voie, le chemin des Cherpines et le chemin du Pont-du-Centenaire.

Ce PLQ prévoit la réalisation d'environ 1000 logements, des activités en bordure de la route de Base ainsi que des surfaces en rez-de-chaussée des immeubles permettant de dynamiser la vie de quartier (5% de surfaces destinées à la vie de quartier). Une partie de la pièce dite « D » destinée à accueillir des équipements sportifs est également comprise dans ce PLQ.

Ce PLQ a été adopté le 18 avril 2018 par le Conseil d'Etat pour une entrée en force en novembre 2018 suite à l'abandon du seul recours déposé auprès de la chambre administrative.

Il est désormais entré dans sa phase opérationnelle en vue de réaliser les différentes constructions prévues sur le périmètre. La Commune disposant de 27,5% des droits à bâtir du périmètre, elle est partie prenante des nombreuses études et discussions sur la mise en œuvre opérationnelle.

Appel à projets coopératives au Rolliet

Afin de poursuivre le développement de la stratégie de mise en œuvre des droits à bâtir de la Commune, un premier appel à projets pour la cession, via un droit de superficie, d'une partie des droits à bâtir de la Commune à une coopérative a été lancé en 2020.

Dès janvier, un premier projet de cahier des charges était rédigé en collaboration avec le pilote de la Commune. En avril, le Conseil administratif a validé le cahier des charges en parallèle du comité d'évaluation spécialement créé pour l'occasion.

Fin avril, le Conseil municipal votait favorablement la délibération D 187-2020 relative à l'organisation de cet appel à projets coopératives. Le lancement officiel de l'appel à projets coopératives a ainsi pu se dérouler le 11 mai via le site des marchés publics SIMAP.ch et

notre site internet https://amenagementplo.ch. Les concurrents ont pu poser des questions à l'organisateur et ce dernier leur a répondu en juin. Le premier tour a permis au comité d'évaluation qui s'est réuni le 5 octobre, de retenir 4 coopératives pour présenter un projet au second tour. Les 4 coopératives retenues ont désormais jusqu'en février 2021 pour déposer un projet qui sera examiné par le comité d'évaluation en mars 2021 afin de désigner un vainqueur. Celui-ci pourra réaliser son projet avec les droits à bâtir de la Commune cédés via un droit de superficie.

Cession gratuite des parcelles destinées à la réalisation de l'école du Rolliet

Pour pouvoir réaliser la nouvelle école primaire du Rolliet, il est nécessaire pour la Commune de se voir céder les parcelles sur lesquelles sera réalisée la construction. Le PLQ du Rolliet prévoit que ces parcelles soient cédées à titre gratuit à la Commune.

Dans cette optique, les propriétaires des parcelles en question ont proposé à la Commune de réaliser cette cession dans le même temps que la mutation parcellaire d'une partie du quartier, nécessaire aux promoteurs pour pouvoir construire sur leurs propres parcelles ensuite.

Ainsi, dès février, une délibération a été votée par le Conseil municipal pour autoriser le Conseil administratif à signer l'acte de mutation parcellaire.

Un projet d'acte a ensuite été transmis par les propriétaires privés, mais il nécessitait des discussions et des précisions, notamment relatives à la renonciation au droit de préemption de la Commune dans ce périmètre.

Afin de poursuivre vers la signature de cet acte, une résolution a donc été votée par le Conseil municipal en septembre. Elle explique que la Commune renonce au droit de préemption sur les ventes des parcelles du secteur en question.

Ainsi, après quelques corrections de l'acte notarié ce dernier a finalement pu être signé en décembre permettant à la Commune de devenir propriétaire de la parcelle supportant la future école du Rolliet.

Cession gratuite de la parcelle 7420 (vide de droits à bâtir)

Il est aussi prévu dans l'acte précité la cession gratuite, vide de droits à bâtir, de la parcelle 7420 à la Commune. Pour mémoire, cette parcelle, ainsi que les parcelles 7421 et 7422, sont des émanations de l'ancienne parcelle 7169, issue elle-même des anciennes parcelles 10041 et 15507 acquises à hauteur de 50% par la Commune en 2015, les autres 50% étant achetés par des promoteurs privés conformément au partenariat mis en place.
Lors des différentes discussions et conformément à la teneur du PLQ, il était prévu que ces parcelles soient cédées gratuitement à la Commune, vide de droits à bâtir, pour la réalisation d'infrastructures publiques. Il a donc été décidé de profiter de la mutation parcellaire de la pièce Eb du PLQ Le Rolliet pour entériner cette cession gratuite. Les parcelles 7421 et 7422 seront cédées à la Commune dans le cadre de la mutation parcellaire de la pièce Ea dudit PLQ.

Concours d'architecture en vue de la réalisation des îlots H2 et F, propriété de la Commune dans le périmètre du PLQ Rolliet

Conformément à la stratégie de développement de ses droits à bâtir, la Commune via le service construction et aménagement a lancé un appel d'offres auprès de bureaux ayant la capacité d'organiser un concours d'architecture pour les îlots F et H2 du périmètre du Rolliet. Ces deux îlots concentrent environ 220 logements et il est prévu d'y réaliser, en partenariat avec la Fondation René et Kate Bloch (FRKB), un Immeuble avec Encadrement pour Personnes Agées (IEPA).
A l'issue de cet appel d'offres en janvier, c'est le bureau Ad Valoris, associé au bureau ABA partenaires qui a été retenu pour l'organisation de ce concours.
Après plusieurs séances de mise au point du cahier des charges entre les mois de février, mars et avril, le cahier des charges dans sa première version a finalement été validé fin avril par le Conseil administratif. En parallèle, en mai, le Conseil municipal a voté la délibération

relative à l'organisation du concours, assortissant son vote d'une demande de limiter le droit de concourir à des architectes du Canton de Genève uniquement.
Au cours de l'été, le cahier des charges a été corrigé et modifié par les membres du jury pour être finalement validé par tous fin août.
Le concours, à deux tours, a été officiellement lancé le 2 septembre par l'intermédiaire de la Fédération des architectes et ingénieurs genevois.
37 candidatures ont été reçues dans les temps début octobre et le jury, réuni le 28 octobre dans un format spécial en raison des conditions sanitaires, a retenu 11 concurrents autorisés à présenter un projet pour le second tour en mai 2021.
Le 18 novembre, le cahier des charges du second tour, réalisé en partenariat avec la FRKB pour la partie IEPA, a été transmis aux concurrents. Le second tour du jury se déroulera mi-2021 et permettra de retenir un ou deux lauréats qui réaliseront les îlots F et H2 du périmètre du Rolliet.

Etude et réalisation des voiries et réseaux publics du PLQ Rolliet ainsi que des espaces extérieurs

Le PLQ Rolliet étant situé en zone de développement, c'est à la Commune que revient l'obligation d'équiper la zone en voirie et réseaux. Il s'agit donc de vérifier que les voiries et réseaux existants (EU/EP) soient en capacité d'accueillir le développement du PLQ Rolliet et de les aménager en conséquence au besoin.
Les bureaux ADR (paysagiste) et EDMS (ingénieur civil) ont été retenus en 2019 pour travailler sur ces aménagements.
En parallèle, l'ensemble des promoteurs du périmètre a transmis au même groupement ADR/EDMS une mission d'étude des espaces extérieurs internes au périmètre et sous domanialité privée.
Début 2020, les mandataires ont présenté au Conseil administratif une première version du projet d'aménagement des espaces extérieurs et des voiries publiques en expliquant que l'étude était fortement liée aux différents projets de constructions dans le périmètre dont les plans n'existent pas encore.

En mars, une séance spécifique à la coordination entre le projet du tramway et le projet des mandataires s'est tenue. La question du raccordement altimétrique des arrêts de tramway et des espaces publics du quartier a notamment été évoquée, ainsi que la temporalité de réalisation.
A la suite de cette coordination, le groupement ADR/EDMS a transmis à tous les promoteurs un plan de nivellement du quartier qui devra servir de base pour toutes les constructions du périmètre.
En mai, le Conseil municipal a voté une délibération permettant de financer les études menées par ADR et EDMS jusqu'au stade de l'autorisation de construire. Les contrats afférents ont été signés en juillet.
Afin de poursuivre leurs études, les mandataires devaient également obtenir les plans d'installation des futurs réseaux de la part de SIG. Après plusieurs relances infructueuses, SIG a enfin démarré ses études de réseaux en septembre et a présenté une première version en octobre qui pourra être intégrée aux plans d'ADR/EDMS.
Au regard de l'évolution des études sur le périmètre, l'autorisation de construire relative aux voiries et espaces publics du périmètre du Rolliet a été repoussée en juillet 2021, le temps d'intégrer les conclusions des études complémentaires sur les sous-sols et le mouvement de la nappe d'eau, réclamées par les services du Canton et commandées par les promoteurs.

Autorisation donnée au Conseil administratif de signer la convention relative à l'échange de catégories de droits à bâtir avec la Fondation Emma Kammacher (FEK) au sein du PLQ du Rolliet

La Fondation Emma Kammacher (FEK) disposant de la même répartition de catégories de logements que tous les autres promoteurs et ne réalisant que des LUP HBM, il lui a été proposé par la Commune d'échanger les catégories qu'elle ne réalise pas contre des catégories LUP.
Pour ce faire, une séance a été organisée en début d'année entre la Commune et la FEK afin

de se mettre d'accord sur les modalités de l'échange et notamment la valeur de la soulte.
A l'issue de ces discussions, un projet de convention a été rédigé et validé par le Conseil administratif en juin.
Les modifications relatives à l'article 4a de la LGZD ont quelque peu modifié le texte de la convention qu'il a fallu adapter à la nouvelle répartition.
En parallèle, le Conseil municipal a voté le 13 octobre une délibération autorisant le Conseil administratif à signer cette convention et finançant le montant de la soulte à devoir.
En novembre, la convention a été transmise à l'OCLPF (Office Cantonal du Logement et de la Planification Foncière) afin que ce dernier la valide formellement, ce qu'il a fait en date du 24 novembre.
La signature de la convention par la FEK s'est réalisée le 1er décembre. Le Conseil administratif l'a ensuite signé lui, le 10 décembre lors d'un COPIL CA Cherpines.

Groupement des propriétaires de droits à bâtir (DàB) du PLQ Rolliet

Un groupe de travail a été mis en place dès 2018, à l'initiative de la Commune, avec les différents propriétaires de DàB du périmètre afin de réfléchir ensemble aux études techniques et organisationnelles à mettre en place avant la dépose des autorisations de construire des immeubles du périmètre, prévue au printemps 2021, pour des constructions qui débuteront en 2022.
Afin de s'accorder sur les études à mettre en place et le moyen de couvrir les frais y relatifs, une convention entre les différents propriétaires, dont la Commune propriétaire de 27,5% des DàB, a été rédigée et finalement signée par tous à l'automne 2019. Elle indique notamment que le coût des études sera réparti au prorata des DàB de chacun.
Une mission de coordinateur de l'ensemble des études et de secrétariat de groupement a également été transmise au bureau Pillet SA afin de simplifier la gouvernance de groupe et

conserver la vision d'ensemble nécessaire à une bonne maîtrise et réalisation du projet.
Les sujets suivants ont été traités par ce groupe de travail dont la Commune fait partie intégrante :

- Etudes des mouvements de terre et étude la nappe : le groupement des promoteurs, sur demande des services du Canton, a mandaté mi-2020 le groupement EDMS/Karakas & Français pour la réalisation d'une étude de mouvements de terrain et de suivi de la nappe. Il est en effet nécessaire d'arriver à réaliser un schéma de gestions des terres excavées, notamment en fonction de leur pollution. A ce titre, de nouveaux sondages de pollution se sont réalisés en novembre 2020 afin de compléter les connaissances du sous-sol et permettre la pose de piézomètres permettant de détecter les mouvements de nappes d'eau.
- Etudes géomètre pour la mutation parcellaire : un bureau de géomètre a été mandaté pour préparer la mutation parcellaire du périmètre. En effet, les parcelles des futurs immeubles ne correspondent pas aux parcelles actuelles du périmètre. Afin que chacun puisse construire « chez soi », suite à la présentation d'un premier projet de mutation parcellaire sur la pièce Eb du Rolliet, le géomètre a poursuivi début 2020 avec la présentation d'un découpage parcellaire sur la pièce Ea. Les différents maîtres d'ouvrage se sont mis d'accord au printemps 2020 sur la réalisation d'une mutation parcellaire en deux étapes : une première permettant un découpage des futurs îlots, une seconde permettant la création de dépendances communes et l'application sur ces dépendances des servitudes de passage et d'usage public.
- Etude et réflexion sur la mise en œuvre des 5% de surfaces destinées à la vie de quartier : Le PLQ Rolliet permet d'octroyer un bonus de 5% des Surfaces Brutes de Plancher (SBP) pour des surfaces destinées à la vie de quartier en rez-de-chaussée des immeubles. Les discussions entre les promoteurs se sont poursuivies, la Commune et le Canton dans le but de permettre la réalisation de l'entier de ces surfaces, quand bien même celles-ci seraient optionnelles.
  Les discussions menées sur tout le premier semestre et notamment la mise en place

d'une structure de gestion des 5% sous la forme d'une coopérative ont permis de rassurer les promoteurs et les investisseurs et ont débouché sur la signature d'une convention de réalisation de l'entier des surfaces par tous les promoteurs du périmètre courant de l'été.

A la suite de la signature de cette convention, le groupement des promoteurs a poursuivi le travail en vue de la mise en œuvre opérationnelle de ces 5% et notamment la discussion autour de la valeur de ces surfaces qui doit apparaître dans les plans financiers des logements.

Par ailleurs, la mise en place juridique de cette coopérative s'est poursuivie avec un travail sur les statuts et le régime juridique associé. Ainsi un mandat a été transmis en juin à un avocat fiscaliste afin de tenter d'obtenir une confirmation du futur statut de coopérative d'utilité publique auprès de l'Administration fiscale cantonale.

- Mesures servicielles de mobilité et mutualisation du stationnement : Le groupe des promoteurs a mandaté en 2019 un groupement constitué des bureaux Altana/Citec et Me Bolsterli afin de travailler sur la mise en œuvre des mesures servicielles de mobilité et les possibilités de mutualisation des places de stationnement du périmètre.

Après un premier rapport en début d'année, le groupement a été challengé sur ses résultats et a dû apporter des modifications à son rapport. Celui-ci a formellement été présenté début septembre au groupe des promoteurs qui a validé ses conclusions, à savoir la possibilité d'une baisse du nombre de stationnements visiteurs eu égard à la possible mutualisation de ces places dans des parkings ciblés ainsi que des modalités de financement et d'exploitation des mesures servicielles.

Ce rapport a été validé ensuite par le COPIL Cherpines du 27 octobre.

- Etude des sous-sols de la pièce Ea et capacité de réaliser des parkings : le groupe des promoteurs a mandaté le bureau d'architectes CCHE et le bureau d'ingénieurs

Karakas et Français afin de réaliser une étude sur la capacité de la pièce Ea du Rolliet à accueillir des parkings. En effet, la qualité du sous-sol et la hauteur des immeubles nécessitent des fondations plus ou moins importantes et donc des volumes en sous-sol plus ou moins grands. Cette étude, lancée au printemps et aboutie à l'été, a permis de valider le nombre de niveaux de sous-sol sous chacun des immeubles et ainsi répartir de la façon la plus judicieuse possible les parkings des bâtiments.

Mise en œuvre des droits à bâtir de la Commune

En parallèle du concours d'architecture sur les îlots F et H2 et de l'appel à projets coopératives sur l'îlot G, le service construction et aménagement a réalisé quelques études portant sur les conditions de réalisation des futurs immeubles de la Commune.

Ainsi, sur l'îlot G, en raison du partage de l'îlot entre la Fondation Emma Kammacher et la Commune, il a été nécessaire de mandater un bureau d'architectes afin de réaliser une étude de réaménagement de la pièce permettant à chacun des maîtres d'ouvrage d'être autonome sur son périmètre. Cette étude a été finalisée en septembre et transmise aux coopératives candidates à l'appel à projets sur la partie communale et sera intégrée au cahier des charges du concours d'architecture réalisé par la Fondation Emma Kammacher sur l'autre partie de l'îlot.

Un travail a également été réalisé par le service construction et aménagement afin de rationaliser les places de parkings des îlots de la Commune en fonction des programmes attendus. Ainsi la présence d'une coopérative et d'un IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées) a permis d'économiser quelques places de parking et de supprimer ainsi le parking prévu sous l'emprise de l'îlot G permettant de libérer les venelles piétonnes de rampes de parking. Ce travail a été validé en septembre par l'Office Cantonal des Transports qui a accepté de limiter le nombre de places selon la demande de la Commune.

Aménagement des équipements sportifs et culturels aux Cherpines sur la pièce « D »

La pièce dite « D » du grand projet des Cherpines doit accueillir des équipements sportifs et culturels en complément des équipements sportifs déjà existants dans le périmètre des Cherpines et ainsi répondre aux besoins des habitants actuels et futurs.
Le bureau Thématis, mandaté pour vérifier la faisabilité économique des équipements sportifs de la pièce « D » en étudiant notamment les coûts d'exploitation, a rendu son rapport en février. Ce rapport a ensuite été amendé et présenté officiellement au Conseil administratif en mai lors d'une séance COPIL CA Cherpines.
Le rapport a ensuite été complété par de nouvelles données puis finalisé en juillet.
Sur la base de ce rapport, un projet de présentation aux Communes voisines a été préparé par les services afin de permettre une discussion sur le financement et l'exploitation de ces équipements.
En septembre, le service construction et aménagement a organisé une rencontre avec M. Vallat, spécialiste des marchés publics, afin de réfléchir à l'organisation d'un futur concours ou mandat d'études parallèles. Un mandat lui a été transmis afin qu'il établisse un comparatif des démarches possibles. Les résultats de son étude ont été présentés lors du COPIL CA Cherpines du 8 octobre.
En décembre, les services de la Commune ont rédigé en commun une note destinée à informer le Conseil administratif sur la suite possible du développement des équipements sportifs et culturels.

Pôle Santé-Social

Le Pôle santé-social est un projet médico-social de réalisation d'un bâtiment regroupant un centre de santé (type centre médical d'Onex), des services sociaux comme l'IMAD et des programmes annexes. Il est prévu de le réaliser dans la première tranche du quartier des Cherpines, Le Rolliet, en bordure de la route de Base, dans le bâtiment H1 du périmètre.
Après l'arrivée dans le quartier de la fondation Foyer Handicap en début 2020, des séances ont

été organisées entre la Commune, les promoteurs privés qui réaliseront un EMS sur le périmètre et la fondation Foyer Handicap et la FRKB (la Fondation René et Kate Block) qui réalisera un IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées) sur le même secteur. Ces séances ont permis de dégager des synergies entre les projets et de mieux appréhender le programme du Pôle Santé-social.
Le Dr Schaller a poursuivi son mandat octroyé par la Commune et Rolliet activités SA (société qui regroupe les différents promoteurs privés) afin de préparer un programme plus détaillé du pôle santé-social en vue d'alimenter un cahier des charges nécessaire au futur concours d'architecture. Un premier rendu de ce travail a été présenté en séance COPIL CA Cherpines du 10 décembre.
En septembre, Me Bolsterli, notaire, a été mandaté pour rédiger une convention de partenariat entre la Commune et les promoteurs privés pour le développement et la réalisation du Pôle Santé-social. Il s'agit de déterminer les modalités de développement en commun de ces bâtiments et la mécanique immobilière, financière et foncière associée. Un premier projet abouti a été présenté au Conseil administratif lors du même COPIL CA Cherpines de décembre.
En octobre, une plaquette de présentation du projet a été transmise à 3 exploitants potentiels afin de sonder leurs intérêts sur un tel projet et proposer de les recevoir pour les entendre sur le concept et son bien-fondé
Une délibération spécifique D 22-2020 a été introduite auprès du Conseil municipal en décembre afin d'autoriser le Conseil administratif à signer la convention de partenariat en début d'année 2021.

Acquisition de 797m2 de droits à bâtir (DàB) « activités » issus de la parcelle No 6918 du Canton dans le périmètre du PLQ du Rolliet

Le Canton dispose de droits à bâtir (DàB) dans le PLQ Rolliet du fait de l'inclusion d'une partie de la parcelle supportant l'école Aimée Stitelmann dans son périmètre. Dès lors, le Canton dispose de 797 m2 de DàB activités et 5'539 m2 de DàB logements.
Les DàB logements ont été cédés par le Canton

à la Fondation Emma Kammacher pour la réalisation de logements d'utilité publique et les DàB activités ont été proposés à la Commune afin de compléter ses DàB dans le bâtiment H1 abritant le futur pôle Santé-social. C'est dans le cadre du développement de ce pôle, répondant à des besoins de santé publique, que le Canton a décidé de céder ses DàB à la Commune.
En juin, les services du Canton qui pilotent cette cession ont transmis à la Commune, via le notaire, un projet d'acte de cession des m2 concernés.
Le service construction et aménagement, après analyse, a transmis une réponse en juillet indiquant que le projet ne pouvait être réalisé de la sorte, la proposition du Canton ne permettant tout simplement plus de construire sur l'une des futures parcelles du PLQ Rolliet.
En août, un nouveau projet nous est parvenu et comprenait encore quelques rédactions inappropriées. Une séance a finalement été organisée fin octobre entre tous les intervenants afin de parvenir à un document final. En novembre, le Canton a transmis une version aboutie qui devrait être signée en tout début d'année 2021.

Le PLQ2 Cherpines

Le PLQ 2 dit « des Cherpines » a été initié par le Canton en 2018.
En raison des discussions sur le périmètre de l'école primaire de Confignon ainsi que sur la modification de zone (MZ) qui devait prévoir 120 logements en bordure de la route de la Galaise, la réalisation de l'enquête publique du PLQ 2 a été mise en stand-by début 2020.
Les différentes études menées ensuite sur la programmation des écoles tant secondaires que primaires ont montré que les surfaces prévues pour leur réalisation étaient trop limitées. Par ailleurs, le risque de recours important sur la modification de zone envisagée a finalement décidé le Conseil d'Etat, en COPIL du 27 octobre, à abandonner cette MZ et donc à supprimer environ 120 logements du périmètre. Par ailleurs, le périmètre de l'école primaire de

Confignon ayant également été modifié, le dossier de PLQ préparé devra être modifié et repasser en enquête technique auprès des services du Canton.
Ainsi, il est dorénavant prévu une enquête publique fin 2021 pour une adoption du PLQ d'ensemble fin 2022.

Groupe des Développeurs Cherpines (GD Cherpines)

Les propriétaires du PLQ 2 des Cherpines se sont regroupés dès 2018 afin de réaliser en commun les études nécessaires à l'avancée du PLQ et notamment la répartition des droits à bâtir sur le périmètre.
La commune de Plan-les-Ouates ne fait pas officiellement partie de GD Cherpines mais est associée à toutes les études, qu'elle finance également au prorata des droits à bâtir dont elle dispose dans le périmètre, profitant ainsi des coûts moindres des études dus à la mutualisation.
GD Cherpines a présenté les fruits de sa réflexion sur la répartition des droits à bâtir dans le périmètre au Canton pour intégration dans le PLQ 2. Cependant, en raison des incertitudes liées aux périmètres des deux écoles (primaire et secondaire), le travail sur le PLQ 2 s'est stoppé.
Dans l'attente de la reprise des discussions sur ce PLQ, GD Cherpines a lancé en mai les études relatives aux diagnostics pollution des terres en recrutant un bureau d'études spécialisé, le bureau CSD. Celui-ci a réalisé ses sondages et rendu ses conclusions en novembre lors d'un Conseil d'administration de GD Cherpines.
En parallèle, un premier travail de mutation parcellaire a démarré et des contacts ont été pris avec l'Administration fiscale cantonale afin d'éclaircir la question des frais de mutation dans le cadre d'un PLQ d'ensemble.
Enfin, GD Cherpines a aussi travaillé sur la programmation commerciale sur le PLQ 2 en transmettant un mandat à la société Python, spécialisée dans la programmation commerciale. Les résultats de l'étude font apparaître une baisse des besoins en m2 commerciaux, il s'agira donc de trouver des débouchés aux surfaces prévues notamment dans le centre commercial au cœur des Cherpines.

Cherpines Planificateur financier

Suite au COPIL Cherpines du 27 octobre, il a été convenu avec le Canton de refaire tourner le planificateur financier afin de prendre en compte les nouveautés intervenues dans l'aménagement du périmètre (modification des catégories de logements, abandon de la MZ et donc baisse de 120 logements environ, décalage dans le temps de la réalisation…).
L'étude se déroulera en début d'année 2021.

Future école secondaire II aux Cherpines

L'étude sur l'école secondaire a été mise en pause du fait de la conclusion de l'impossibilité de réaliser ce bâtiment dans une parcelle de cette dimension. En effet, le redimensionnement intervenu en 2019 en passant de 1'000 à 1'400 élèves engendre des besoins d'espaces et notamment de préaux plus importants.
En octobre, le COPIL Cherpines décide finalement l'abandon de la modification de zone qui faisait perdre des m2 de parcelle à l'école secondaire. Dès lors, les études ont redémarré avec une première séance fin novembre pour lancer les études d'avant-projet durant laquelle la proposition de mutualisation des salles de sport amenée par la Commune a été rappelée.
La livraison de l'établissement est prévue pour 2028.

Acquisition parcelle 10'036

Avec la signature d'une promesse d'achat-vente pour la moitié de la parcelle 10'036 située dans le périmètre de la pièce D aux Cherpines, l'autre moitié étant acquise par des promoteurs privés suite au partenariat mis en place avec la Commune, cette dernière poursuit ainsi sa volonté de maîtriser l'avenir de ce quartier en étant un acteur majeur de son développement.

Acquisition parcelle 7286 (anciennement 11'052)

Il en est de même avec la signature de cet acte de vente à terme pour l'acquisition de la parcelle 7286 (anciennement 11'052) dans le périmètre de la pièce D des Cherpines.
En sus de leur position stratégique dans la maîtrise foncière pour le développement de la pièce D des Cherpines, la signature de ces deux ventes permettra à la Commune de bénéficier de plus de 3'670m2 de droits à bâtir supplémentaires pour la réalisation de logements.

Zone de Développement Industriel et Artisanal des Cherpines (ZDIA)

La FTI et le Canton ont réalisé des tractations entre les propriétaires de la zone et des entreprises intéressées à venir s'y installer. C'est ainsi qu'en septembre, la FTI a annoncé que deux entreprises du PAV avaient décidé de venir s'installer dans un bâtiment commun de la ZDIA.
La FTI, avec le Canton, ont relancé en novembre les études d'avant-projet visant à réaliser l'accès à cette zone depuis la route de Base ainsi que la desserte interne. Ces études devraient aboutir en 2021 à la dépose d'une autorisation de construire spécifique.
Plan-les-Ouates est associée à ces études et devra signer cette autorisation de construire, l'accès à cette zone située à 99% sur la commune de Confignon se réalisant depuis le territoire communal (la route de Base).

Les Sciers

Plan localisé de quartier (PLQ) Les Sciers

Le PLQ Les Sciers prévoit la réalisation d'environ 74'246 m2 de surfaces brutes de plancher (SPB) réparties comme suit : 70'666 m2 d'habitations et 3'584 m2 d'activités.
Suite aux nombreuses études menées, le PLQ est actuellement en phase de réalisation et les premiers logements ont été livrés le 1er décembre 2020. La suite des livraisons s'étalera sur l'entier de l'année 2021.

Groupe des promoteurs - Etudes complémentaires aux Sciers

Le travail entamé depuis quelques années avec les partenaires promoteurs du périmètre des Sciers s'est poursuivi.

Le suivi de la convention signée en 2018 par tous les partenaires et relative aux missions communes a été au cœur des différentes discussions et démarches menées.

Par ailleurs, le COPIL des promoteurs, dont fait partie la Commune, a continué à se réunir tous les mois pour prendre en main les sujets communs, le suivi de chantier des espaces mutualisés du périmètre et notamment les dessertes de chantier. La coordination des différents travaux sur le périmètre a également nécessité de nombreuses séances de travail entre les promoteurs, la Commune et les mandataires.

Le COPIL a par ailleurs poursuivi ses missions de réalisations d'études communes au périmètre. Il a notamment travaillé sur la mise en place d'une servitude d'usage public sur l'entier du périmètre du quartier afin que tous les habitants puissent profiter du parc sans aucune barrière ou grillage. Les conditions de cette servitude sur terrain privé ainsi que la nécessaire réflexion sur l'entretien des espaces qu'elle couvre ont été au cœur des discussions entre les promoteurs et la Commune. Une convention d'entretien et d'utilisation a ainsi été rédigée afin de mettre en commun les entretiens et l'exploitation du périmètre.

La réflexion sur les aménagements extérieurs a également été finalisée avec notamment la discussion autour de la qualité et la quantité des arbres et arbustes à planter sur le périmètre. Une mutualisation des valeurs compensatoires a ainsi été mise en place sous l'impulsion de la Commune afin d'égaliser les tailles et les quantités d'arbres sur le périmètre.

Enfin, la réflexion sur les places de jeux a abouti et permettra la réalisation de places de jeux avec des thématiques différenciées qui permettront à plusieurs âges de trouver des jeux adaptés.

2021 verra se concrétiser la réalisation de ces différents aménagements en parallèle de la livraison des logements.

Acquisition de la parcelle No 5719 dans le périmètre des Sciers à Plan-les-Ouates

L'acquisition de la parcelle N° 5719 aux Sciers en 2020, suite au vote en décembre 2019 d'une délibération y relative par le Conseil municipal, relève de la poursuite de l'aménagement du quartier.

Cette parcelle, qui appartenait à la CPEG a vu ses droits à bâtir se concrétiser dans les immeubles N à Q de la CPEG sur la partie Ouest du périmètre. La Commune l'a ainsi acquise vide de droits à bâtir afin de mettre en cohérence le parcellaire et le futur aménagement du quartier.

Ainsi, une partie de cette parcelle est en réalité déjà occupée par l'école du Sapay et une autre partie se verra occupée par l'un des futurs immeubles de la coopérative « La Bistoquette » qui a été retenue par la Commune pour réaliser 3 bâtiments dans le quartier via un droit de superficie qui lui sera octroyé par la Commune.

Cession à la Commune de Plan-les-Ouates de la parcelle N° 7334 d'une surface de 3'558 m2, représentant la desserte interne du quartier des Sciers, en vue de son incorporation au DP communal

Suite à un accord entre la Commune et les promoteurs privés, il a été convenu que les dessertes principales du quartier soient cédées au domaine public de la Commune. En revanche, l'entretien sera toujours financé par l'entier des propriétaires du quartier.

Les dessertes étant actuellement des voies de chantier appartenant à tous, il a été convenu que dès la livraison des immeubles attenants, la cession au domaine public serait organisée. Afin d'anticiper ces livraisons sur 2021, une délibération a été introduite au Conseil municipal de décembre afin d'autoriser le Conseil administratif à signer l'acte de cession de cette parcelle au domaine public.

Problématique du bruit aux Sciers

Les discussions avec le Canton sur la problématique du bruit aux Sciers se sont poursuivies.
Suite aux éléments transmis par la Commune sur la base du dossier de son avocat spécialisé, le Canton a décidé d'intégrer cette problématique dans les études relatives à la création d'une nouvelle route d'accès au quartier.
Ainsi, en juillet, le Canton a transmis à la Commune un projet de cahier des charges pour l'étude acoustique du périmètre en lien avec la nouvelle route d'accès et surtout l'autoroute. Fin août, un bureau a été mandaté pour démarrer les études en septembre, en récoltant tous les éléments nécessaires à son analyse.
Un résultat d'études sera transmis début 2021 afin d'envisager d'éventuelles mesures à mettre en place.

Octroi d'un droit de superficie à la coopérative La Bistoquette – immeubles B, C et D

Suite au lancement d'un appel à projets coopérative aux Sciers en 2018 pour la réalisation des immeubles B, C et D, et à la décision à l'unanimité des membres du jury de retenir la coopérative « La Bistoquette », des séances de travail se sont déroulées tout au long de l'année 2020, à raison d'une par mois entre la Coopérative et la Commune pour discuter du développement et de la mise en œuvre du projet.
Fruit de ce travail de coordination, le dossier de requête en autorisation de construire a été déposé fin 2020. Le planning actuel imagine l'obtention de l'autorisation de construire pour fin 2021 et un début des travaux soit encore en 2021 ou tout début 2022, pour une livraison des bâtiments fin 2024, début 2025.
Le projet d'acte de promesse d'octroi d'un droit de superficie (DDP) a continué d'être développé durant le premier semestre pour déboucher sur

une signature devant notaire début juin. L'acte d'octroi définitif sera lui signé dès l'autorisation de construire en force, le crédit de construction bouclé et l'entier du foncier transféré à la Commune.

Crédit d'engagement visant principalement un prêt à hauteur de 750 000 F à la coopérative « La Bistoquette » et le cautionnement du prêt du même montant émis par l'Etat de Genève au profit de la coopérative « La Bistoquette »

Vu les difficultés rencontrées par la coopérative La Bistoquette pour obtenir des fonds pour mener à bien l'étude de leur projet, la Commune de Plan-les-Ouates et le Canton de Genève ont mis en place un préfinancement commun via la mise en place d'un prêt de 1'500'000F réparti à hauteur de 50% pour chacune des deux parties. Ce prêt doit permettre à la Coopérative d'honorer les honoraires des différents mandataires qui œuvrent au développement du projet en vue du dépôt de la requête en autorisation de construire puis des mises en soumissions futures des travaux.
La Commune a en sus pris la décision de se porter caution du prêt de l'Etat. Cette démarche vise à rester seul « maître à bord » en cas de défaut de la coopérative la Bistoquette.

Parcours sportif La Chapelle / Les Sciers

Une adaptation du parcours d'activités physiques a été proposée aux promoteurs au milieu de l'année afin de tenir compte de la discussion sur les places de jeux et le choix du mobilier urbain par ces derniers. En effet, le parcours s'appuyant essentiellement sur du mobilier urbain qui sera mis en place sur les places de jeux ou sur les dessertes, il devait être actualisé en fonction des derniers choix réalisés. Une coordination a donc eu lieu entre le bureau paysagiste In Situ en charge des places de jeux et le mandataire By Sport Consulting en charge du parcours.
Après quelques petites adaptations durant l'été, un document final est parvenu à la Commune en septembre.

En parallèle, la ville de Lancy a recruté un mandataire pour réaliser la signalétique du parcours. Une coordination entre Lancy et Plan-les-Ouates s'est déroulée en décembre afin d'obtenir une signalétique commune sur l'entier du parcours qui se trouve d'un côté ou l'autre de la limite communale.

Crédit d'engagement pour l'étude en vue de la réalisation d'une passerelle mobilité douce au-dessus de l'autoroute de contournement entre le quartier des Sciers et le centre-village de Plan-les-Ouates

La réalisation d'une passerelle mobilité douce entre le quartier des Sciers et le centre-village de Plan-les-Ouates est un projet ancien déjà intégré dans des planifications de quartier datant de 1998.
Cependant, en raison du projet de réalisation de demi-jonction autoroutière Lancy-Sud, il avait été abandonné car incompatible techniquement avec la réalisation de cette sortie d'autoroute.
Vu l'abandon de ce projet de jonction, le dossier de la passerelle a été réactivé, et en premier lieu administrativement dans le cadre de la mise à jour du projet d'agglomération où le projet de passerelle figurait précédemment.
Il a été convenu avec le Canton de conserver la passerelle dans le nouveau projet d'agglomération 4 afin d'obtenir un co-financement cantonal à hauteur de 50% du coût de l'ouvrage.
Pour permettre cette inscription dans le nouveau projet d'agglomération 4, il a été nécessaire de lancer une étude de faisabilité. Un devis a été demandé en septembre à un bureau spécialisé dans ce type de passerelle puis une délibération a été votée par le Conseil municipal en octobre afin de financer ces études.
Les études ont démarré en novembre et devraient aboutir à un dossier d'étude de faisabilité technique et financière en mars 2021.

Aménagement du territoire

Mise à jour du Plan directeur communal (PDCom)

La loi impose une adéquation entre le Plan Directeur Communal et le Plan Directeur Cantonal. Or, ce dernier ayant été révisé en 2015, puis modifié en 2019, certaines orientations du plan directeur de la Commune ne sont plus compatibles.

Une mise à jour a donc été nécessaire pour permettre de faire le point sur les objectifs communaux en matière d'aménagement du territoire.

Après la réalisation et la présentation aux autorités de la première partie du PDCom, dénommée « cahier des charges » en 2018, le travail a été mis en stand-by afin de pouvoir réaliser une « stratégie de densification de la zone villa » désormais exigée par le Canton pour toute révision de plan directeur et nécessaire afin de permettre à la Commune de traiter les autorisations de construire en zone villa sur la base d'un document de planification.

Cette étude s'est déroulée sur l'année 2019 et a finalement été approuvée par le Conseil municipal en juin 2020 après des discussions au sein des commissions, puis transmise au Canton dans la foulée pour validation.

Dans l'attente d'obtenir la validation définitive du Canton, les mandataires ont été invités à reprendre l'étude du Plan Directeur et à l'adapter en fonction des résultats de cette étude sur la zone villa.

Par ailleurs, l'évolution du contexte entre 2018 et 2020 a engendré le besoin de revoir une partie du cahier des charges. En effet, des éléments comme l'abandon des liaisons L1-L2 dites de « Genève Sud », l'adoption d'un plan Climat par le Canton, l'évolution des quartiers des Sciers ou des Cherpines ont nécessité un travail de mise à jour des documents réalisés.

Un crédit complémentaire nécessaire au financement de cette charge de travail supplémentaire a donc été voté par le Conseil municipal en date du 10 novembre. Les mandataires ont démarré ce travail en fin d'année et poursuivront la réalisation de ce Plan Directeur Communal avec un objectif d'approbation en 2022.

Plan Localisé de Quartier d'Arare-Dessous (PLQ)

Suite à l'adoption de la modification de zone d'Arare-Dessous et le classement en zone 4a de développement de la partie située entre les routes de Bardonnex et de St-Julien, une majorité des propriétaires des parcelles concernées a présenté un projet de réalisation d'immeubles sur le périmètre.

Suite à la pose d'une demande de renseignement (DR) auprès de l'Office des autorisations de construire par le promoteur accompagnant les propriétaires, le Canton s'est saisi de ce dossier début 2020 et a souhaité rapidement lancer un projet de Plan Localisé de Quartier, obligatoire sur une zone de développement pour déposer des autorisations de construire.

Des séances ont été menées durant le premier semestre entre la Commune, le Canton et le promoteur afin de poser les bases de l'aménagement de ce périmètre. Une première étude de faisabilité ayant été menée, il a été proposé par le Canton et la Commune de mener un travail de concertation avec les habitants et riverains du périmètre élargi. Il était prévu de réaliser des ateliers de concertation avec les riverains à l'automne, mais une remise en question de ces séances est intervenue en raison de la situation sanitaire. Un autre format a donc été proposé avec la distribution de flyers dans les boites aux lettres détaillant le dossier et invitant à une séance de visioconférence en décembre 2020 ainsi qu'à des permanences sur rdv qui devraient continuer sur l'année 2021.

Cette même année 2021 devrait permettre d'aboutir à la mise en forme d'un dossier de PLQ et l'amener vers une enquête publique et une procédure d'opposition.

Mise en conformité du cadastre du domaine public sur le territoire communal

La Commune a décidé de mener, dans un premier temps, une étude sur le périmètre d'Arare-Dessous où le cadastre du domaine public ne correspond pas à la réalité de l'aménagement et engendre des difficultés de réglementation.

Ainsi, en mars un bureau d'architecte a été

missionné pour faire des propositions de mise en conformité de ce premier secteur.
Un premier travail a été fourni en juin par le bureau d'architecte, travail qui nécessitait des ajustements et des précisions sur certains secteurs.
L'évolution de la situation sanitaire a quelque peu ralenti le processus et un document abouti a été fourni par le bureau en septembre.
Un expert immobilier a ensuite été mandaté en novembre sur la base du travail de l'architecte afin de définir le coût des mutations parcellaires envisagées afin de mettre en conformité le cadastre. L'étude de l'expert a été rendue fin décembre et permettra d'envisager des discussions avec les propriétaires concernés par cette proposition de mutation en 2021.

Servitude de passage au profit de la parcelle 5082 sur la parcelle 5084

Début 2020, un propriétaire d'une parcelle du village d'Arare-Dessous est venu trouver la Commune afin de présenter un projet de construction d'immeubles villageois.
La réalisation de ces immeubles nécessitait l'acceptation par la Commune d'une servitude de passage sur une de ses parcelles afin d'obtenir un accès sur la route de Bardonnex.
Au vu du projet et des conséquences sur le village, le Conseil municipal a décidé d'octroyer cette servitude de passage en votant favorablement la délibération D 203-2020 en juin.
Par la suite, le propriétaire a travaillé avec la Commune pour préciser son projet et a présenté une version prête à être déposée au Canton en autorisation de construire en décembre.

ECOLES PRIMAIRES
ET
1899 ENFANTINES 1900

BÂTIMENTS

Mairie - Carnotzet

Les murs du carnotzet au sous-sol de la Mairie ont été étanchéifiés suite aux diverses infiltrations d'eau survenues dans ce local. Une peinture résineuse a été appliquée sur les murs en pierre.

Mairie – Bureaux Conseil Administratif et Secrétariat Général

Deux bureaux ont été rénovés. La paroi vitrée qui servait de séparation entre ces deux derniers a été déposée pour laisser place à une paroi phonique pour garantir la confidentialité. L'ancienne moquette a été remplacée par un revêtement en parquet et un rafraichissement des peintures des murs et plafonds a également été effectué.

Mairie – Menuiseries extérieures

Les portes extérieures et fenêtres en bois de la Mairie ont été poncées et vernies.

Espace Vélodrome

Des travaux de peinture ont été effectués pour rafraichir le sol de scène de la grande salle, ainsi que les murs du hall d'entrée et l'accueil du bâtiment.
Construction d'une mezzanine dans un des locaux de stockage accessibles depuis l'extérieur. Le but étant d'exploiter la hauteur de plafond de ce local pour stocker un plus grand volume de matériel.

La julienne

Des travaux de rafraichissement de parquet ont eu lieu dans les salles du café et de l'exposition.

Champ-Joly CM

Dans les salles de classe, réfection et réglage des menuiseries d'armoires, ainsi que peinture de ces dernières pour apporter un aspect plus propre et soigné.
Un système de ventouses aimantées a été installé pour permettre de maintenir ouvertes les portes coupe-feu des couloirs du bâtiment. Ces dernières sont raccordées au système de détection incendie, qui en cas de sinistre, libère les aimants et permet la fermeture des portes pour éviter la propagation des flammes et ainsi compartimenter les différentes zones de l'école.
Des grilles ont été disposées sous les coupoles des couverts des entrées principales du bâtiment pour éviter que lesdites coupoles soient abîmées par les jeux de ballon.

Champ-Joly CE

Pour des questions de sécurité, des grilles antichute ont été installées sous les puits de lumière, au 1er étage du bâtiment pour sécuriser les interventions sur la toiture.

La Galette – Locaux parascolaires

La peinture des murs a été rafraichie dans le hall d'entrée qui sert également de vestiaire ainsi que dans la descente d'escalier.

Centre Voirie – Locaux au sous-sol

Remplacement du revêtement de sol qui se situe dans le couloir d'accès aux différents locaux du sous-sol, suite aux infiltrations d'eau survenues lors de la tempête de juin 2019.

Ecole du Pré-du-Camp – Biplan

Remplacement du revêtement de sol de type Linoléum, suite aux infiltrations d'eau survenues lors de la tempête de juin 2019. Le sol était très endommagé par l'humidité et les propriétés de ce dernier étaient très altérées.

Ecole du Pré-du-Camp – Locaux archives

Remplacement de la moquette vieillissante et endommagée par un revêtement en résine coulée.

Piscine du Pré-du-Camp

Interventions pour remise en état du fond mobile de la piscine. Un système de sécurité sur le dispositif de filtration a également été installé. Au sous-sol, dans les locaux techniques de la piscine, les portes des locaux contenant les cuves de produits chimiques ont été remplacées car ces dernières étaient corrodées.

Garderie des Lutins

Réfection des peintures des salles de vie et du bureau.

Champ-Ravy

Rafraichissement des peintures de la structure de l'espace couvert devant le bâtiment. Les parties métalliques qui présentaient des traces de rouille ont été traitées et repeintes, alors celles en bois ont été poncées et vernies.

Café de la Place

Les travaux de rénovation/transformation du Café de la Place ont été achevés. Pendant l'été 2020, la dernière étape de ces travaux consistait à piquer l'ancien revêtement de façade, insérer des tiges filetées métalliques pour réduire l'apparition de fissures, poser une couche de fond, un crépis minéral et peindre les façades, volets et avant-toits.

Mise en passe électronique des bâtiments

Certains accès aux bâtiments communaux se font par le biais d'un système obsolète (Mairie, bâtiment de liaison et Vieille Ecole) et d'autres par un système mécanique (Ecole du Pré-du-Camp). En octobre, un projet de délibération a été proposé au Conseil Municipal pour remplacer les accès de l'ensemble ces bâtiments communaux par le système de badges d'accès Kaba, pour pouvoir ainsi uniformiser et optimiser la gestion des accès. Dans sa séance du 22 novembre, le Conseil Municipal a donné son accord pour un crédit d'engagement visant la réalisation d'une mise en passe avec pose de cylindres numériques sur l'enveloppe extérieure des bâtiments de la Mairie (Mairie, bâtiment de liaison et Vieille-Ecole), l'école du Pré-du-Camp, l'ancienne buvette des Cherpines et l'ascenseur de l'Espace Vélodrome à Plan-les-Ouates. Les travaux pourront donc débuter dans le courant du premier trimestre 2021.

Nettoyage des bâtiments

Modification de la mission de certains collaborateurs du secteur Conciergerie, pour réduire/supprimer les contrats de nettoyage effectués par des entreprises tierces dans certains bâtiments communaux.

CONSTRUCTION

Construction des immeubles E-F-H-G2 appartenant à la commune de Plan-les-Ouates, réalisée en très haute performance énergétique (THPE)

Pour répondre à la demande croissante de logements et dans le cadre des grands projets du Canton, la Commune réalise une opération de construction de 4 bâtiments pour un total de 139 logements toutes catégories confondues sur le périmètre des Sciers où un plan localisé de quartier avait été approuvé en 2015.

Les travaux des immeubles ont débuté au printemps 2019 et la livraison des logements se déroulera tout au long de l'année 2021.

Pour rappel, la commercialisation des appartements en propriétés par étage est intervenue courant 2019. La mise en location des immeubles locatifs interviendra dès le début 2021 mais les inscriptions sont d'ores et déjà closes.

Réalisation des bâtiments E et F

Ces 2 bâtiments, réalisés en pierre de taille suivant un standard Très Haute Performance Energétique (THPE), accueilleront 68 logements répartis de la manière suivante :

- 22 logements locatifs LUP (loyer d'utilité publique)
- 12 logements en loyer libre
- 12 logements locatifs HM (habitation mixte)
- 22 appartements en PPE (propriété par étage)

2020 a été une année que l'on peut définir de mouvementée pour le déroulement du chantier. En effet, suite à des soucis d'approvisionnement en pierre en raison de problèmes d'extraction en carrière, le chantier a dû être fermé fin novembre 2019 pour rouvrir début mars 2020. Ensuite de quoi, la pandémie de COVID-19 est arrivée, nous obligeant sur décision de Conseil d'Etat à fermer à nouveau le

chantier fin mars 2020 pour enfin rouvrir fin avril.
Tout est ensuite rentré dans l'ordre, la mise en place des éléments de façades et des murs intérieurs porteurs en pierres naturelles est terminée et les immeubles sont tous hors d'eau et hors d'air. Nous sommes rentrés dans la phase des travaux d'aménagements intérieurs avec la pose des chapes et des cloisons non porteuses. L'ensemble des éléments de finitions des appartements (cuisine, carrelage, parquet, ...) ont été choisis. Le planning actuel révisé prévoit une livraison des logements pour octobre (locatifs) et novembre (propriétés par étage) 2021.

Réalisation du bâtiment G2

Le bâtiment G est divisé en 3 allées dénommées G1, G2 et G3. La Commune, propriétaire de l'allée G2, réalise donc ce bâtiment en partenariat avec deux autres investisseurs.
Ce bâtiment est réalisé avec une façade en béton préfabriqué incluant une isolation thermique entre les deux côtés du parement. Ce principe permet d'avoir un aspect esthétique de façades uniformes et reprend un langage architectural du monolithe dans lequel nous venons creuser les espaces de vie. Les larges baies vitrées et les loggias en font un projet lumineux. Réalisé suivant un standard de Très Haute Performance Energétique (THPE), ce bâtiment accueillera :

- 20 logements en PPE (propriété par étage)

Malgré la fermeture du chantier fin mars en raison de la pandémie, le chantier est aujourd'hui rentré dans sa phase finale. En effet, les aménagements extérieurs ont démarré et une 1ère montée d'immeuble, G3, sera livrée dès début mars 2021. G1 suivra en avril et G2 en mai.

Réalisation du bâtiment H

Le bâtiment H, à la différence des bâtiments d'aspect monolithique du site, vient travailler sur une architecture plus légère et tendue. Le travail sur les lignes de dalles et de balcons souligne l'horizontalité du projet et voit par sa vêture en façade bois, une corrélation avec le principe d'un bâtiment dans un parc. Ce

bâtiment, au standard de Très Haute Performance Energétique (THPE), accueille trois montées via un hall de distribution commun et regroupera ainsi des logements répartis de la manière suivante :

- 15 logements locatifs LUP (loyer d'utilité publique)
- 18 logements en loyer libre
- 22 appartements en PPE (propriété par étage)

L'année 2020 a été en majeure partie consacrée aux travaux de gros-œuvre mais aussi d'aménagements intérieurs avec pour la mise en place des chapes et des cloisons intérieures pour les immeubles H1 et H2 mais aussi le début de la pose des carrelages / faïences et des revêtements muraux pour l'immeuble H1.

Malgré la fermeture du chantier fin mars en raison de la pandémie, le chantier est aujourd'hui rentré dans sa phase finale avec une livraison des logements entre juin (locatifs) et juillet (propriétés par étage).

Réalisation de la crèche communale « Zinzolin » de 32 places au rez-de-chaussée de l'immeuble Q propriété de la CPEG (Caisse de Pension de l'Etat de Genève) dans le périmètre des Sciers

La construction d'un nouveau quartier de logements implique une anticipation des besoins des futurs habitants, dès lors la réalisation d'un espace dédié à la petite enfance prend son sens au vu du nombre de nouveaux habitants qu'accueillera le site.

Suite au vote du Conseil municipal en septembre 2018 pour la réalisation et l'acquisition de la crèche Zinzolin dans l'immeuble Q du quartier des Sciers, les travaux de la crèche ont pu démarrer dès le début de l'année 2019 par les travaux de gros-œuvre du bâtiment. Une autorisation complémentaire a été déposée au dernier trimestre 2019 pour l'aménagement intérieur des locaux de la petite enfance.

2020 a été principalement consacrée aux travaux de gros-œuvre et le début des travaux

d'aménagements intérieurs. Aujourd'hui la future crèche est hors d'eau et hors d'air. Les chapes ont été coulées et les cloisons intérieures posées.
Cette crèche, qui accueillera 32 places réparties en deux groupes d'enfants multi-âges avec un prolongement privatif sur les espaces extérieurs, sera livrée courant juin 2021 pour une mise en service au 15 août 2021.

Réalisation d'aménagements paysagers du quartier des Sciers, coulée verte en étape 1, bassin de rétention des eaux de pluie à ciel ouvert, noue primaire en partie ouest du site

Le quartier des Sciers se traduisant par la réalisation de bâtiments de logements dans un parc, les espaces paysagers du site et en périphérie de celui-ci en font un élément majeur de l'aménagement du programme. Aussi et en lien avec le quartier de la Chapelle situé sur la commune de Lancy, la coulée verte vient tisser le lien entre ces deux secteurs et permettra la finalisation des abords de l'école du Sapay en partie ouest.
Ce projet, en plus d'être en faveur des espaces verts et de la biodiversité que celui-ci pourra accueillir, propose également la réalisation d'un bassin de rétention des eaux de pluie à ciel ouvert. Cet ouvrage recevra ainsi les eaux pluviales récoltées aux abords des différents secteurs du plan localisé de quartier et sera transporté par la noue primaire en partie ouest du site jusqu'au bassin.
Les aménagements paysagers ont été étudiés de manière à permettre une liaison douce entre différents secteurs du site. Une attention particulière a été étudiée sur le mouvement, la contemplation et la détente, autour du bassin d'eau de pluie. En effet, ce dernier permettra l'accueil d'une biodiversité de flore, la mise en place de bancs, gradins et même d'un belvédère pour l'arrêt des usagers.
Suite à la réception de l'autorisation de l'autorisation de construire fin 2019, il était prévu initialement une ouverture du chantier au printemps. La crise sanitaire impliquant la fermeture des chantiers, il a été jugé nécessaire

de décaler le démarrage des travaux à une période plus propice. Ainsi, dès la fin de la période scolaire, les travaux de réaménagement du chemin Le Sapay et de l'esplanade en connexion avec l'école ont été réalisés afin de permettre une libération de cette zone à la rentrée scolaire de septembre.

Les interventions se sont poursuivies par la réalisation de l'esplanade en contre-bas de l'école avec le bassin d'eaux de pluie à ciel ouvert, puis par les travaux de terrassement et de mise en forme de la noue de rétention principale du quartier des Sciers.

Ces travaux se sont achevés en fin d'année avec quelques éléments restants tout de même à effectuer. En effet, la réalisation des pavillons scolaires provisoires de la Ville de Lancy a nécessité le décalage de finition d'enrobé du chemin Le Sapay, de l'installation des bornes automatiques sur ce même chemin, ainsi que de la mise en place du mobilier urbain.

Egalement, les semis de plantations seront mis en place au printemps 2021 pour parfaire la finition des aménagements extérieurs.

Construction de 5 terrains de tennis et d'une halle couverte provisoire

Les travaux de réalisation du prolongement de la ligne 15 du tramway nécessiteront une emprise le long de la route de Base, impliquant la suppression d'une partie des terrains de tennis actuels. Dès lors, il a été prévu le déplacement provisoire des terrains de tennis sur le secteur sportif des Cherpines, en attendant la réalisation de futures installations sur la pièce D prévue dans le Plan localisé de Quartier du Rolliet aux Cherpines.

La demande d'autorisation de construire déposée le 12 avril 2019 par notre mandataire a été acceptée le 25 octobre 2019 par l'Office des autorisations de construire. L'ouverture de ce chantier a eu lieu au début du mois de novembre 2019.

Le chantier a donc démarré par des travaux de terrassement nécessaires aux terrains de tennis mais également pour le bassin de rétention des eaux de pluie à ciel ouvert. Les travaux de drainage ainsi que d'infrastructures permettant l'accueil de ces nouvelles surfaces ont été

réalisés en début d'année en fonction notamment de la gestion de la crise sanitaire, nécessitant une adaptation de méthodologie de travail. La mise en place des revêtements de sol, des grillages et des installations techniques a été réalisée en début d'été et a été poursuivie par la finalisation des aménagements extérieurs. Ainsi, les nouveaux terrains de tennis provisoires ont pu être inaugurés le 22 août, lançant ainsi la saison sportive sur les nouvelles installations.

Au début du mois d'octobre, trois des cinq courts de tennis se sont vu recouvrir d'une bulle à double membrane permettant la poursuite de la saison sportive dans une halle tempérée grâce à la centrale de chauffage à pellets préalablement mise en place.

Les travaux extérieurs se sont achevés au mois de novembre et quelques adaptations ont été réalisées sur les parties extérieures afin de pouvoir également proposer des installations annexes avec des terrains de pétanque.

Assainissement énergétique de l'ancienne école d'Arare

Suite à la fermeture des écoles d'Arare et de Saconnex d'Arve, il y a maintenant quelques années, ces bâtiments, faisant partie intégrante de l'histoire de la Commune, sont à présent mis à disposition des associations ou de la population en location.

Afin de pouvoir répondre aux exigences thermiques actuelles, le bâtiment de l'ancienne école d'Arare nécessitait un assainissement énergétique.

Suite à l'acceptation de l'autorisation de l'autorisation de construire le 30 aout 2019, le crédit d'engagement de 320'000 F proposé a été approuvé par le Conseil municipal en septembre 2019.

Le chantier, ouvert en novembre 2019, a permis d'isoler par l'intérieur ledit bâtiment afin de conserver son caractère patrimonial. Le parquet existant a été remplacé en accord avec le Service des monuments et des sites afin de conserver une certaine valeur architecturale et a été isolé en sous-face. Une kitchenette a également été proposée afin de permettre un

espace adéquat à la mise en location de cette salle. Les menuiseries ont été conservées et rénovées de manière à pouvoir admettre un double vitrage. La chaudière a également été remplacée afin de correspondre à la nouvelle puissance nécessaire.
L'assainissement de la toiture a fait l'objet de quelques aléas de chantier suite à la découverte d'éléments de charpente abîmés par le temps et les intempéries. De ce fait, et toujours en accord avec le Service des monuments et des sites, ces éléments ont pu être repris et l'ensemble de la toiture ardoisée a été réalisée suivant les principes de cultures constructives préexistants.
Les travaux ont été achevés et la salle est à présent disponible dans le parc des espaces de location de la Commune.

Crédit d'engagement complémentaire suite aux travaux entrepris pour la transformation de l'ancienne école des Serves en espace dévolu aux activités à la maison Champ-Ravy

En fonction depuis bientôt deux ans, certains aléas ont été détectés dans le bâtiment de Champ-Ravy au niveau de la cuisine associative mise en place. Les différents appareils professionnels nécessaires à la préparation des plats et à la conservation des denrées dégagent de la chaleur, et le bâtiment étant isolé, il s'est avéré nécessaire de proposer un système de ventilation afin de que la chaleur résiduelle dans les locaux puisse être évacuée vers l'extérieur. Cet aspect n'a pas été envisagé dans le projet initial à la base du dossier et n'a pas pu être entièrement absorbé dans le crédit de travaux de l'opération.
Un dépassement de budget de l'ordre de 8 000 F a donc été proposé au Conseil municipal de décembre 2020.

Aménagement dans le pavillon provisoire de l'école du Sapay

L'école intercommunale Le-Sapay a été construite et financée de manière paritaire, conjointement par les communes de Plan-les-Ouates et de Lancy. Afin d'en assurer sa gestion, le Groupement intercommunal Le-Sapay (ci-après GILS) a été créé.

Suite aux problématiques liées aux effectifs scolaires, il a dans un premier temps été décidé d'aménager temporairement 4 locaux existants dans l'école le Sapay en salles de classe, les prévisions du SRED montrant clairement que cela ne suffirait pas, la Commune de Lancy, après un processus de négociation favorable, a pris à sa charge la construction d'un pavillon provisoire comprenant 6 classes et augmentant ainsi la capacité d'accueil de l'école de 28 à 34 classes. Une convention de partenariat en matière scolaire a été élaborée à cet effet.

La requête en autorisation de construire sous forme accélérée (APA), déposée par la Ville de Lancy, pour la réalisation des pavillons provisoires de 6 classes au Sapay a été autorisée par parution dans la FAO en date du 19 octobre.

La programmation sociale du quartier est en cours d'élaboration avec la Commune de Lancy comprenant l'intégration de Plan-les-Ouates dans le contrat de quartier, la coordination des équipes TSHM, l'engagement d'animateurs socio-culturels...

Le bâtiment provisoire comprenant un vide sanitaire de plus 200 m2, une proposition conjointe d'aménagement de cet espace a donc été retenue pour répondre aux besoins d'animation et de cohésion sociale du quartier. Un financement partagé et paritaire sur cet objet spécifique a donc été convenu d'entente entre les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates.

L'urgence liée à la construction des 6 classes provisoires supplémentaires dont le délai de réalisation est fixé à avril 2021 met sous tension la réalisation du rez-de-chaussée inférieur aménagé. En effet, il s'agit de définir la qualité et la pérennité des fondations qui vont supporter les classes supplémentaires mentionnées.

En effet, bien que les 6 salles de classes répondent à un besoin provisoire et qu'elles

disparaitront à terme, il n'en est pas forcément de même pour le socle de cette installation. Le rez-de-chaussée inférieur pourrait être vu comme un élément pérenne dans le sens où ce dernier pourrait jouer un rôle dans la cohésion du quartier à savoir, un belvédère donnant sur les aménagements paysagers situés en contre-bas, ou encore sur le fait que ce premier espace pourrait être un espace en liaison avec la future maison de quartier dont la programmation est actuellement en cours de définition et qui pourrait prendre place dans l'ancienne maison des jardins familiaux. En fonction de la stratégie des communes, une nouvelle autorisation pourra être déposée afin de conserver le lieu.
Une délibération a donc été proposée au Conseil municipal de décembre, afin de permettre la réalisation d'un sous-sol aménagé au sein du pavillon provisoire de l'école du Sapay et de fait une mise à disposition pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Etude pour l'assainissement et la transformation du bâtiment Vers 1 / Vuattes 1

Suite à l'annonce du départ de la fondation Clair-bois située dans le bâtiment au chemin de Vers 1, chemin des Vuattes 1, dont la Commune est propriétaire, il apparaît que les locaux pourraient être mis à disposition de l'administration communale et ainsi palier au projet de surélévation du bâtiment de la Voirie.
Suite à la votation d'un crédit d'étude des 300'000 F approuvé par le Conseil municipal de Septembre 2019, les études menées lors de l'exercice 2019 se sont poursuivies. Le cabinet médical occupé jusqu'alors, a cessé son activité à la mi-2019, remettant en question certains principes de l'étude.
La rénovation projetée s'effectuera donc en une seule phase sur l'entier du bâtiment, au départ de la fondation Claire-bois estimé à l'été 2021.
Les études réalisées ont permis de révéler quelques défauts du bâtiment existant, notamment en termes de structure et du maintien de la dalle sur vide sanitaire. Les études de vérification nous ont permis de

prendre acte qu'une rénovation du bâtiment était plus intéressante qu'une reconstruction du bâtiment, et ce malgré les renforts de séismicité nécessaires.

Ce projet s'est donc poursuivi avec la proposition d'un devis général permettant la confirmation d'un budget de travaux ainsi que différentes propositions d'améliorations de performance énergétique et l'installation d'une centrale photovoltaïque.

Les propositions d'aménagement en fonction des entités administratrices susceptibles de prendre possession des locaux ont été effectuées permettant une dépose de l'autorisation de construire au début du mois de décembre. Suivront ensuite le démarrage de la phase d'appel d'offres aux entreprises afin de pouvoir proposer au Conseil municipal d'ici à avril 2021, un crédit d'investissement pour la réalisation des travaux qui pourraient être envisagés dès septembre 2021.

Réalisation de la fin du Mail 2000 (tronçon chemin du Clos – route de Base)

Mener à bien les travaux en lien avec le Mail 2000 relève d'une importance majeure pour deux raisons :

1. Permettre enfin une liaison complète « mobilité douce » en site propre entre la route de Base et celle de Saint-Julien.
2. Envisager de manière pérenne le raccordement du Mail avec le futur quartier des Cherpines, dont le 1er PLQ a été adopté en 2018.

Au niveau des équipements publics dans ce secteur, la commune de Plan-les-Ouates souhaite également réaliser les aménagements extérieurs et le préau couvert définitif de l'école de Champ-Joly CE.

Suite aux différentes démarches entreprises en 2019, les travaux d'aménagement du Mail ont pu poursuivre la finalisation de leur étude avec notamment l'appel d'offres aux entreprises. La coordination avec les mandataires et les différents services communaux a permis d'envisager un démarrage des travaux dès la fin

de la période scolaire en juin.
La première étape s'est donc déroulée en juillet et août avec la réorganisation du préau de l'école Champ-Joly CE, la mise en place du couvert et les aménagements y relatifs afin de permettre une libération de cet espace lors de la rentrée scolaire 2020-2021.
La seconde étape s'est poursuivie sur l'ancien espace du préau, sur le parc adjacent et sur le prolongement du Mail en lui-même. Ainsi, la plantation d'arbres en alignement et dans la continuité de ceux préexistants a été effectuée. Le parc arboré, situé entre l'école Champ-Joly CE et la maison de quartier Champ-Ravy proposera quelques installations de détentes de type bancs, galets d'assise, hamac ou autres réalisées par des mouvements de sol enherbé. Egalement un cèdre majeur sera proposé en remplacement des arbres malades et nécessaire à abattre en coordination avec l'Office cantonale de l'agriculture et de la nature.
Ces travaux se sont poursuivis jusqu'en décembre, date prévue de livraison pour toute la partie praticable du Mail. Les espaces en lien avec la végétation seront quant à eux remis ultérieurement en raison de la mise en place des semis en début de printemps 2021. Ces espaces verts seront livrés d'ici à mai 2021.

Etude de faisabilité visant la surélévation de deux niveaux et la rénovation des immeubles Honegger sis au chemin de Vers 5 à 15 et au chemin des Vuattes 2 à 6

La Commune envisage de surélever les immeubles sis au chemin de Vers 5 à 15 et au chemin des Vuattes 2 à 6, construits à l'époque en 2 étapes soit en 1957 pour les immeubles Vuattes 2 à 6 et Vers 5 à 9 et une année et demie après, en 1959, pour les immeubles Vers 11 à 15.
Les enveloppes des bâtiments de la Commune (Vers 5 à 15 et Vuattes 2 à 6) ont été rénovées en 1991. Les menuiseries d'origine ont été changées pour des menuiseries en bois/métal

avec des verres isolants.
Compte tenu de l'obsolescence, de la vétusté et de l'indice de dépense énergétique de ces immeubles (> à 600 Mj/m2/an) la Commune a pris la décision :

- D'assainir énergétiquement ces immeubles
- De les transformer et les rénover autant à l'extérieur qu'à l'intérieur
- D'envisager de les surélever de deux niveaux

Les études et variantes initiées depuis le début du projet ont été présentées en séance au Conseil administratif au mois de septembre. Une demande préalable a été déposée à l'Office des autorisations de construire (OAC) afin de valider la faisabilité de surélévation de ces bâtiments. En l'état, les deux propositions présentées, rénovation énergétique avec ou sans surélévation, sont maintenues à l'étude.
Les premiers préavis reçus, notamment celui de la commission d'architecture, demande à la Commune de corriger quelques éléments du projet tels que la typologie des logements ou l'homogénéité des façades. Suites aux différentes adaptations de projets tel que demandé, l'autorisation de la demande préalable a été publiée dans la FAO le 19 novembre. Suite à la réception de celle-ci et en fonction des différentes réserves indiquées, une réflexion s'effectuera avec le Conseil administratif pour la suite des études à mener au début de l'année 2021.

Etude pour la réfection de l'esplanade sise au chemin de Vers 8

L'esplanade située sur la périphérie du bâtiment du chemin de Vers 8 et qui recouvre également un parking souterrain, a subi au fil du temps différentes infiltrations ou déchaussements des pavés recouvrant le sol. Des réparations ponctuelles ont été réalisées au cours de ces dernières années, allant de la remise en place de pavés jusqu'à la réalisation de rustines en enrobé. La surface de cette esplanade étant à présent endommagée par ces différentes infiltrations, il convient de reprendre l'ensemble de celle-ci pour une remise en état complète.
Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité pour la rénovation de l'esplanade sise chemin de Vers 8 par le bureau d'architecte paysager

Gilbert Henchoz, un crédit d'étude a été accepté le 22 septembre, permettant ainsi la poursuite du travail initié avec pour objectif l'obtention d'une autorisation de construire et la définition du budget de travaux par retour de consultations aux entreprises. L'année 2021 sera consacrée à la finalisation des études afin de pouvoir engager les travaux au printemps 2022.

Etude pour la transformation, rénovation et mises aux normes de sécurité de la Distillerie

Propriétaire d'un bâtiment accueillant différentes activités de production de spiritueux, d'eau de vie, de bières ou encore de vins, la Commune souhaite rénover le bâtiment de la Distillerie de Saconnex d'Arve afin d'améliorer la sécurité de celui-ci et permettre l'aménagement d'éléments complémentaires nécessaires aux utilisateurs.

Suite à la découverte de poussière d'amiante dans le bâtiment de la Distillerie, une démarche d'estimation de remplacement de la toiture, non compris dans les travaux de rénovation du bâtiment, a été effectuée et nous amène à une réflexion sur le devenir du projet de rénovation en lui-même. Ainsi, en parallèle de la procédure d'appel d'offres aux entreprises pour la rénovation et l'amélioration de la sécurité de la Distillerie, une estimation pour la démolition et la reconstruction du bâtiment a été initiée en interne afin de pouvoir disposer d'un comparatif économique entre les deux propositions.

Les enjeux économiques importants pour la Commune mais également pour l'activité des locataires nous ont donc amené à une réflexion profonde sur la solution à retenir. Aussi, alors que les travaux de rénovation étaient envisagés pour démarrer au mois de mars, la décision a été prise de reporter ces derniers afin de pouvoir disposer d'un délai de réflexion suffisant pour la validation d'une des deux variantes.

Après passablement de discussion et un déplacement sur place, le Conseil municipal dans sa séance du 8 avril a accepté un crédit de 2'810'000 F pour la variante « démolition et la

reconstruction » du bâtiment.
Dans ce sens, un appel d'offres en entreprise totale sera publié tout début 2021 pour que les travaux puissent être réalisés dans le courant de l'année 2022.

Etude relative à la réalisation du groupe scolaire du Rolliet dans le périmètre des Cherpines

Dans le cadre du développement des Cherpines et au vu du nombre prévu d'habitants sur le site (environ 10'000 sur la totalité du périmètre à terme), il s'avère nécessaire de prévoir la construction d'écoles primaires dans le quartier.
Le groupe scolaire prévu sur le PLQ du Rolliet pour la partie Plan-les-Ouates qui comptera environ 1'300 logements, comprendra 16 classes. Celui-ci comportera en également, des locaux parascolaires, des locaux de sociétés et une salle de gym double pour obtenir un équipement au service de l'ensemble de la population du Rolliet. Une surface de terrain de 10'000 m2 a été réservée pour la réalisation de ce groupe scolaire sur la pièce Eb du Plan Localisé de Quartier du Rolliet.
Suite au concours d'architecture réalisé fin 2018, aux différentes vérifications et démarrage des études de 2019, l'année a été consacrée à la poursuite des études afin de permettre la préparation du dossier d'autorisation de construire qui sera déposé au premier trimestre 2021. Les différentes séances de coordination avec les services utilisateurs et ceux de l'Etat nous ont permis d'affiner le programme, la définition des espaces, ainsi que la mise en place de solutions techniques en cohérence avec le projet.
C'est ainsi que le dossier d'avant-projet a été présenté en commission conjointe le 18 juin afin de recueillir les différentes remarques et validations de la part des commissaires pour les intégrer au dossier de projet.
La matérialité a également été un point échangé lors des séances de coordination permettant entre autre la définition du revêtement du préau en brique. Cet objet a également été retenu pour les différentes propositions reçues dans le cadre d'un concours artistique organisé par le Service culturel de la

Commune.
En fin de cette année, les études se poursuivent surtout sur les éléments techniques nécessaires à la préparation de chantier, à savoir la gestion des terres, les stockages temporaires ou autre définition d'altimétrie de sol permettant une réutilisation des terres sur site et ainsi éviter l'évacuation de celles-ci.
La procédure d'autorisation de construire est estimée à une année durant laquelle nous procéderons à la réalisation des cahiers d'appels d'offres et à la mise en concurrences en AIMP des différents corps d'état. Suite à cela, un crédit de réalisation sera proposé en délibération au Conseil municipal afin d'envisager la dernière partie du projet avec un démarrage des travaux estimé au printemps 2022, pour une durée de 2 ans et demi.
La définition d'un planning d'étude et de programmation de travaux nous amène à l'objectif d'une livraison du bâtiment pour la rentrée scolaire de 2024.

Plan décennal d'entretien et de rénovation des bâtiments du patrimoine administratif (PA) et du patrimoine financier (FP)

Afin de permettre l'anticipation des budgets envisagés au cours des dix prochaines années, la Commune a entrepris un recensement de son patrimoine bâti, que ce soit pour la partie du patrimoine administratif comme pour celle du patrimoine financier. De ce fait et à la vue du nombre d'objets prévus en rénovation à court ou long terme, il est proposé de répartir les travaux selon trois programmes de plans décennaux.
Une première partie incluant ainsi des bâtiments du PA et du PF a donc été proposée afin que ces travaux puissent, d'une manière réaliste, être échelonnés au cours de ces dix prochaines années. Afin de pouvoir estimer le coût de chaque opération, un partenaire a été mandaté pour effectuer des diagnostics de nos bâtiments sur leurs aspects techniques, esthétiques mais également architecturaux.
Les différentes visites sur les bâtiments concernés par ce plan décennal ont été en

partie effectuées cette année malgré quelques adaptations dues à la crise sanitaire et à la nécessité de limiter les visites par des personnes tierces pendant les périodes délicates. Ainsi, les premiers diagnostics ont été transmis à la Commune à la rentrée de septembre et sont actuellement en cours d'analyse. Les autres rapports suivront au plus tard au début de l'année 2021.

Nouveau bâtiment pour le jardin d'aventures JAPLO

La Commune dispose de locaux dans des installations provisoires qui ont été mises en place lors de la réalisation de l'école du Vélodrome dans le but de bénéficier de classes supplémentaires. Ces installations ont été mises en place sur une parcelle de la Paroisse catholique romaine et les locaux sont affectés depuis 2002 à un jardin d'enfant et un jardin d'aventure.

La Paroisse étant en cours de réalisation d'un projet immobilier, il a été demandé à la Commune de libérer la parcelle d'ici à juin 2021, mettant ainsi fin à la convention signée entre les deux parties.

De ce fait, une délibération a été acceptée par le Conseil municipal pour la construction d'un nouveau bâtiment du JAPLO, le 26 mai. Les études d'avant-projet ont ainsi pu permettre la proposition d'un bâtiment en ossature bois dont l'aspect écologique est le maître-mot. Ainsi, les fondations seront de type ponctuelles et sans béton pour permettre une certaine réversibilité du lieu. Le bâtiment est également prévu THPE avec la mise en place d'une toiture végétalisée et recouverte de capteurs photovoltaïques. Le dossier d'autorisation a été préparé et coordonné avec l'association du JAPLO et les services communaux et a pu être déposé au début du mois de décembre.

Suivront ensuite la préparation des cahiers d'appels d'offres aux entreprises et la proposition d'une délibération au Conseil municipal d'ici à mars 2021 pour envisager une ouverture du chantier dès septembre 2021.

GÉNIE CIVIL

Cadastre du réseau d'assainissement (CRAE)

Mise à jour de la base CRAE effectuée sur les chantiers communaux

Travaux entrepris sur les chaussées communales

Remplacement de fontes de regards

Ch. des Verjus / Ch. Champ-Blanchod

Réfection regards et sacs de routes

Rte de St-Julien / Ch. des Roulets

Réfection de bordures et pavés

Rte des Chevaliers-de-Malte / Ch. des Cherpines / Rte de Bardonnex / Ch. des Petites-Fontaines Ch. de la Redoute / Ch. de la Butte

Pose de bordures

Liaison Mail 2000 – Ch. de la Mère-Voie

Réfection de nids-de-poule et affaissement de chaussées

Ch. d'Humilly / Av. du Millénaire / Ch. du Pont-du-Centenaire / Ch. des Longues-Rasses / Ch. du Champ-Cordier

Réfection cunette en béton

Ch. Marc-Charrot / Ch. de la Butte

Entretien du réseau communal

Réfection des chaussées selon le plan quinquennal 2018-2022

L'état des enrobés nécessite une réfection des surfaces de roulement afin de garantir l'état des chemins pour les vingt prochaines années (hors usure classique de la couche de roulement).

Entretien entrepris sur les chaussées suivantes :

- Chemin de Pré-Fleuri : tronçon côté Salève du chemin du Champ-des-Filles
  - Réfection de bordures.
  - Réfection des dalles en béton reconstruites à l'identique afin de ne pas créer de patchwork sur le tronçon.
- Chemin de Vers : tronçon compris entre les chemins de la Milice et du Bois-Malet. Travaux reportés au printemps 2021 afin de les coordonner avec la traversée piétonnière et cycliste du chemin de Vers raccordant le mail à la Promenade Tordue, dont l'autorisation de construire nous est parvenue trop tard pour effectuer ces travaux dans de bonnes conditions atmosphériques.
  - Les travaux comprendront le dégrappage total de l'enrobé avec reprise de la fondation en vue de la pose de la surépaisseur des nouvelles couches d'enrobés bitumineux.

    Dans sa séance du 22 septembre, le Conseil municipal a donné son accord pour un crédit d'engagement pour l'entretien du réseau routier communal à exécuter.

Arare-Dessus - modération de trafic sur la route de Bardonnex

A mi-janvier, notre mandataire a remis une nouvelle variante à l'Office Cantonal du Génie Civil (OCGC) avec la prise en compte d'une distance de visibilité par rapport au passage piétons projeté pour une vitesse de 30 km/h. Cette limitation à 30 km/h permettrait de conserver les arbres et ne pas les abattre.

L'Office Cantonal des Transports (OCT) ayant

donné un préavis défavorable à cette nouvelle limitation, l'OCGC a étudié une modification de la géométrie de la chaussée afin de pouvoir conserver ces arbres en maintenant la limitation à 50 km/h.
En août, l'OCGC qui a repris la direction de cette étude qui avait été lancée initialement par la Commune, nous informe que le projet présenté a été préavisé favorablement par toutes les parties et validé par ce service.
Le projet sera réalisé tel quel mais sans l'abattage des arbres et sans le marquage du passage piétons. Si les mesures de vitesse, après réalisation des éléments de modération de trafic, indiquent que la vitesse réelle des véhicules permettrait de réduire la distance de visibilité pour correspondre aux normes, alors le passage sera marqué. L'OCT ne serait pas contre ce principe.

Route d'accès au PLQ les Sciers à créer suite à l'abandon de la demi-jonction de Lancy Sud

Projet de jonction du chemin de l'Essartage sur le chemin du Sapay comprenant la réalisation d'un trottoir, d'une piste cyclable, d'un éclairage public et l'évacuation des eaux de ruissèlement de la chaussée

Dans sa séance du 28 janvier, le Conseil municipal a donné son accord pour un crédit d'engagement pour l'étude d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates. Une demande préalable sur la base de l'avant-projet étudié par notre mandataire a été déposée auprès du DI-OCB à mi-janvier.
Début février le Canton représenté par l'OCT, l'OCGC, le SERMA et le SABRA a présenté une variante à l'avant-projet avec un raccordement sur le giratoire de la Milice au lieu du raccord projeté sur le chemin du Sapay, ceci afin de rester le plus possible dans l'emprise de l'ancienne piste de chantier de l'autoroute et de

réduire ainsi l'impact sur la zone forestière. Le projet a reçu l'approbation de la Commune à fin février.
En parallèle, la Commune a mandaté un avocat spécialisé dans le bruit afin de déterminer les responsabilités de chacun dans la réalisation et le financement des mesures anti-bruit liées au développement du périmètre les Sciers.
Plusieurs séances de coordination ont été organisées entre l'OCT, l'OCGC, le SERMA, le SABRA, l'OCAN et la Commune afin de poursuivre le projet sur la base de celui présenté par le Canton. La Commune a conservé son mandataire pour l'étude génie civil, le SABRA a quant à lui également mandaté un bureau spécialisé dans le bruit. L'OCAN a de son côté mandaté un bureau de géomètres afin de mettre à jour le cadastre forestier pour pouvoir procéder à un constat formel de l'impact sur celle-ci.
Suite aux remarques de l'OCGC, sur le raccordement de cette route d'accès sur le giratoire de la Milice, une étude de circulation a été faite par un bureau spécialisé. Les conclusions de cette étude ont permis de constater qu'il n'y a aucun problème d'écoulement des flux TIM sur l'ensemble des branches d'entrée du giratoire. Mais en cas de refus de l'OFROU de pouvoir raccorder la route d'accès sur le giratoire de la Milice, une variante a été mise à l'étude pour un raccordement sur le chemin du Sapay au niveau de la voie d'urgence de la Police.

Réalisation du collectif privé EU et EP et aménagement routier au chemin de l'Essartage dans le périmètre du PLQ Les Sciers – Phase N°1

Raccord provisoire du chemin de l'Essartage sur la route de Saconnex-d'Arve

Les travaux pour la mise en place des canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées ainsi que la construction de la piste de chantier sont terminés depuis l'année passée. Le raccordement provisoire du chemin de l'Essartage sur la route de Saconnex-d'Arve comme mesure de chantier, a été intégré dans

cette phase N° 1.
Afin de permettre aux premiers habitants arrivés à fin 2020 d'accéder aux immeubles du PLQ Les Sciers, le chemin de l'Essartage a été raccordé provisoirement à la route de Saconnex-d'Arve par une nouvelle piste qui sera démolie lorsque l'accès définitif sera réalisé, une fois les immeubles de la zone et la route d'accès au PLQ depuis le giratoire de la Milice terminés.
Les travaux ont débuté début septembre et se sont terminés en novembre. L'accès a été mis en service pour l'arrivée des premiers habitants du PLQ début décembre.
Ces travaux comprenaient également l'abaissement du trottoir sur l'accès à la route de Saconnex-d'Arve et la démolition du passage piétons côté Chapelle afin d'améliorer l'axe de giration des véhicules.

Réalisation du collectif privé EU et EP et aménagements routiers au chemin de l'Essartage dans le périmètre du PLQ Les Sciers – Phase N°2

Les travaux de cette phase N° 2 ont débuté en septembre par la construction de l'Eco-point ouest et le parking visiteurs côté Jura de l'accès aux jardins familiaux. Ces 2 constructions ont été réalisées en novembre et ont été mises à disposition des premiers habitants début décembre.
Un éclairage provisoire sera posé côté jardins familiaux à l'arrière de l'éco-point et du parking visiteurs. Suivront la réalisation du parking visiteurs côté Salève ainsi que l'Eco-point début d'année 2021.
Quant aux travaux d'aménagements routiers comprenant la pose de la couche de roulement de la chaussée, la réalisation du trottoir côté immeubles et la pose des luminaires, ceux-ci sont prévus à l'automne 2022 en fonction de la fin des constructions des immeubles.

Réalisation des collecteurs d'eaux pluviales (noues et tranchées drainantes) du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates

Pour rappel, le PLQ les Sciers a prévu un concept de gestion des eaux pluviales sur la base de noues et de tranchées drainantes. Les noues sont de petites dépressions dans le terrain qui permettent de recueillir, par ruissellement, les eaux pluviales. Ces noues sont ensuite dirigées sur un bassin de rétention à ciel ouvert qui seront raccordées sur le collecteur de l'autoroute après passage dans un organe de régulation.
Le projet comprend également un collecteur profond, réalisé en fouille ouverte, raccordant les eaux de drainage du parking des futurs immeubles de la Bistoquette ainsi que les eaux de surface de la future plaque urbaine au collecteur sous le chemin de l'Essartage.
Les travaux de ce collecteur ont débuté en octobre et se sont terminés à fin novembre, quant aux tranchées drainantes, celles-ci seront réalisées en fonction de l'achèvement des bâtiments en coordination avec les aménagements extérieurs et le rendu final des dessertes. La réalisation des tranchées drainantes a débuté au nord du Pré-de-la-Raisse avec le raccordement sur le collecteur d'eaux pluviales de l'école du Sapay.

Projet du tram – Canalisations privées

Mise en conformité des raccords privés sur le domaine public dans l'emprise des travaux du tram.
L'Office Cantonale de l'Eau (OCEAU) a engagé au mois d'août le contrôle de l'état de mise en séparatif des canalisations des habitations sises en bordure de la future ligne du tram Genève – St-Julien.
Les parcelles sur lesquelles n'existaient aujourd'hui aucun plan de conformité de leur réseau de canalisation ont été prospectées par une entreprise spécialisée cet été. Cette prospection a été réalisée sur la commune de Plan-les-Ouates sur la route de Base (tronçon Voirets – Mère-Voie). Les travaux de prospection ont été pris en charge par l'OCEAU.
L'OCEAU a demandé également de procéder au

visionnement, à l'aide d'une caméra TV, de toutes les canalisations privées situées dans l'emprise du tram afin de contrôler leur état de service et leur position. Un mandat supplémentaire a été donné au groupement responsable des travaux du tram pour superviser ces contrôles. Ce mandat comprend l'établissement de l'appel d'offres des entreprises en charge des travaux de visionnement, l'analyse des rapports d'inspection, la définition des tronçons à réhabiliter et leur chiffrage.
Les honoraires du bureau d'ingénieurs ainsi que les frais des travaux d'inspection des canalisations seront avancés par la Commune et remboursés par le FIA sur 40 ans. Un crédit d'étude sera à présenter dès que tous les montants des entreprises en charge du passage TV dans les canalisations publiques et privées seront connus.
Les frais pour la mise en conformité des canalisations privées sur le domaine public seront également avancés par la Commune qui devra les refacturer aux privés.
Les travaux de visionnement ont été effectués en décembre, les rapports sont attendus pour fin janvier 2021.

Réhabilitation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales de la route du Camp

Les travaux de collecteurs et ceux de gainage ayant terminés à fin 2019, il restait encore à remplir de béton les canalisations hors-service au niveau de l'ancienne surverse située sur la piste cyclable côté Salève de la route de Saint-Julien.
La planification de ces travaux a été retardée par les mesures de contrainte en lien avec le covid-19, mais ceux-ci se sont achevés au printemps.

Route du Camp - Recherche des eaux parasites sur le réseau d'assainissement

Les travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées de la route du Camp effectués en 2019, ont permis de constater que ce collecteur avait un débit très important, certainement dû à la présence d'eaux claires parasites. L'OCEAU en collaboration avec la Commune, a mandaté un bureau d'ingénieurs spécialisé en hydraulique afin d'effectuer des recherches. Celles-ci ont débuté en octobre par un levé d'état des lieux de jour et se sont poursuivies en novembre par des contrôles nocturnes au moment où les eaux usées sont les moins importantes quantitativement. Un rapport détaillé a été remis à la Commune à fin décembre.

Mise en séparatif des collecteurs et de l'aménagement routier du chemin Riant-Mont

Les travaux d'assainissement et d'aménagements routiers ont débuté en mars. Pour mémoire ce projet a pu être engagé suite à la cession gratuite du chemin Riant-Mont par les propriétaires privés à la Commune en contrepartie des travaux à réaliser. Le chemin sera incorporé au domaine public communal vidé des droits à bâtir, ceux-ci restant attachés aux parcelles principales.

Après avoir obtenu l'accord de tous les propriétaires à fin 2018, l'acte notarié concernant cette cession élaboré par un notaire mandaté par la Commune, a été transmis le 22 novembre 2019 pour inscription auprès du Registre foncier. A ce jour il est toujours encore en cours de validation.

Après un arrêt des travaux du 20 mars au 4 mai, lié à la première vague du covid-19, le chantier a pu reprendre et s'est terminé à fin novembre. Des mesures particulières non prévues initialement ont dû être prises en lien avec

cette épidémie.
Les travaux ont consisté à la mise en séparatif du collecteur unitaire existant par la pose de deux canalisations soit une pour les eaux usées et l'autre pour les eaux pluviales. A cela se sont ajoutés les travaux d'aménagements routiers par la réalisation de 2 seuils de ralentissement et de 5 rétrécissements. Les SIG ont profité de ces travaux pour changer les conduites privées d'eau potable et les câbles d'électricité sous le domaine public. Un nouvel éclairage public de dernière génération avec détecteur de mouvement et réglage à distance a également été posé sur le chemin. Afin d'adapter le profil en long de la nouvelle chaussée avec les accès aux parcelles privées, des travaux parfois importants ont été réalisés sur le domaine privé. Un tube en attente pour la fibre optique a également été posé.

Chemin Vachoux

La mise en conformité du collecteur unitaire existant, par sa mise en système séparatif de manière identique et aux mêmes conditions que pour le chemin de Riant-Mont, n'ayant pu se réaliser suite au refus des propriétaires de céder leur part du chemin, ce projet a été reporté en 2021.
Un crédit d'engagement d'étude devra être déposé au Conseil municipal courant 2021.

Mesures entreprises suite intempéries du 15 juin 2019

En accord avec l'OCEAU, un mandat d'étude a été attribué à un bureau d'ingénieurs civils spécialisé en hydraulique afin de déterminer les causes probables de la mise en charge des collecteurs d'eaux usées lors de fortes intempéries. Cette étude s'est concentrée sur le bassin versant des Petits-Bois qui fut la région de la Commune la plus touchée lors des violents orages de juillet 2013 et juin 2019.
Pour mémoire, la plupart des habitations ayant subi des dommages lors de ces épisodes

pluvieux, l'ont été par des remontées d'eaux au niveau des grilles de sous-sol ou des installations sanitaires dans les caves ou buanderies. Ces installations étant raccordées sur les eaux usées, celles-ci ne devraient pas être mises en charge lors d'épisodes pluvieux dont les eaux de ruissèlement sont raccordées sur les eaux pluviales. La seule possibilité de déversement d'eaux pluviales dans les eaux usées est possible au niveau des regards doubles (communs) des réseaux des collectifs privés.

Le mandat du bureau d'ingénieurs prévoit l'établissement d'une liste de ces chambres doubles, l'identification des parcelles raccordées sur les différents collectifs privés, le relevé de ces regards puis dans un deuxième temps l'établissement d'un projet de mise en conformité de ces regards et la présentation d'un estimatif des travaux par collectif privé.

Liaison mail 2000 – Mère-Voie

Suite aux inondations des parcelles N° 10934-5 dues au ruissellement des eaux du Mail 2000 sur ce chemin d'accès, un projet a été établi en vue de protéger ces parcelles.

Des travaux ont ainsi pu être réalisés en novembre par la pose de bordures en limite de parcelles, de sacs de route et de caniveaux.

Etude pour la mise en séparatif des collecteurs des collectifs privés au chemin de la Pomone

Le chemin de la Pomone est, avec le chemin Vachoux, l'un des derniers collectifs privés à mettre en conformité. Sous ce chemin se trouve un réseau de canalisations en collectif privé, qui est encore en système unitaire. Dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de 2013, la fiche d'action 11.1.33 demande la réhabilitation du collecteur unitaire (sous réserve de son bon état) et la construction d'un nouveau collecteur pour la mise en système séparatif afin d'être en conformité avec les

exigences légales.
En effet, cette canalisation unitaire n'est plus conforme à la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux - RS 814.20) et à la loi cantonale sur les eaux (LEaux-GE - L 2 05). Les exigences de l'Office cantonal de l'Eau (OCEau) demandent la mise aux normes de cette canalisation, à moyenne échéance.
Concernant les frais d'études de ce collecteur « collectifs privés » en zone 5, 100% des honoraires sont à financer par la Commune (et donc par le FIA qui rembourse la Commune) en phase conception, jusqu'à la phase d'adjudication.
Dans sa séance du 22 septembre, le Conseil municipal a accepté un crédit d'engagement pour l'étude de la mise en séparatif des collecteurs des collectifs privés au chemin de la Pomone.
Le mandataire est chargé d'engager les prospections des parcelles privées avant d'établir le projet de canalisations et d'engager la procédure de soumission. Une fois les offres rentrées, une clef de répartition des frais sera présentée aux propriétaires.
En fonction des soumissions reçues suite à l'appel d'offres et si le montant du coût des travaux par propriétaire privé dépasse Fr. 25 000 TTC, un crédit d'investissement pour la réalisation de ces travaux devrait être présenté pour financer la construction des ouvrages courant 2021.

Cession à la Commune de la parcelle N° 7046B (chemin des Verjus) anciennement N° 7046 en vue de son incorporation au DP communal et réunie sous une nouvelle parcelle N° 16302

L'ancienne parcelle N° 7046, après cession de la parcelle N° 7046B, sera immatriculée au registre foncier sous l'immeuble N° 7441.
Le 14 mai, l'acte notarié est enfin signé et ceci aux conditions émises depuis le début par la Commune soit en contrepartie de la cession de l'empiétement de la chaussée sur la parcelle privée.

Une indemnité de Frs 50.-/m2 a été accordée ainsi que la prise en charge des frais de notaire et du géomètre et le report des droits à bâtir sur la parcelle principale. Les frais judiciaires sont par contre à la charge du propriétaire.

Ordonnance sur la protection contre le bruit OPB

Pour rappel, suite à la première validation du 3 avril 2018 du projet d'assainissement du bruit (PAB) de la Commune, des demandes d'allégement avaient été mises en consultation et adressées aux propriétaires le 24 avril 2018.
Suite à cette consultation et aux remarques de quelques propriétaires, un courrier de l'OCGC avait été transmis à ces derniers qui avaient été consultés auparavant, les informant que la Commune devait compléter son PAB en intégrant le bruit du tram Genève St-Julien et ainsi permettre que de nouvelles mesures d'allégement soient remises en consultation.
Le PAB a donc pu être corrigé et recevoir la validation de l'ingénieur cantonal le 17 octobre 2019.
L'année passée, un courrier de l'OCGC a été adressé aux propriétaires pour leur signaler qu'un nouvel avis de consultation concernant les demandes d'allégement serait prochainement publié dans la feuille d'avis officielle du Canton de Genève (FAO).
La Commune est toujours dans l'attente de la publication des allégements pour les routes de Base et de Saconnex-d'Arve qu'elle attendait pour 2020.

Constitution d'une servitude de canalisation d'eau potable au profit de l'association la ferme de la Gavotte

L'association de « La Ferme de la Gavotte » a fait la demande à la commune de Plan-les-Ouates par l'entremise de son mandataire, de pouvoir raccorder leurs nouvelles constructions sur la conduite d'eau potable alimentant le nouveau centre d'entretien des Cherpines. Dans sa séance du 22 septembre, le Conseil municipal a donné son accord pour la constitution d'une servitude de canalisation d'eau potable au profit de l'association « La Ferme de la Gavotte »

et à charge de la parcelle N° 10459, propriété de la Commune dans le périmètre du centre sportif des Cherpines.
Un acte notarié et un plan de servitude vont être établis. L'ensemble des coûts de cette opération (réalisation, acte, entretien, déplacement futur éventuel) seront à la charge du bénéficiaire. Cette opération est donc sans frais pour la Commune de Plan-les-Ouates.

Réhabilitation des collecteurs à effectuer suite constat SIG période 2010-2014 pour préparation mandat d'ingénieurs

Par courrier du 15 juillet, le FIA fait savoir à la Commune que les travaux de réhabilitation des collecteurs, suite aux constats effectués par les SIG lors de leurs contrats d'entretien du réseau secondaire de la Commune, seront intégrés dans la mise à jour du PGEE (plan général d'évacuation des eaux).
Un mandat pour cette mise à jour du PGEE a été lancé en consultation début novembre par le FIA pour une attribution en avril 2021 (appel d'offres ouvert) et un début de mandat en mai 2021.
Ce mandat sera financé et pris en charge directement par le FIA.

Fonctionnement du bassin de rétention de la Galaise

Suite à l'étude pour l'analyse et l'optimalisation du fonctionnement du bassin de rétention de la Galaise, la FTI, en charge à présent de ce dossier, a mandaté en mai un bureau d'ingénieurs pour la réalisation de l'extension du bassin existant selon les conclusions du rapport du bureau en charge de l'étude effectuée.
Suite aux sondages effectués en juin, un projet a été présenté début novembre. L'extension prévue est de 90 ml en prolongement du bassin actuel.
La réalisation de ce bassin devra être coordonnée avec la réalisation des travaux du tram Genève-St-Julien prévus courant 2021.

MOBILITÉ

Task Force

En raison du retard du démarrage du chantier du tram Genève-Saint-Julien, les partenaires de la zone industrielle, à savoir ; le Canton de Genève, la Fondation pour les Terrains Industriels, l'Association des entreprises de la ZIPLO (Aziplo) et la commune de Plan-les-Ouates, ont maintenu un suivi des chantiers en cours dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates. Un nouveau chantier s'est ouvert (Campus Innovation), pendant que certains bâtiments, l'Espace Tourbillon et le nouveau bâtiment de Patek Philippe étaient livrés. Les partenaires de la zone veillent à limiter les impacts de ces chantiers pour les usagers de la zone et les quartiers alentours.

Liaison piétonne du chemin de la Redoute

Le chantier du cheminement définitif n'a pas pu s'ouvrir au printemps comme initialement planifié, en raison de la suspension des chantiers durant la première vague du COVID-19. Les travaux de génie civil ont été effectués durant l'été et l'aménagement du tampon paysager s'est fait dans le courant de l'automne. Les travaux étant terminés, le cheminement définitif est ouvert.

Fermeture de la route de Bardonnex et du Pont-des-Vaulx

Les fermetures définitives ont été mises en œuvre la semaine précédente la rentrée scolaire d'août. En effet, l'arrêté de circulation règlementant ces fermetures a été pris en mai et est entré en force dans le courant du mois de juillet, après une phase d'enquête publique qui

a amené la Commune à répondre à plusieurs observations de riverains du secteur concerné. Les fermetures définitives sont donc effectives du lundi au vendredi, de 6h30 à 9h00 et de 16h00 à 19h00.

Réaménagement de la traversée piétonne et cyclable du chemin de Vers

La commune de Plan-les-Ouates a obtenu l'autorisation de construire pour le réaménagement de la traversée piétonne et cyclable du chemin de Vers en octobre. Le chantier n'a toutefois pas pu s'ouvrir en raison des conditions météorologiques de fin d'année qui ont empêché la pose des enrobés. Le réaménagement est donc planifié pour le début du printemps 2021.

Zone 30 Plan-les-Ouates SUD

En vue de renforcer la sécurité sur le chemin de la Butte et au carrefour entre le chemin de la Butte et le chemin des Bougeries, la commune de Plan-les-Ouates, en concertation avec les riverains, a effectué un test pour des éléments de modération de trafic qui ont été aménagés début avril.

Le bilan intermédiaire a mis en avant la nécessité de pérenniser les éléments de modération de trafic aménagés sous forme de test et de compléter le test pour le carrefour en y ajoutant, toujours sous forme de test, l'interdiction de tourne-à-gauche depuis le chemin de la Butte vers le chemin des Bougeries. Ce test complémentaire sera mis en œuvre pour le printemps 2021.

Modération de trafic et aménagements cyclables sur la route de Saconnex-d'Arve

L'autorisation de construire a été délivrée en octobre et les travaux ont été programmés à la fin de l'année. Une demande d'autorisation complémentaire a été déposée en vue de créer un nouveau passage pour piétons dans le hameau de Saconnex-d'Arve Dessous, à proximité de la fontaine. En effet, une étude complémentaire a montré la nécessité et la faisabilité d'une telle traversée piétonne, qui sera aménagée dans le cadre des travaux de réaménagement de la route de Saconnex-d'Arve.

Tram Genève / Saint-Julien

Le prolongement de la ligne de tram entre les Palettes et Saint-Julien-en-Genevois a connu deux avancées importantes dans le courant de l'année.
Premièrement, le Conseil municipal de la commune de Plan-les-Ouates a voté le crédit d'engagement de 10'8300'000 F pour financer la part communale du projet. Le Canton finance essentiellement l'infrastructure du tramway et les communes financent la chaussée et les trottoirs sur domaine public communal, ainsi que les arrêts de bus, les plantations, l'éclairage public et le mobilier urbain. Quant aux TPG, ils financent les mâts des lignes aériennes de contact et le matériel roulant.
Deuxièmement, l'autorisation a été délivrée en août par les services de la Confédération pour la réalisation du premier tronçon jusqu'à la zone industrielle de Plan-les-Ouates. L'unique recours déposé ayant été levé, cette autorisation est en force.
En conséquence, les travaux devraient débuter durant le premier semestre 2021.

Mise en place d'un système de vélos en libre-service

Le système de vélos en libre-service genevois (Vélopartage) a été inauguré en août. La commune de Plan-les-Ouates est partenaire de ce projet et collabore avec la société exploitante pour développer le réseau sur le territoire

communal. Une première station a été intégrée dans le réseau à proximité de l'arrêt Aviateurs en direction de la ville. Le réseau se développera progressivement ces prochaines années.

Étude mobilité Genève-Sud

Suite à l'abandon des liaisons L1-L2, une nouvelle étude multimodale pour le secteur Genève-Sud doit être lancée par le Canton pour établir un concept de mobilité. Le Canton de Genève a sollicité les communes pour lancer une telle étude. La commune de Plan-les-Ouates a indiqué au Canton y être favorable, avec la volonté d'y intégrer les associations d'habitants. Le lancement de l'étude est prévue début 2021.

Mobilité dans la ZIPLO

Plan d'action mobilité pour la ZIPLO

Le plan d'action mobilité pour la zone industrielle de Plan-les-Ouates a été finalisé en début d'année 2020. La crise sanitaire du COVID-19 a repoussé la discussion entre les partenaires de la zone, à savoir le Canton de Genève, la Fondation pour les Terrains Industriels, l'Association des entreprises de la ZIPLO (Aziplo) et la commune de Plan-les-Ouates. La commission écoParc a validé le plan d'action le 12 octobre et celui-ci sera présenté aux entreprises début 2021.

Passage piétons ZIPLO

Un réseau de passages pour piétons a été aménagé dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates, financé par la commune de Plan-les-Ouates suite à un crédit d'engagement accepté par le Conseil municipal en date du 29 avril. Sept nouveaux passages pour piétons ont été aménagés et deux passages pour piétons existants ont été améliorés afin de les rendre

conformes aux nouvelles normes en vigueur. Le réseau de passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates sera complété dans le cadre de la réalisation de la ligne de tram et en parallèle d'un mail piétons-vélos le long de la route de la Galaise.

Cyclomania

Du 1er au 30 septembre, les communes de Plan-les-Ouates, Confignon, Bernex et Perly-Certoux ont participé au défi Cyclomania organisé par Pro Vélo Suisse. Ce défi visait à promouvoir l'utilisation du vélo auprès de la population

La participation à ce défi a également permis d'identifier les itinéraires empruntés par les cyclistes de la région, grâce à un outil de géolocalisation sur l'application téléchargée.

324 personnes ont participé à ce défi et ont parcouru 17'478 kilomètres, ce qui constitue une forte participation en comparaison avec les autres défis des villes ou régions suisses.

ENERGIES

Réseau CAD Champ-Joly

Maintenant que tous les bâtiments sont raccordés et que le réseau fonctionne bien, des réglages doivent être affinés de façon à atteindre un optimum écologique et économique. Il s'agit d'atteindre au moins 70% d'apport de chaleur via les pompes à chaleur, tout en ne les sollicitant pas lorsque la température extérieure est trop basse car cela réduit le coefficient de performance. Nous allons installer un réglage à distance, qui pourrait notamment permettre d'affiner les réglages en fonction des prévisions météo.

Bilan des économies liées aux nouveaux filtres UV de la piscine du Pré-du-Camp

Le bilan des économies d'énergie, d'eau et de produits chimiques effectuées grâce aux filtres UV de la piscine du Pré-du-Camp a été mis à jour en mai, avec une période de 5 mois d'utilisation normale de la piscine (période comprise entre l'installation des filtres et le confinement). Une extrapolation sur une année permet d'évaluer les économies à 14'500 F/an, soit environ -11'000 F d'eau, -3'500 F de gaz et -1'500 F de produits chimiques, et en tenant compte des frais de maintenance du système de filtres UV (+1'500 F/an). Le retour sur investissement est d'environ 2.2 années. Le rapport a été envoyé au groupement du Sapay, qui a décidé d'installer ces filtres en 2021.

Economies d'énergie et d'eau pendant le confinement

Nous avons entrepris des actions d'économie d'énergie et d'eau aussitôt le premier semi-confinement annoncé, avec une réduction du chauffage des espaces peu ou pas utilisés et la vidange des deux piscines communales. L'économie sur la vidange des piscines était un pari car l'efficacité dépendait de la durée de la fermeture, inconnue au début, ce qui semble-t-il n'a pas été fait dans les communes voisines. Cela s'est assez vite avéré judicieux en regard de la longue période de fermeture puisque nous avons économisé passablement d'eau (car renouvellement d'eau constant des bassins, même non utilisés), d'énergie (absence d'eau à chauffer et maintenir en température) mais aussi de produits chimiques (chlore etc.). Cette vidange a également permis de nettoyer les installations en avance et d'éviter la vidange annuelle qui aurait dû avoir lieu en été.

Contrat d'optimisation énergétique signé au Sapay

Un contrat d'optimisation énergétique pour les bâtiments et infrastructures du Sapay a été signé fin juin. Il s'agit d'un projet pilote car il n'est pas habituel de réaliser des contrats d'optimisation énergétique dans des bâtiments neufs. SIG et Energo se sont engagés pour une durée de trois ans. Le risque est de leur côté puisque leurs prestations sont rémunérées sur les économies d'énergie. Un programme de sensibilisation aux économies d'énergie pour les élèves devrait démarrer après sa validation par le DIP.

Une nouvelle centrale photovoltaïque sur les toits de Champ-Joly CE et de la Galette

La production d'électricité photovoltaïque a démarré le 3 septembre et durera une trentaine d'années. Avec huit centrales réalisées sur des bâtiments communaux depuis 2009, Plan-les-Ouates a été pionnière et demeure un exemple

pour les autres communes. Elle produit désormais l'équivalent de plus d'un tiers de la consommation annuelle d'électricité des infrastructures et bâtiments communaux grâce au photovoltaïque.

Mieux concilier photovoltaïque et végétation

Il ne s'agit pas d'une centrale ordinaire : le montage en « V » surélevé plutôt que l'habituel dôme est/ouest au sol permettra de limiter le problème d'ombrage des plantes hautes. Ce montage permet d'obtenir un duo gagnant : davantage de biodiversité et de végétation grâce aux panneaux, et davantage de production d'électricité grâce à la végétation. En effet, les panneaux protègent la flore et la faune avec leur ombre (la toiture ne se dessèche pas complètement pendant les canicules ou sécheresses) et la végétation, en rafraîchissant le toit avec l'évapotranspiration, améliore la production photovoltaïque qui est inversement proportionnelle à la température. Les performances écologiques de cette centrale, ainsi que d'autres centrales existantes ou prototypes, seront étudiées dans le cadre d'une étude menée par l'Hepia avec divers partenaires, dont la commune de Plan-les-Ouates. Cette étude permettra d'éditer un guide des bonnes pratiques pour concilier au mieux photovoltaïque et végétation, répondant ainsi à un réel besoin car le duo végétation/photovoltaïque est toujours plus demandé alors que la cohabitation n'est pas simple et qu'il n'existe pour l'heure pas de solution idéale.

Projet de centrale photovoltaïque avec autoconsommation au ch. de Vers 8

Le projet a été retardé, principalement en raison de modifications législatives fédérales qui nous ont poussé à changer de modèle. Le modèle du « regroupement pour consommation propre » (RCP) est désormais jugé incompatible avec la libéralisation prochaine du marché de l'électricité. Il faudra appliquer le modèle de la « communauté d'auto consommateurs » (CA)

mais ce dernier nécessite l'installation de compteurs « smart », ce que SIG refuse de faire avant en tout cas deux ans pour une raison – confidentielle- nous semblant disproportionnée au regard de ce projet. Les compteurs smart, qui permettent notamment de sortir virtuellement un appartement qui quitterait la communauté d'auto consommateurs (un « dissident »), sont quasiment indispensables à la réalisation du projet avec la libéralisation du marché de l'électricité. En effet, bien que les locataires n'aient normalement aucun intérêt économique à quitter la Communauté d'auto consommateurs, ils en auront le droit et l'absence de compteurs smart nécessiterait des re-câblages trop coûteux en cas de dissidence. La Commune est en train de négocier une solution avec eux pour réaliser ce projet plus vite, sachant que les services industriels d'autres cantons sont plus arrangeants.

Aides financières « énergie »

Au cours de l'année, 31 aides financières ont été versées, pour un montant total de 71'866.40 F, soit :

53'758 F pour 21 centrales photovoltaïques, équivalent à un total de 750 m2 de panneaux et 18'108.40 F pour 10 pompes à chaleur.

Une délibération pour une demande de complément budgétaire a été introduite au Conseil municipal en décembre, de façon à pouvoir répondre aux nombreuses demandes. Pour rappel, le CA avait décidé fin 2019 de réduire le budget de quasi moitié tout en maintenant les mêmes montants d'aides allouées.

Installation d'une chaudière à cogénération de type Stirling à pistons magnétiques à la piscine du Pré-du-Camp

Rappel : il s'agit d'une chaudière que l'on peut qualifier de révolutionnaire car elle produit de l'électricité en plus de la chaleur (à consommation égale) avec un générateur sans frottement (pistons magnétiques), permettant ainsi au générateur d'avoir une durée de vie aussi longue que celle de la partie chaudière, ce qui n'est pas le cas et le gros défaut des autres chaudières à cogénération (en plus des frais d'entretien élevés). Couplée à une pompe à chaleur, cette chaudière peut fournir en tout cas 2 kWh thermique par kWh de gaz consommé, versus seulement 0.9 kWh thermique pour une chaudière classique. Les travaux ont pris un peu de retard en raison de complications inattendues dans la chaufferie, notamment des mises aux normes. Nous avons aussi profité du projet pour améliorer l'efficacité énergétique au niveau du chauffage du bassin. L'installation devrait être complète en début d'année 2021. Elle nous permettra d'économiser de l'énergie et de conforter l'image d'une commune exemplaire en termes de soutien à l'innovation, grâce à l'intérêt que suscitera cette machine dans le Canton et même au-delà.

Eclairage public

Le chemin de Riant-Mont est désormais équipé de détecteurs de mouvements qui permettent d'adapter l'intensité de l'éclairage en fonction des besoins. Les luminaires sont également pourvus d'un dispositif de réglage à distance, permettant de faire varier l'intensité finement, en fonction des besoins (heures de pointe et heures creuses), ou même de procéder à une extinction totale de l'éclairage au cœur de la nuit. Ceci permettra d'effectuer divers tests qui nous aideront à mieux savoir ce dont nous avons besoin/envie pour les prochains secteurs à rénover sur la Commune. Nous avons reçu des offres de SIG pour la rénovation des secteurs les plus « anciens », ainsi qu'une petite étude d'un bureau indépendant qui montre que nous pourrions faire mieux que ce que proposent les SIG. Nous ferons le point après

avoir pu tester/évaluer différentes variantes. Aussi, la ville de Vernier va bientôt procéder à une extinction totale de l'éclairage au cœur de la nuit, dans une partie du territoire communale. Cette expérience nous permettra d'évaluer si nous pouvons envisager cela à Plan-les-Ouates. Une extinction totale entre 1h et 5h, avec des paliers d'éclairage au minimum légal hors des heures de pointe, permettrait de sensiblement diminuer la consommation d'énergie et la pollution lumineuse, tout en étant bon marché (ne nécessite pas l'installation de coûteux détecteurs de mouvement et contrôles à distance). Reste à tester l'acceptabilité d'une telle mesure.

ENVIRONNEMENT

Pour favoriser la biodiversité à Plan-les-Ouates

Le 30 avril 2019, le Conseil administratif adopte à l'unanimité la Motion M 16-2019 pour un développement de la biodiversité à Plan-les-Ouates.
Le Service de l'Environnement et des Espaces verts propose de transformer cette motion en un concept de développement de la biodiversité avec la délibération D 196-2020. L'étape I consacrée aux études de faisabilité de différents projets, est adoptée par le Conseil municipal le 26 mai 2020 pour un montant total de Fr. 300'000.-.
En juillet, la mise à jour de l'étude pour la pose de nichoirs sur l'ensemble du territoire communal (bâtiments administratifs et privés) ainsi qu'une nouvelle étude intitulée « Nursery » sur le potentiel d'arborisation du territoire communal sont engagées (en lien partiel avec la motion M 29-2020 – 1 arbre, deux vies). En septembre, la mise à jour du patrimoine arboré est également adjugée.

Pour une promotion de la Charte des Jardins par la Commune

Le 26 mai, le Conseil municipal adopte la motion M 28-2020 – Pour une promotion de la Charte des jardins par la Commune. Le Service de l'Environnement et des Espaces verts signale au Conseil administratif que dans le cadre de la D 196-2020 – Concept de biodiversité de Plan-les-Ouates – étape I, il est proposé que notre administration adhère à la Charte des jardins ainsi qu'à la promotion de cette Charte auprès de la population de Plan-les-Ouates. De plus, la délibération D 196-2020 prévoit dans son étape 1 un montant d'honoraires afin de trouver la meilleure stratégie pour promouvoir toutes les actions environnementales. Le Conseil administratif valide le 6 août la proposition du

Service et propose au Conseil municipal de ne pas donner suite à cette motion, cette dernière étant incluse dans la délibération D 196-2020 - Concept de développement de la biodiversité à Plan-les-Ouates – Etape 1.

1 arbre, deux vies !

Le 27 septembre 2020, le Conseil municipal propose la motion M 29-2020 – 1 arbre, deux vies ! Par cette motion, le Conseil municipal souhaite faire planter un arbre par naissance et par décès. Le Service de l'Environnement et des Espaces verts invite le Conseil administratif à refuser cette motion car planter en moyenne 134 arbres par an (inhumations et naissances), voire 157 arbres (décès et naissances) relève de l'impossible sur la durée au vu des espaces potentiels limités. D'autre part, l'attrait affectif que susciteraient ces arbres auprès des familles endeuillées demanderait de la part de la commune des soins plus pointus que pour d'autres arbres, comme l'arrosage, la taille, le nettoyage autour de ceux-ci (papier et autres déchets). De plus, dans le cadre des futurs projets prévus à moyen terme, de nombreux arbres seront plantés ce qui répondra en grande partie aux souhaits communaux. La concrétisation complète ou partielle de la motion M 29-2020 ne pourra intervenir que lorsque les études de l'étape 1 du concept de la biodiversité seront achevées et feront l'objet dans l'étape 2 d'un montant pour l'acquisition et la plantation d'arbres, selon les possibilités que nous offre le territoire communal.
Le SEE invite également le Conseil administratif à bien informer le Conseil municipal qu'une partie de la Motion est déjà incluse dans le concept de la biodiversité – étape 1 (D 196-2020), l'implantation de haies et d'arbres indigènes en plus grand nombre. Le 6 août, le Conseil administratif retire cette motion.

L'oiseau urbain

L'ensemble des attaches qui tiennent les nichoirs ont été contrôlées et modifiées en début d'année afin d'éviter des dégâts par strangulation sur les arbres de la commune. Il a été constaté durant ce contrôle que les nichoirs du territoire communal sont largement occupés. Les oiseaux continuent par leur simple

présence de jouer un rôle complémentaire essentiel dans la lutte de certains ravageurs de la commune (mineuse du marronnier, tigre du platane, chenilles processionnaires, etc.). Le SEE poursuit sa réflexion concernant les zones où ces ravageurs sont présents et 5 nouveaux nichoirs ont été installés sur la promenade Tordue pour lutter contre les chenilles processionnaires. C'est désormais 58 nichoirs qui sont installés dans les espaces publics. Le projet de l'oiseau urbain est totalement intégré dans le concept de la biodiversité (D 196-2020) et les installations de nichoirs se poursuivront durant les prochaines années.

Les « hôtels à insectes »

Le SEE procède en début d'année à de légers compléments sur les deux hôtels à insectes qui ont été installés en 2019 (Mail 2000 à la hauteur du PLOtager et sur la Butte vers les bureaux du SEE) afin qu'ils maintiennent leur capacité d'accueil pour les insectes. Les tiges creuses de bambou qui ont été rajoutées ont eu un effet immédiat et de nombreuses abeilles solitaires ont pu être observées en train d'y déposer leur progéniture. D'autres hôtels à insectes seront installés dans le cadre du concept de la biodiversité (D 196-2020).

Moustique tigre

Le moustique tigre est une espèce invasive exotique qui colonise progressivement l'Europe en tirant parti du changement climatique. Il évite soigneusement les espaces naturels et s'établit avant tout dans les zones habitées. Il a été identifié pour la première fois à Genève durant l'automne 2019 sur un périmètre très localisé de la Commune de Lancy. La Ville de Lancy a engagé, en collaboration avec le canton (OCAN), une ingénieure en gestion de la nature afin de le recenser plus précisément et de tenter de lutter contre cet insecte exotique. Dans le cadre des actions menées, la Ville de Lancy propose à la Commune de Plan-les-Ouates une collaboration concernant le moustique tigre en mettant à disposition les documents de communication créés par Lancy et l'OCAN afin de pouvoir communiquer de la

même manière sur ce sujet. Depuis la fin de l'été et jusqu'au mois d'octobre, leur ingénieure est à disposition de Plan-les-Ouates pour répondre à nos questions et nous tenir informés des actions entreprises et des résultats obtenus. En parallèle, un petit nombre de pièges (6) sont installés sur deux sites de la commune de Plan-les-Ouates afin d'avoir les premières informations sur la présence du moustique tigre sur notre territoire. A l'automne, aucun moustique tigre n'a été recensé. L'action sera poursuivie en 2021.

Protection des batraciens

La Commune, en partenariat avec le Canton, a renforcé le niveau de protection des batraciens (grenouilles, crapauds et tritons) par la mise en place de la réserve naturelle du bois d'Humilly et de l'étang de la Bistoquette. La fermeture provisoire du chemin de l'Abérieu a eu lieu, selon autorisation de l'Etat, du 1er février au 15 avril.

Gestion des déchets

Les mandats de prestations des levées des déchets prenant fin au 31 décembre, de nouveaux appels d'offres (AIMP) comportant plusieurs lots sont lancés avec toutefois une nouveauté par rapport à l'appel d'offres précédent. En effet, conformément à la législation fédérale (article 3 let. A de l'Ordonnance fédérale sur l'élimination des déchets, OLED – RS 814.600), les communes ont désormais le monopole pour la levée des déchets urbains des entreprises de moins de 250 postes plein-temps. Ainsi, l'administration communale lance un nouveau lot (lot G) pour la levée des déchets ménagers des entreprises et commerces des zones industrielles et artisanales dont les déchets spécifiques, industriels et de chantier sont exclus.

Statistique des déchets

En 2019, Plan-les-Ouates totalisait un taux de recyclage de 54.2% (l'objectif de 50% tel que demandé dans l'ancien plan de gestion des déchets cantonal est atteint) et un poids de déchets incinérables de 166,4 kg/an/habitant. Ces chiffres sont très satisfaisants pour notre commune, mais l'effort doit rester constant car les objectifs du prochain plan de gestion des déchets cantonal 2019-2024, qui sortira cet hiver, seront encore plus ambitieux. Dans cette optique, les AIMP 2021-2024 proposent quelques nouveautés afin de diminuer encore la part de déchets incinérés au profit des fractions recyclables (ex : la levée mensuelle du papier qui va passer à 2 x par mois).

Campagne « Qui a laissé son chien faire ça ? »

La campagne de sensibilisation aux crottes de chiens « Qui a laissé son chien faire ça ? » n'a pas pu avoir lieu au printemps faute de personnel disponible, absent pour raison de pandémie. Il a donc été décidé de se concentrer sur les activités et besoins prioritaires.

Valorisation des déchets organiques au cimetière de Plan-les-Ouates

Depuis janvier 2019, un composteur de 2m3 ainsi que trois corbeilles de récupération des déchets végétaux ont été installés au cimetière. Ces installations permettent à la Commune de récupérer les déchets organiques des usagers afin de les broyer pour alimenter directement le composteur qui se trouve sur place. Les usagers se sont très vite familiarisés avec cette nouvelle opportunité de tri qui limite grandement les déchets organiques finissant dans les bennes d'ordures ménagères présentes au cimetière. La

Commune a pu augmenter encore un peu la part de déchets valorisés in situ en cycle court en compostant entre 0,5 et 1m3 de plus que l'année précédente. Les bacs installés en milieu d'année 2019 pour la redistribution du compost aux usagers continuent eux aussi à remporter un vif succès et se retrouvent régulièrement vides.

Levée des objets encombrants sur appels

Depuis avril 2019, un système de levées sur appel a été mis en place pour la gestion des déchets encombrants de notre commune. Les résultats encourageants obtenus en 2019 se confirment en 2020. Ce système a permis une diminution globale des encombrants collectés (en comparaison avec l'ancien système de collecte et les chiffres de 2018). De plus, ce système permet à notre service d'améliorer la qualité du tri des déchets encombrants en orientant plus précisément nos habitants vers les filières de tri adéquates pour les objets non-conformes (déchets de construction, déchets spéciaux, etc.). Contrairement à l'ancien système, ces déchets ne sont plus collectés avec le reste des encombrants et nous pouvons responsabiliser nos habitants avant même que ces déchets ne finissent sur le trottoir.

Bien que durant 5 semaines (de mi-mars à fin avril), les levées se soient suspendues en raison de la pandémie, une petite augmentation des tonnages par rapport à 2019 est à prévoir. Ceci s'explique par le confinement des habitants durant plusieurs semaines qui ont pris du temps pour faire du rangement. Durant les prochaines années, les efforts et la sensibilisation de la population devront se poursuivre afin de stabiliser les chiffres car ces objets sont le reflet direct de notre société qui a tendance à consommer toujours plus et à jeter davantage, plutôt que de faire réparer ou de se procurer du mobilier durable.

Projet « Réparer plutôt que jeter »

Depuis 2018, la commune de Plan-les-Ouates collabore avec la Ville de Genève pour le projet « réparer plutôt que jeter ». Ce dernier encourage la population à faire réparer ses objets du quotidien (appareils électroménagers, matériel informatique, téléphones, meubles, vêtements, vélos, etc.). À cette fin, il met à disposition du public sur le site www.ge-repare.ch des adresses de commerces, artisan-e-s et entreprises qui sont actifs dans la réparation sur le territoire des communes partenaires. Le projet remplit son objectif de contribuer à maintenir et développer le secteur de la réparation à Genève. Le nombre de réparateur-trice-s répertoriés a légèrement augmenté par rapport à 2018 (+4). Toutefois, il est à craindre que la crise économique engendrée par le COVID-19 entraîne la fermeture des entreprises de réparation les plus fragiles.

A Plan-les-Ouates, 7 entreprises sont inscrites au projet, mais s'il faut amorcer un changement des mœurs pour perdurer dans le temps, il est impératif d'augmenter l'offre des entreprises et surtout des communes partenaires.

Concept communal de gestion des déchets – étape IV

Le 8 décembre 2015, le Conseil municipal adoptait la délibération D 03-2015 pour l'étape IV du concept communal de gestion des déchets. La dernière étape de ce concept, la création d'un point de récupération (Milice 2) au chemin de la Milice (à hauteur du 16-16B) est malheureusement retardée en raison du COVID-19 qui a différé les séances de validation. Finalement, ce n'est qu'à fin 2020 que l'autorisation de construire est signée par les propriétaires. Le début des travaux est prévu pour 2021.

Pour une sensibilisation à la gestion des déchets via le jeu en famille

Le 10 décembre 2019, le Conseil municipal adopte la motion M 21-2019. Après analyse de celle-ci, le Conseil administratif informe le Conseil municipal que le jeu des 7 familles "Je recycle – le tri à la source" de Planvert n'est plus adapté aux spécificités du tri des déchets de Plan-les-Ouates.

Un tel jeu risque d'induire nos habitants en erreur et de péjorer le tri et la communication déjà mise en place par notre administration. D'autres jeux existent, toutefois la plupart de ceux-ci sont des créations génériques pour l'ensemble du territoire suisse. Ils ne représentent pas la spécificité du territoire genevois et l'investissement pour corriger les différences s'avèrerait trop onéreux. En conséquence, le Conseil administratif informe le Conseil municipal qu'il ne va pas donner suite à cette motion.

ESPACES PUBLICS

Engagement pour une fourniture de plantes locales

Initiés par les Villes de Lausanne et de Nyon auprès des communes et villes suisses, un projet de développement d'appel d'offres pour les marchés publics de fourniture de plantes locales avec une qualité correspondant aux besoins, aux enjeux climatiques et à l'intérêt de planter des végétaux indigènes et produits localement nous a été présenté.
Ce projet correspondant aux idées politiques de notre commune, le Conseil administratif s'est prononcé favorablement. Ainsi, grâce au soutien des communes participatives, la Ville de Lausanne pourra légitimer ces notions auprès des producteurs en les encourageant à poursuivre leur engagement pour une production respectueuse de l'environnement et l'obtention de certification.

Patrimoine arboré

Inventaire du patrimoine arboré

la mise à jour du patrimoine arboré communal a débuté en 2020 et se terminera au printemps 2021.

Bois de la Chapelle

Juillet 2020 de très gros arbres sont couchés ou menacent de tomber. D'importants travaux de sylviculture pour la sécurisation du bois sont engagés dès le 26.08.20 en collaboration avec Lancy. Le chantier s'est bien déroulé, cependant les abattages supplémentaires rendus nécessaires par la situation péjorée par la tempête du 13.08.20 laissent de grands espaces « clairières » qui peuvent mettre en danger la survie de l'ensemble de cet écosystème s'ils ne sont pas comblés par de nouvelles plantations ainsi que la fermeture de certains espaces. Un projet d'arborisation est en cours pour 2021. Il permettra de limiter l'empreinte humaine et la dégradation rapide de ce petit bois, lieu rare dans un environnement urbanisé.

Avenue du Millénaire

De nombreux Prunus d'alignement présentent de graves échancrures sur leur tronc et la sénescence de ces arbres est réelle. Ainsi, la Commune a demandé une étude au Bureau Boccard parcs et jardin SA pour la végétalisation et la ré arborisation de cette avenue prenant en compte les enjeux de changements climatiques, de préservation de la biodiversité et d'amélioration des îlots de chaleur urbains très intense en ces lieux. Dans le cadre du programme et de la stratégie « Nature en ville », l'Etat de Genève, par l'OCAN, prendra en charge intégralement le financement de cette étude qui sera présentée en 2021.

Tempête du 13 août

De nombreux dégâts sur le patrimoine arboré communal et privé est a déploré et les interventions pour le dégagement des routes et des chemins ont monopolisé le Service de l'Environnement et des Espaces verts ainsi que des mandataires. Quelques parasols des espaces publics ainsi que des tentes-manifestations ont également subi des dégâts irréversibles.

Prolongement du mail 2000

Lors des travaux de prolongement du Mail 2000, et du préau de l'école Champ-Joly CE, le Service de l'Environnement et des Espaces verts a participé au choix des arbres et s'est positionné pour l'acquisition d'un Cèdre majeur. Celui-ci a été planté dans le parc Ravy. De plus, les 10 Celtis en jauge depuis une dizaine d'années au champ « Strupler » ont été replantés dans l'alignement.

Gestion différenciée

Surfaces considérées en 2020

La Butte, le Mail 2000, la Promenade Tordue et le parc des Serves. Dans le cadre de cette gestion, plusieurs lieux considérés devront faire l'objet d'une gestion plus pragmatique car certaines problématiques ont été relevées (dégagement des cheminements, dates de fauches, engins nécessaires, ramassage du foins, etc...) et devront faire l'objet d'une adaptation des pratiques d'entretien.
Un plan des zones a été réalisé. L'organisation et la planification des tâches des interventions d'entretien et des engins utiles pour le traitement de ces surfaces est en cours d'élaboration pour les actions 2021.

Recensement de la flore rare et spontanée du cimetière

Grâce à la gestion différenciée des espaces publics, certaines espèces de plantes rares et protégées ont fait leur apparition spontanément sur la commune de Plan-les-Ouates. C'est le cas par exemple du cimetière où la Commune a décidé au printemps de faire un recensement des espèces d'orchidées afin de tenter de les préserver au maximum dans les années futures. Il s'agit en particulier de trois espèces d'orchidées menacées (1 pied d'Orchis singe, 21 pieds d'Ophrys abeille et 1 pied d'Ophrys de Botteron), ainsi que d'une espèce quasi menacée (5 pieds d'Orchis pyramidal) et d'une espèce non menacée (environ 120 pieds de Listère ovale). Malheureusement, une erreur lors de l'entretien des parcelles concernées a impacté directement les orchidées en question et il est possible que certaines disparaissent. La Commune réfléchit à remettre en place des petites barrières de protection afin de mieux protéger ces plantes rares et fragiles.

Concours fleuris des communes Genevoises

La Commune de Plan-les-Ouates a remporté le 3ème prix des communes fleuries pour les communes de 10'000 à 15'000 habitants.

1 tulipe pour la vie

« Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique. »

Cérémonie de floraison 2020

L'Association « L'Aimant Rose » avait choisi la commune de Plan-les-Ouates pour une « cérémonie de floraison » officielle le 22.04.20 sur le massif du 164 rte de Saint-Julien, tant ils avaient été touchés par les décorations et les bustes en grillage qui avaient été installés pour cette occasion. Malheureusement, cette cérémonie a été annulée en raison du COVID mais un petit montage photos a été fait et est visible sur le site internet communal et sur le site de l'Association.
La plantation des bulbes a été faite en octobre mais n'a pas pu avoir lieu en présence des Conseillers administratifs pour les mêmes raisons.

Places de jeux

Pré-du-Camp CE

Les sols souples des petites buttes ont été entièrement refaits en copeaux plastiques agglomérés pendant les vacances scolaires de Pâques.

La Galette

Les sols souples ont été entièrement refaits en copeaux de plastiques agglomérés et le chantier s'est déroulé pendant les travaux sur le Mail 2000.

Mobilier urbain

Une barrière amovible a été installée au chemin Champ-Joly en lieu et place de l'ancienne qui avait subi des dégradations. Un cadenas à clés N2 et SI est installé sur cette barrière et l'accès au Mail 2000 et à l'Espace Vélodrome est maintenant uniquement réservé aux ayants droit.

Routes - Piquet de neige

Afin de se mettre en conformité avec la loi sur le travail et particulièrement avec l'art. 14, al.2, OLT 1 qui stipule : « Le temps que le travailleur consacre au service de piquet ou aux interventions en résultant n'excède pas sept jours par période de quatre semaines. Le travailleur ne peut être affecté à aucun service de piquet au cours des deux semaines consécutives à son dernier service de piquet »
Le SEE a présenté aux RH un nouveau planning de 4 équipes de 3 personnes pour les interventions de déneigement (au lieu de 4 ou 5 personnes antérieurement). Le dégagement des routes prioritaires sera respecté et la suite du déneigement du territoire sera effectué dans un second temps et par les équipes de jour.

Logistique et manifestations

Sapins de Noël

Cette année, 11 sapins ont été commandés chez un pépiniériste, producteur à Fribourg, et ont donné entière satisfaction (1 de moins qu'en 2019 car le Noël des Aînés a été annulé dû au COVID).

Matériel

La tente qui recouvrait la terrasse de l'ancienne buvette des Cherpines a été installée dans le parc-jeux à l'arrière du bâtiment. Celle-ci a été utilisée pendant l'été par le centre aéré qui ne pouvait pas utiliser « la Galette » pendant les travaux de prolongement du Mail 2000.

DURABILITÉ

Pour aider les ménages à entretenir leur maison au naturel

Le 22 mai 2018, le Conseil administratif adopte la motion M 14-2018 – Pour aider les ménages à entretenir leur maison au naturel. Durant l'année 2019, le Service de l'Environnement et des Espaces verts cherche des partenaires pour animer les différents ateliers proposés par cette motion et propose un budget de fonctionnement. Ce dernier est accepté et mis au budget de l'année 2020. Les « Ateliers mieux vivre au naturel » sont organisés pour le printemps à Champ Ravy, l'espace de convivialité du Vélodrome. Le lancement des inscriptions permet en quelques jours d'être complet pour tous les ateliers de confection.
Le 10 mars l'atelier « moins jeter pour mieux manger » est organisé en collaboration avec la FRC. Le second atelier et les suivants sont reportés à l'automne en raison du COVID-19.
Le 6 octobre, l'atelier « les produits toxiques dans les cosmétiques » et le 20 octobre l'atelier de « confection de disques démaquillants pour le visage, éponges de nettoyage pour la vaisselle » rencontrent un vif succès. Malheureusement, la seconde vague du COVID-19 oblige notre administration à suspendre les ateliers et à reporter les trois derniers au printemps 2021.

Maison de la durabilité

Le 18 juin 2019, le Conseil municipal adopte la motion M 18A-2019 – pour une maison de la durabilité à Plan-les-Ouates. Le Service de l'Environnement et des Espaces verts propose au Conseil administratif des objectifs et un cahier des charges pour cette maison en incluant le Service Construction et Aménagement dans le projet de construction. Le 27 février, le CA décide d'inclure ces locaux dans les 5% du quartier du Rolliet destinés aux

associations. La déléguée aux nouveaux quartiers recense en 2020 toutes les demandes des associations afin de déterminer les besoins de chacune. Le projet reste à l'étude durant toute l'année.

Les Comptes 2020

Bilan au 31 décembre 2020

(à trois positions de nature)

Bilan au	31.12.2019	31.12.2020	Ecart
1 Actif	**557 727 375.72**	**575 343 816.95**	**17 616 441.23**
10 Patrimoine financier	**419 359 139.69**	**436 866 874.63**	**17 507 734.94**
100 disponibilités et placements à court terme	19 888 255.53	13 508 443.20	*6 379 812.33 -*
101 Créances	19 066 192.60	19 331 700.53	265 507.93
104 Actifs de régularisation	651 284.99	61 208 117.11	556 832.12
107 Placements financiers	931 655.00	1 011 610.00	79 955.00
108 Immobilisations corporelles PF	378 821 751.57	401 807 003.79	22 985 252.22
14 Patrimoine administratif	**138 368 236.03**	**138 476 942.32**	**108 706.29**
140 Immobilisations corporelles du PA	133 073 216.26	132 661 172.04	*412 044.22-*
142 Immobilisations incorporelles	294 602.97	239 136.48	*55 466.49-*
144 Prêts	60 000.00	20 000.00	*40 000.00-*
145 Participations, Capital social	933 950.00	933 950.00	0.00

Bilan au	31.12.2019	31.12.2020	Ecart
146 Subventions d'investissements	4 006 466.80	4 622 683.80	616 217.00
2 Passif	**557 727 375.72**	**575 343 816.95**	**17 616 441.23**
20 Capitaux de tiers	**118 091 943.54**	**123 303 651.82**	**5 211 708.28**
200 Engagements courants	6 861 671.78	25 013 912.01	8 152 240.23
201 Engagements financiers à court terme	12 112 825.00	20 000 000.00	7 887 175.00
204 Passifs de régularisation	1 404 650.70	1 049 618.10	*355 032.60-*
205 Provisions à court terme	1 493 016.64	542 698.29	*950 318.35-*
206 Engagements financiers à long terme	82 682 800.00	74 146 375.00	* 8 536 425.00-*
208 Provisions à long terme	2 800 000.00	1 814 069.00	*985 931.00-*
209 Engagements envers les financements spéciaux	736 979.42	736 979.42	0.00
29 Capital propre	**439 635 432.18**	**452 040 165.42**	**12 404 732.95**

Compte de résultat par fonction

	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020
0 Administration générale:			
- charges	18 136 213.09	19 327 098.00	17 681 907.64

	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020
- Revenus	10 248 151.80	10 290 705.00	9 788 166.14
1 Ordre et sécurité publique			
- charges	3 777 742.51	4 091 563.00	3 586 430.59
- revenus	1 707 084.91	1 750 490.00	1 226 104.66
2 Formation			
- charges	9 208 238.21	8 789 140.00	8 641 311.27
- revenus	951 440.05	984 071.00	922 715.90
3 Culture, sports et loisirs			
- charges	13 234 449.74	13 283 489.00	12 367 186.14
- revenus	1 344 853.25	1 254 730.00	1 203 825.65
4 Santé			
- charges	179 065.40	166 003.00	155 603.30
- revenus	0	0	0
5 Sécurité sociale			
- charges	12 134 504.01	11 869 779.00	12 371 316.72
- revenus	1 784 761.25	2 014 576.00	2 203 281.05
6 Transports et télécommunications			
- charges	2 374 284.83	2 466 652.00	2 348 721.25
- revenus	1 169 584.27	1 012 980.00	985 400.35
7 Environnement et aménagement du territoire			

	Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020
- charges	4 034 484.27	4 183 170.00	4 180 673.01
- revenus	625 491.70	1 246 950.00	639 920.17
8 Economie publique			
- charges	251 387.90	269 742.00	265 346.40
- revenus	1 739 169.50	1 611 000.00	1 825 610.34
9 Finances et impôts			
- charges	20 113 155.17	21 282 243.00	21 339 421.74
- revenus	66 600 505.74	64 739 957.00	76 547 626.75
Total général avec imputations internes			
- charges	83 443 525.13	85 728 879.00	82 937 918.06
- revenus	86 171 042.47	84 905 459.00	95 342 651.01
- excédents de revenus	2 725 517.34	*823 420.00-*	12 404 732.95
Total général sans imputations internes			
- charges	73 641 180.23	75 671 279.00	73 449 920.16
- revenus	76 368 697.57	74 847 859.00	85 853 653.11
- excédents de revenus	2 727 517.34	*823 420.00-*	12 404 732.95

Compte de résultats par nature

	Comptes 2019	Budget 2020	Compte 2020
Charges d'exploitation	68 919 959.78	70 782 024.00	68 992 877.91
Revenus d'exploitation	68 989 771.07	61 247 253.00	70 988 356.27
Résultats d'exploitation	69 811.29	*9 534 771.00-*	1 995 478.36
Résultat financier	9 277 939.96	8 711 351.00	10 409 254.59
Résultat opérationnel	9 347 751.25	*823 420.00-*	12 404 732.95
Résultat extraordinaire	*6 620 233.91-*		
Résultat total	**2 727 517.34**	***823 420.00-***	**12 404 732.95**

Compte des investissements

	Compte 2019	Compte 2020	Ecart
Dépenses	**5 545 520.44**	**10 739 233.63**	**5 193 713.19**
Administration générale	1 114 471.10	1 463 552.86	349 081.76
Ordre et sécurité publique	69 713.85	53 083.03	*16 630.82 -*
Formation	416 781.88	1 759 629	1 342 847.52
Culture, sport et loisirs	806 547.36	4 733 312.53	3 926 765.17
Sécurité sociale	10 893.38	17 194.80	6 301.42
Transports et télécommunications	1 091 904.35	596 475.60	*495 428.75-*
Environnement et aménagement du territoire	1 852 094.84	1 803 645.81	*48 449.03-*

	Compte 2019	Compte 2020	Ecart
Recettes	**135 465.15**	**738 787.90**	**603 322.75**
Administration générale	-	-	0
Ordre et sécurité publique	-	-	0
Formation	7 000.00	707 748.00	700 748.00
Culture, sport et loisirs	-	-	0
Sécurité sociale	-	-	0
Transports et télécommunications	-	-	0
Environnement et aménagement du territoire	28 535.15	-	*28 535.15-*
Economie publique	92 000.00	31 039.90	*60 960.10-*
Finances et impôts	7 930.00	-	*7 930.00-*
Investissements nets	**5 410 055.29**	**10 000 445.73**	**4 590 390.44**

MAIRIE
MAIRIE
3
Commune de Plan-les-Ouates
2
1
R

ORGANISATION INTERNE

L'état civil - le regroupement

L'arrondissement d'état civil de Plan-les-Ouates, qui regroupait les communes de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Troinex, a connu une profonde mutation. En effet, la commune de Troinex a rejoint l'arrondissement d'état civil de Carouge au 1er mai et les communes de Bardonnex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates celui de Lancy au 1er septembre, mettant ainsi fin à l'arrondissement d'état civil de Plan-les-Ouates tel que nous le connaissions.

Tous les actes d'état civil concernant les habitants ou les personnes originaires de Plan-les-Ouates sont ainsi du ressort de l'arrondissement d'état civil de Lancy dès le 1er septembre 2020. Pour les personnes de nationalité suisse, les cartes d'identités et les documents relevant de l'Office cantonal de la population (OCP), comme par exemple les attestations de domicile. continuent d'être délivrés par la Commune, via l'accueil de la Mairie. L'administration communale s'occupe également du suivi des dossiers de naturalisation en matière de préavis communal. Du 1er janvier au 31 août, l'arrondissement d'état civil de Plan-les-Ouates a délivré les documents suivants :

Documents d'état civil

Actes de naissance	6
Actes de mariages	42
Actes de décès	28
Actes de famille	5
Certificats individuels d'état civil	74
Certificats de capacité matrimoniale	2
Autorisations de célébrer le mariage	3
Actes d'origine	21
Certificats de famille	84
Certificats relatifs à l'état de famille enregistré	30

Evénements survenus dans l'arrondissement

Mariages	29
Naissances	0
Reconnaissances	22
Autorité parentale conjointe	17
Décès	20
Partenariats	0
Déclarations de noms	3
Mandat d'inaptitude	3
Enregistrement des naturalisations :	
nouvelles naturalisations (toutes les communes)	136

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, l'administration communale a délivré les documents suivants :

Cartes d'identité	237 adultes et 120 enfants
Document OCP	252

Prestations de l'accueil

L'accueil de la Mairie se tient à la disposition de la population non seulement pour fournir des informations mais également diverses prestations comme la vente d'abonnements pour la piscine, la location de salles, etc. selon le tableau ci-après :

Prestations	Nombre
Vente d'abonnements et billets pour la piscine	4413
Vente des billets pour la Cour des Contes et pour la Saison culturelle	85
Locations régulières des salles de la commune	102
Locations ponctuelles des salles de la commune	377
Remise de Chèques sports	188/212
Remise de Chèques culture	104/114

L'informatique

Le parc informatique de la Commune est composé de 149 ordinateurs, 29 imprimantes et 17 photocopieuses.

La communication

Dans un souci d'économies et de réduction des impacts sur l'environnement, la Commune a édité trois numéros du magazine «Ouverture sur Plan-les-Ouates » au lieu de quatre et privilégie désormais les publications sous forme numérique. Elle a aussi publié quatre éditions des pages de la Mairie dans le journal de l'association des intérêts de Plan-les-Ouates «Plan-les-Infos». Elle a également assuré l'édition annuelle du calendrier communal et créé les cartes de vœux du Conseil administratif.

Les ressources humaines communales

Au 1er juin, le dicastère des Ressources Humaines a été pris en charge par Monsieur Xavier Magnin. Un des objectifs vise à poursuivre le développement d'échanges de proximité avec l'ensemble des collaborateurs, toutes fonctions et tous services confondus.

Cette année prévoyait le développement de liens de proximité et a été bousculée par la pandémie. L'organisation interne de l'administration a été affectée. De nombreux services ont dû diminuer leurs prestations, voire arrêter leur fonctionnement lorsque d'autres ont sollicité leurs collaborateurs, leur demandant de redoubler d'efforts pour assurer les dispositifs et les mesures de protections mis en place. C'est un train à deux vitesses qui a été piloté et particulièrement pendant le confinement de mi-mars à mi-mai.

La Commune a opté pour une politique de soutien et le Service des Ressources Humaines a été fortement sollicité par l'ensemble des collaborateurs, apportant principalement conseil et écoute pour accompagner ces derniers au travers de cette période troublée et incertaine.

Toutefois, un point positif de la situation est d'avoir permis de déployer largement le télétravail. Après un bilan très concluant de ce mode de fonctionnement, une convention a été définie afin de permettre à l'ensemble des collaborateurs dont la fonction s'y prête, de pouvoir continuer à bénéficier du télétravail. Cette nouvelle manière de travailler a pu mettre en avant l'engagement de chacun, les prestations accomplies par ce biais n'ayant subi

aucune baisse, tant quantitative que qualitative. Par ailleurs, le gain de temps sur les trajets domicile-travail, ainsi que le bénéfice limitant les déplacements contribuent à une meilleure qualité de vie et renforcent nos valeurs liées à la mobilité et au bien-être de nos collaborateurs.

Le Covid-19 sous l'angle RH en quelques chiffres (janvier à novembre 2020) :

5.3% du temps de travail pour l'ensemble de l'administration a été comptabilisé en heures d'absence pour pandémie (arrêt d'activité / quarantaine), selon la répartition suivante :

- 40% = service de la petite-enfance (fermeture des institutions)
- 16.3% = conciergerie (fermeture des écoles)
- 16% = service environnement et espaces verts
- 8.6% = patrouilleuses et restaurants scolaires (fermeture des écoles)
- 7.8% = secteur sport (fermeture de la piscine)
- 11.3% = autres secteurs et services

Au regard de ce chiffre de 5.3%, l'activité des services qui n'ont pas été directement affectés par un arrêt des prestations en raison de fermetures (écoles et institutions de la petite enfance), a été globalement maintenue à un rythme très satisfaisant.

La Commune a également maintenu l'ensemble des places d'apprentissage (une place repourvue en août). Elle a permis à la majorité des jeunes retenus d'effectuer leur job d'été (seules 5 places sur 30 ont dû être annulées).

Remerciements

Conformément à la loi sur l'administration des Communes, le Conseil administratif présente son rapport portant sur l'année 2020. Ce dernier a pour objectif de résumer l'ensemble des activités de l'administration communale pour l'année écoulée.

Le Conseil administratif tient aussi à remercier les collaboratrices et collaborateurs qui ont mis toutes leurs compétences au service de la Commune.